

SAINT-AUBIN-SUR-LOIRE
Responsable d'un accident mortel : un an ferme

L'accident s'est produit à Saint-Aubin-sur-Loire en juillet 2007. Le chauffeur conduisait sous l'empire de stupéfiants. **PAGE 4**



RELIGION
Le diocèse d'Autun investit dans la pierre

D'importants travaux sont engagés dans le département, comme à St-Désert où va s'établir la maison diocésaine. **PAGES 2-3**

Fondé en 1826

Le journal

DE SAÔNE-ET-LOIRE

www.lejsl.com

Jeudi 21 avril 2011 - 1 € - N° 6307

INSOLITE

PAGE 5

Une facture Orange de 716 millions pour un entrepreneur de Paray

ÉQUITATION
Pariez sur les concours de sauts d'obstacles

PAGE 25

GUEUGNON



Des œufs pour le Japon

Le Secours populaire a organisé, hier, une chasse aux œufs de Pâques exceptionnelle. **PAGE 10**



EXPLOIT

Tour de France sur une jambe

Guy Amalfitano parcourt 4 000 km dans des conditions extrêmes. Unijambiste, il veut recueillir des fonds pour lutter contre le cancer. Arrivé hier à Mâcon, il rallie aujourd'hui Tournus puis Chalon. **PAGE 6**

AGRICULTURE

PAGE 8

L'agneau pascal ne se fait pas en un jour

Cette viande recherchée nécessite un élevage très spécifique. Exemple à Boyer.

serplaste
Un seul métier : menuisier.

Fabricant de fenêtres... et de bien-être depuis 1934!

La qualité serplaste

2418978

66, route de Lyon - 71100 SAINT-REMY - 03 85 48 10 90
contact.serplaste@orange.fr • Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 17 h non-stop • www.serplaste.fr

serbois serplaste

LABEL QUALITE

CE

REMI QUALITE DESIGN FENETRE

RCS SAÏNE-ET-LOIRE - B 331260752

SAÔNE et LOIRE

BONJOUR

Des factures à éplucher

PAR FRÉDÉRIC BOUVIER

Ils en ont de bonnes chez Orange. La direction de la communication, à Paris, s'étonnait hier soir que nous puissions faire nos choux gras de cette facture astronomique adressée à un entrepreneur de Paray-le-Monial (lire en page 5). Certes, l'info à deux jours de retard par rapport au même montant présenté au liquoriste Védrenne, de Nuits-Saint-Georges. D'ailleurs, aux dernières nouvelles, il semble que six entreprises soient concernées par ce bug informatique. Mais ces 716 millions réclamés n'ont cependant rien d'anecdotique.

Ils démontrent d'abord que l'informatique est désormais roi. Que n'importe quel logiciel peut faire n'importe quoi sans que celui qui est censé le commander ne s'en aperçoive. Ils rappellent également, à n'importe quel particulier, combien il est important d'éplucher ses factures. À force de payer par virement automatique, on en finit par ne plus faire ses comptes. Alors qu'avec un peu d'attention, il y aurait, à n'en pas douter, quelques euros à gratter.

SOMMAIRE

- Faits divers p.04
- Politique p.07
- Agriculture p.8
- Carnet p.12
- France-Monde p.15
- Hippisme p.23
- Sports p.25
- Temps libre p.31
- Cinémas p.32
- Portrait p.34
- Les gens p.36

Supplément jeudi immo

DIOCÈSE. L'évêque d'Autun inaugurer le 15 mai la nouvelle maison diocésaine dans

L'évêché choisit Saint-Désert

■ **Pied.** Avec St-Désert, l'évêché sépare les services diocésains d'Autun, désormais sur deux pieds.

■ **Dons.** L'évêché espère 300000 €/an de dons pour achever ses chantiers. Dont St-Désert.

REPORTAGE

THIERRY DROMARD

Le diocèse achève au château de St-Désert son plus gros chantier : aménagement de bureaux, salles de réunion pour l'accueil de services et groupes.

En matière de bureau, de salle de réunion, de mobilier, on associe volontiers « catho » à « ringard ». Avec l'ouverture imminente de la nouvelle maison diocésaine aménagée dans le château de Saint-Désert, ce ne sera plus le cas. Benoît Rivière, évêque d'Autun, l'inaugurera le 15 mai prochain. Avant d'y casser sa tirelire (3,9 M€, achat compris), l'évêché avait lancé une grande consultation des catholiques du département pour savoir ce qu'ils aimeraient y trouver. Ils ne seront pas déçus.

Achetés aux sœurs de Notre Dame de la Salette, le château et son parc arboré de 4 hectares forment d'abord un lieu verdoyant très agréable. Très bien placé aussi, presque au centre du département, bien accessible puisqu'à proximité d'une bretelle de la RCEA à 15 km de Chalon.

En 12 mois, le château vient de subir plus qu'un lifting : une rénovation complète avec mise aux normes, extension de la surface habitable, réfection des toits, installation d'un ascenseur, aménagement de 5 salles de réunion, de 2 salles à manger, cafétéria, nombreux bureaux, 3 studios et un appartement. L'architecte David Béal (Chalon) et les entreprises (sarl Vincent pour le gros œuvre) ont réussi l'heureux mariage d'une extension moderne et



Mgr Rivière devant le château de St-Désert dont le réaménagement va permettre d'accueillir 24 permanents, des groupes en formation et séminaire, et même des camps scouts (parc). Photo T.D.

« Nous avons financé ce chantier par des ventes de biens, des dons et le recours à l'emprunt. »

Benoît Rivière, évêque

du maintien du style XVII^e-XIX^e de la bâtisse, avec pierre apparente. Accessible aux fauteuils roulants, le bâtiment paraît très fonctionnel. Sans doute va-t-il donner du plaisir aux 24 personnes rapatriées des services diocésains, d'Autun surtout, qui viendront quotidiennement travailler ici.

Ce n'est pas tout. Les six sœurs de la congrégation de Notre Dame de la Salette ont été relogées dans l'ancienne maison voisine de l'aumônier, elle aussi rénovée

(automne 2009-mars 2010). Elles assureront la gestion quotidienne du site, Sœur Léonie assumant la direction. Les ouvriers sont en train d'aménager en chapelle (capacité de 120 ouailles) une grange au bout d'une aile du château. Pierre apparente là aussi, percement d'un oculus dans le mur juste au-dessus du futur autel, et caquetoire (large auvent) à l'entrée : le nouvel édifice adopte un charme bourguignon traditionnel : beaux matériaux, simplicité, sobriété. Une autre bâtisse de stockage est terminée.

Reste, moins urgent, à aménager le bloc sanitaire de l'aire de camping, point d'ancrage tout trouvé de futurs camps scouts. Et le parking jouxtant une aire de grand rassemblement qui pourra accueillir jusqu'à 2000 personnes ! De l'impressionnant

programme des « chantiers diocésains », la maison diocésaine de St-Désert est le plus ambitieux, le plus coûteux aussi. Si l'évêché reste à Autun avec les services immobilier, comptable, financier, juridique, gestion du denier, officialité, journal diocésain, St-Désert hébergera dans quelques jours la direction de l'enseignement catholique, celle des pèlerinages, la catéchèse, la formation, la documentation, la communication. Même un studio radio était prévu pour la station RCF, fermée entre-temps. Mgr Rivière résume l'objectif de ce chantier de 3,9 millions € : « mieux remplir la mission de l'Église en Saône-et-Loire qui est d'annoncer l'Évangile. » Il est trop tôt pour affirmer qu'elle sera mieux remplie. Mais elle sera effectuée dans un cadre tellement agréable...

GÉNÉROSITÉ

Appel aux « donateurs-bâisseurs »

La vente de biens ne suffit pas au financement des « chantiers diocésains » de 2010-2012. Sur 11 M€, 3 M€ ont été empruntés. C'est pourquoi l'évêché en appelle aux « donateurs bâisseurs » depuis 2010. On peut donner par Internet sur www.autun.catholique.fr

PATRIMOINE DIOCÉSAIN

Deux cents immeubles

L'Association diocésaine détient environ 200 immeubles en Saône-et-Loire, de la petite salle paroissiale au séminaire de Rimont ou le prieuré de Semur-en-Brionnais. Elle a fait le choix de vendre des bâtiments inadaptés pour construire fonctionnel et économe.

DENIER DE L'ÉGLISE

Deux millions d'euros

En 2010, le denier de l'Église rapportait 2,04 millions € en S.-&-L. Il représente 21,6 % des recettes du diocèse, les quêtes 18,8 %. Entre 1999 et 2010, le nombre de donateurs a chuté de 23 000 à 15 000. Mais le don moyen est passé de 79 à 135 €.

Le château de Saint-Désert complètement rénové. Un chantier très ambitieux de 3,9 M€.

Saint-Désert pour soigner son hospitalité

St-Antoine. L'Église vend des biens pour financer ses chantiers. Elle va bientôt vendre l'EHPAD St Antoine d'Autun.

11 M€. C'est le montant de l'investissement dans les « chantiers diocésains » engagés de 2010 à 2012.

Le diocèse investit près de 3 millions d'euros pour accueillir les pèlerins

Le Foyer du sacré-cœur devient la Maison Cor Christi. C'est une institution parodienne qui se donne un coup de neuf après son rachat par le diocèse. Cette antique bâtisse, plus aux normes, subit une cure de jeunesse qui assurera sa survie.

Idéalement placée face à la Chapelle des Apparitions c'est un lieu stratégique économiquement et spirituellement parlant.

Une maison restructurée

Dès le 15 juin, l'accueil des pèlerins se fera au rez-de-chaussée de ce bâtiment et non plus à l'accueil Saint Jean.

Pour cela un espace de 250 m² est mis à disposition de la Direction des Sanctuaires par l'Évêché.

L'arrière de la maison, avec son petit jardin, de-



Les travaux de ravalement des façades sont en cours. Le foyer du sacré-cœur change de vocation. Photo JSL

viendra un lieu de retraites spirituelles avec restauration et 24 chambres dont certaines destinées aux familles.

Ce sera aussi un lieu d'hébergement pour les pèlerins et les sessionnistes d'été comme ce le fut auparavant.

Enfin, les deux étages supérieurs donnant rue de la Visitation, seront transformés en une dizaine de logements locatifs livrables fin 2011.

Le coût total des travaux est de 2,8 millions d'euros, sans aide de l'État ni du Vatican, le financement est assuré par la vente de biens et l'appel aux dons.

Les travaux d'agrandissement dans le Parc des Chapelains se feront de la même manière précise Bernard Mazas, maître d'œuvre pour le diocèse.

RICHARD PLAA (CLP)

D'AMBITIEUX CHANTIERS DIOCÉSAINS (11 M €)

Si l'idée d'une meilleure gestion de l'immobilier diocésain avait germé dans la tête de Mgr Séguy, c'est Mgr Rivière, actuel évêque d'Autun, qui a pris la responsabilité de vendre des biens immobiliers vieillissants pour mieux rénover certains équipements. Soit un effort colossal de 11 millions € concentrés sur la période 2010-2012. Les chantiers diocésains concernent, outre l'acquisition et la réhabilitation-extension du château de Saint-Désert, la rénovation de la maison du Sacré-cœur de Paray, le 2^e plus gros projet (cf. ci-dessus), la rénovation de la



La Maison de retraite St Antoine d'Autun (49 places) devrait rapporter 3,7 millions € à l'Association diocésaine. Photo M. Garcia

Maison du Doyenné de Mâcon en plus d'une construction voisine avec passerelle entre les deux (0,90 €), la restructuration de la maison paroissiale de Montceau (0,37 m€), le désenclavement et la rénovation des extérieurs de l'église du Sacré-cœur de Chalon (0,24 m€, achevés). Sont aussi en cours : la rénovation des salles paroissiales de Rully, la réfection de la toiture de la Maison des Franciscaines de St-Germain-du-Bois, la reprise de la maison paroissiale de La Chapelle-de-Guinchay, le ravalement de la façade de la cure de Prissé, la

sonorisation de la cathédrale d'Autun, la rénovation du chauffage de l'église de Buxy, l'aménagement d'une chapelle à Joncy. D'autres chantiers seront bientôt engagés à Marcigny, Gergy, Charnay-lès-Mâcon, Ciry-le-Noble, Louhans. En 10 ans, le diocèse a vendu près de 50 immeubles. Dont les Épinoches à Mâcon (800 000 € en 2010). La plus grosse rentrée est attendue avec la vente de la maison de retraite St Antoine (3,70 €). L'immeuble du 59 rue Philibert-Guide à Chalon est aussi à vendre.

TH. D.

RENDEZ-VOUS

IL FÊTE
SES 30 ANS
CETTE ANNÉETGV : appels
à témoignages

Dans le cadre d'une rubrique hebdomadaire consacrée au TGV, la rédaction du Journal de Saône-et-Loire recherche des témoignages de Saône-et-Loiriens.

Vous avez gardé des souvenirs particuliers des importants travaux de la création de la ligne Paris-Lyon dans le département ; vous avez été directement concerné par ces travaux (expropriation, employé sur le chantier...)... Votre témoignage nous intéresse.

Contactez la rédaction départementale du JSL :
toute-edition@lejsl.fr

EN BREF

DEMIGNY
Perte de contrôle :
cinq blessés
sur l'A6

Cinq personnes ont été légèrement blessées à la suite d'une perte de contrôle d'un véhicule seul en cause. La perte de contrôle est survenue hier à 19 h 50 sur l'A6 dans le sens Lyon-Paris à hauteur de la commune de Demigny.

Une femme de 47 ans, un homme de 22 ans et trois enfants de 9 ans, 10 ans et 14 ans se trouvaient à bord de la voiture.

Les victimes ont été prises en charge par les pompiers de Chalon et de Beaune ainsi que par le Smur de Chalon.

La Gendarmerie était sur place pour sécuriser la circulation.

RIGNY-SUR
ARROUX
Spectaculaire
sortie de route

Hier vers 14 h, une habitante du village âgée de 31 ans a perdu le contrôle de son véhicule, sur le CD 238 au lieu-dit « La Gedde ». Après avoir effectué plusieurs tonneaux, la voiture a fini sa course sur le toit. Les pompiers de Digoin ont transporté la victime à l'hôpital de Paray-le-Monial pour des examens de contrôle.

ASSISES. Le verdict est tombé à La Réunion pour Juliano Verbard.

Le gourou condamné à 9 ans pour l'enlèvement d'Alexandre

Le procès du kidnapping du jeune Alexandre, originaire de la région mâconnaise, s'est achevé hier sur des condamnations proches des réquisitions du parquet.

Le gourou de la secte « Cœur douloureux et immaculé de Marie », Juliano Verbard et son amant ont été condamnés mercredi par la cour d'assises de Saint-Denis à 9 ans de prison et treize disciples à des peines allant de 2 ans avec sursis à 8 ans ferme pour l'enlèvement et la séquestration d'un garçon de 12 ans, Alexandre Thelahire, originaire de la région mâconnaise.

Déjà condamnés à quatre reprises, notamment pour viols sur mineurs, Juliano Verbard, 29 ans, ainsi que son amant Fabrice Michel ont écopé, sans surprise, de la plus lourde condamnation, bien que les disciples du gourou aient nié sa participation au double enlèvement, en juillet et août 2007.

L'enfant, dont la secte voulait en faire son nouvel « élu »,



Le gourou de la secte "Cœur douloureux et immaculé de Marie" Juliano Verbard entouré de policiers. Photo archives AFP

avait été enlevé à son domicile le 3 août 2007, sous les yeux de son oncle, par des hommes en-cagoulés qui l'avaient emmené dans le coffre d'une voiture.

Il a été libéré trois jours plus tard, sain et sauf, par des policiers lors d'une opération ayant également permis d'arrêter le gourou, recherché depuis quatre ans.

Trois semaines
de procès

Un mois avant son rapt, l'enfant avait été séquestré une première fois pendant une nuit dans une maison de Sain-

te-Suzanne (Est de l'île) où il avait été emmené par un adepte de la secte avec qui il s'était lié d'amitié. Il avait pu rentrer chez lui le lendemain matin, sans avoir subi de violences.

Le procès a duré trois semaines et s'est déroulé en présence d'Alexandre et de sa famille, venus spécialement de métropole. « Alexandre était l'élu, il fallait qu'il devienne leur chose, la propriété de la secte », a dit Me Gilbert Collard pour la partie civile.

La cour d'assises n'est « pas là pour juger une secte mais une infraction de droit com-

« La cour n'est pas là pour juger une secte mais une infraction de droit commun. »

L'avocat général Michel Baud

mun » commise lors d'une opération « digne de délinquants professionnels », a déclaré l'avocat général Michel Baud. « C'était une équipe de bras cassés, des pieds nickelés, pas des professionnels », a répliqué Me Catherine Moissonnier, avocat de deux adeptes de la secte.

Après cinq heures de délibéré, le président de la cour d'assises Michel Carrue a prononcé des peines proches des réquisitions du parquet : 9 ans pour le gourou et son amant Fabrice Michel avec qui il s'est pacé en prison, de 2 à 8 ans pour les principaux organisateurs et les participants de l'enlèvement, de 2 à 3 ans avec sursis pour les autres disciples. Une femme de 54 ans a été acquittée.

TRIBUNAL DE MÂCON

Homicide involontaire sous l'empire de stupéfiants : un an ferme

Un jeune homme de 30 ans originaire de Moulins a été condamné hier à une peine d'un an de prison ferme pour blessures involontaires, homicide involontaire et conduite sous l'empire de stupéfiants à Saint-Aubin-sur-Loire, le 14 juillet 2007. En ce jour de fête nationale, Emmanuel Bouiller circule à bord de sa Peugeot 605 sur la départementale de Saint-Aubin-sur-Loire en compagnie de sa petite amie. Soudain, il va perdre le contrôle du véhicule, se déporter à gauche et traverser la ligne blanche alors qu'une première voiture arrive en sens inverse. Coups de klaxon, appels de phare... malgré l'absence de réaction de Bouiller, le conducteur surpris parvient tout de même à l'éviter en roulant sur l'accotement. Seulement l'histoire ne

s'arrête pas là, une nouvelle voiture arrive et la 605 n'a pas dévié sa trajectoire. Le choc frontal est inévitable. Le conducteur est indemne mais ses passagères, son épouse et leur fillette de 8 ans, sont blessées. Bilan : jusqu'à un mois d'ITT. Emmanuel Bouiller, quant à lui, est inconscient. Il restera dans le coma pendant trois semaines alors que sa compagne décédera des suites de ses blessures, après une période d'hospitalisation.

Méthadone et cannabis

Alors que s'est-il passé sur cette départementale ? Les témoins sont formels, « le conducteur de la Peugeot a dévié sa trajectoire de manière continue ». S'est-il endormi ? A-t-il fait un malaise ? Autant de questions auxquelles devront répondre les enquêteurs. Les

réponses vont être rapidement données, aussi désagréables soient-elles. L'examen sanguin va révéler la présence de méthadone et de cannabis dans le sang d'Emmanuel Bouiller. Par ailleurs, celui-ci qui bénéficiait d'un régime de semi-liberté au moment des faits a déjà été condamné, notamment pour infraction à la législation sur les stupéfiants.

Autant d'éléments qui ne plaident pas en sa faveur lors de son jugement, le 23 mars dernier.

« Responsable et parfaitement responsable »

La famille de la victime, constituée partie civile dans cette affaire, est présente à la barre et pour elle, « les choses sont suffisamment claires pour que la responsabilité du prévenu soit retenue et recon-

nue dans ce dossier ». La cause originelle de l'accident est la consommation de toxiques, incompatible avec la conduite. Et même si Maître Raynaud de Chalonge tente d'appuyer, pour la défense de son client, le fait que l'usage de méthadone n'est pas illicite, la consommation de cannabis est quant à elle prohibée.

Enfin, comme le précise le procureur Coste lors de ses réquisitions, « Nous en sommes à la troisième poursuite pour des faits similaires, avec décès à la clef », une peine de prison ferme doit être exigée. C'est ainsi que le tribunal a rendu son jugement hier, condamnant Emmanuel Bouiller à une peine de deux ans de prison dont un an avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans.

INSOLITE. Une entreprise de Paray-le-Monial touchée par le bug des factures d'Orange

Record de facture égalé

En Bourgogne, on téléphone beaucoup. À tel point que Cercle entreprise, à Paray, a reçu une facture de 716 millions d'euros !

Faut-il en rire ou en pleurer ? Après la société Vedrenne à Nuit-Saint-Georges (lire notre édition de mardi), c'est le constructeur régional de maisons Cercle Entreprise, basée à Paray-le-Monial, qui vient de recevoir une facture téléphonique astronomique de 716 414 273,40 € ! Record égalé ! D'ailleurs, Jean-Louis Labaune, directeur général de Cercle entreprise préfère prendre le « bug » du côté de l'anecdote « C'est tellement énorme ! Je pense que je peux être inscrit au livre Guinness des records ! J'ai contacté Orange, je leur ai signalé une erreur, j'ai dû envoyer

relevé 16 AVR. 2011

date de relevé : 31/03/11
page : 1/2

Exp : Orange France 41964 Blois Cedex 9

vos n° de compte client : 60490632
F 576668 05800

nom et adresse du client :
CERCLE ENTREPRI
PLACE DE LA VISITATION
71600 PARAY LE MONIAL

CERCLE ENTREPRI
PARC D ACTIVITE DES CHARMES
BP 12033
71600 PARAY LE MONIAL

somme à payer (EUR TTC) 716 414 273,40
n° de compte 00026535916 prélevé à partir du 24/04/2011

date facture	n° facture	montant EUR TTC
31/03/2011	facture n° 48960098	176,16

informations : Ce mois-ci, vous avez bénéficié de 11,96 EUR de remise

« J'ai remercié Orange car je bénéficie d'une remise de 11,96 € » souligne M Labaune, directeur de Cercle Entreprise.

« Ce bug concerne 6 factures en France sur 450 000 éditées. »

L-M. Eymard, Orange

la copie de ce courrier afin qu'ils fassent des recherches pour voir s'il y avait erreur ou pas ! Je leur ai signalé que j'attendais un avoir dans les plus brefs délais. Je suis toujours en attente de ce document. Je les ai remerciés car sur ce décompte il était noté que je bénéficie d'une remise de 11,96 € » ajoute malicieusement le chef d'entreprise.

C'est tellement énorme, que cela en gêne Orange bien évidemment. Il faut joindre les services parisiens de l'opérateur pour avoir une explication

« Vous n'allez pas faire un article sur ce non-événement ? Ah ! Vous me décevez ! » tente de convaincre Louis-Michel Eymard, du service de presse Orange.

Prélèvement le 24 avril

Plus sérieux, il explique « C'est un bug qui, au lieu de mettre la somme du client, met le cumul de l'ensemble des clients du compte de toute la France. 6 factures concernant des clients de même taille ont été éditées avec ce bug en France, sur les 450 000 factures envoyées ». Sa collaboratrice avance que désormais un contrôle systématique sera mis en place mais que de toute façon c'est la somme réelle de la facture du client qui sera prélevée. La date de prélèvement est annoncée au 24 avril. Un autre bug ?

ERIC DUJARDIN

PRISSÉ

Plus de peur que de mal



La Fiat serait à l'origine de l'accident qui a perturbé le trafic de la RCEA. Photo L. B.

Une collision entre trois voitures s'est produite hier en début de soirée sur la RCEA, à Prissé. Le conducteur d'une Fiat se serait déporté avant de heurter une première voiture, laquelle ne s'est pas arrêtée et avant de percuter un deuxième véhicule.

L'accident n'a pas fait de blessé mais a été spectaculaire selon les témoins. Il a perturbé la circulation qui a été alternée par les policiers et

les gendarmes. Les pompiers de Mâcon et Charnay ont sécurisé les lieux alors que les gendarmes de la brigade motorisée ont débuté les constatations avant l'arrivée de leurs collègues de la brigade de Mâcon. La RCEA a été complètement dégagée vers 21 h 30. Dans l'après-midi, une collision entre deux voitures avait fait un blessé à Crêches-sur-Saône.

L. B.

Du jeudi 14 au lundi 25 avril 2011

GRANDE VENTE

Salle des fêtes

ENTRÉE
GRATUITE

PRIX MASSACRÉS
sur des milliers
d'articles de pêche :



Pêche au coup
truite, carnassiers
silure, carpe
amorce
bouillettes, etc

AVEC LA PARTICIPATION DES PLUS GRANDES MARQUES

MITCHELL - BERKLEY - PROLOGIC - SAVAGE - BLACK CAT - FAT-CAT
UNI-CAT - SHIMANO - AWA SHIMA - WATER QUEEN - RAMEAUX
ECOGEAR - CARP'SPIRIT - DYNAMITE BAIT - GULP-CARP - TOP-FLOAT

A votre service de 8h à 12h et de 14h à 19h

Facilités de paiement

PECHE DISCOUNT

Salle des fêtes - 71350 VERDUN/DOUBS - 03 85 91 53 68

CANCER. Guy Amalfitano réalise un « Marathon de l'espoir » de 4 000 km, au profit de la recherche.

« Je ne vois pas passer les jours »

Depuis un mois, Guy Amalfitano, unijambiste, s'est lancé dans un tour de France au profit de la recherche contre le cancer. Il a fait étape à Mâcon hier.

930 km. Telle est la distance déjà parcourue en un mois par Guy Amalfitano. Cet unijambiste originaire des Pyrénées-Atlantiques est en train de réaliser un tour de France de 4 000 km, sans assistance, dont l'arrivée est prévue le 27 juillet, à Orthez.

Un incroyable défi qu'il s'est lancé dans l'objectif de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer. Guy a été amputé de la jambe droite à l'âge de 18 ans, alors qu'il était atteint d'ostéosarcome (tumeur osseuse).

Hier, c'est à Mâcon qu'il a fait escale. Après un passage dans l'Ain, le Béarnais est entré dans la cité lamartinienne aux alentours de 16 h 30, at-

tendu en mairie par des représentants de la Ligue, des clubs Lions qui lui ont remis un chèque de 150 € et de la Ville qui assuraient un soutien logistique. « Depuis un mois, je ne vois pas les jours passer. J'ai mon lot de surprises tous les jours, des accueils différents, des encouragements sur la route... », confiait Guy, le sourire aux lèvres. Et puis la France est magnifique, je découvre des coins fabuleux »

Un sportif avéré

Guy Amalfitano a toujours été un sportif dans l'âme. Malgré son handicap, il ne s'est jamais privé de faire de l'escalade, de la plongée ou encore du ski alpin.

Une discipline qui l'a d'ailleurs conduit jusqu'au plus haut niveau. Il y a quelques années cet athlète émérite a intégré l'équipe de France handisport avec laquelle il a raflé plusieurs titres de champions de France. Il a aussi par-



Guy Amalfitano sera à Tournus aujourd'hui et à Chalon demain.
Photo Ville de Mâcon-Claire Joly

icipé aux Jeux olympiques d'Albertville en 1992. Aujourd'hui, ce n'est pas pour les médailles qu'il fait travailler ses muscles mais pour sensibiliser et mobiliser la population. Chaque jour, il court de commune en commune, effectuant avec ses béquilles équi-

pées de ressort, une trentaine de kilomètres, soit 2 500 cloche-pied, 2 500 tractions des bras. « Quand j'ai commencé mon périple, j'ai eu un épisode difficile. J'ai souffert d'une tendinite dans le mollet pendant 10 jours. Et vu que j'ai compensé avec les bras, j'ai

« J'ai souffert d'une tendinite dans le mollet pendant 10 jours. »

Guy Amalfitano

eu une grosse ampoule à la main. Mon corps a dû vouloir me dire que je lui en demandais trop. Mais j'ai réussi à surpasser la douleur ».

Avec son mental d'acier, Guy va reprendre la route aujourd'hui, direction Tournus puis Chalon. « Jusque-là, j'ai toujours eu le soleil, je suis presque impatient que la pluie arrive ! »

LAURE-HÉLÈNE MAZUIR

⊕ Tout au long des 4 mois du Marathon, vous pouvez adresser vos dons à la Ligue contre le cancer, Comité des Pyrénées-Atlantiques, 8 rue Albert-1^{er} 64100 Bayonne.

Noter « Marathon 2 l'Espoir » au dos du chèque.

CONDAL

Un hangar de 250 m² détruit par le feu



Il ne reste absolument rien du bâtiment de stockage, en structure moellons et charpente bois. Photo E. P.

Du bâtiment de stockage de bois et de matériels divers de Jacky Gavand, il ne reste rien. Hier soir vers 20 heures, les flammes ont totalement détruit ce hangar de quelque 250 m², qui était entièrement embrasé à l'arrivée des secours dans ce hameau de Charangeat, à Condal.

Les pompiers se sont donc essentiellement attelés à limiter les risques de propagation à la maison d'habitation, très proche du bâtiment en feu. Sous les ordres du chef de

groupe Yannis Mégard, près d'une vingtaine d'hommes des centres de Varennes-Saint-Sauveur et Cuiseaux ont lutté contre le sinistre durant deux heures. La commune a ensuite très vite dépêché une entreprise pour procéder à un déblaiement nécessaire pour éviter tout risque de reprise des flammes.

L'enquête de gendarmerie tentera de définir l'origine du sinistre dans ce hangar qui n'avait pas l'électricité.

ERIC PELLENARD

EN BREF

CHALON

Feu de scooter

Hier vers 22 h 20, les pompiers de Chalon sont intervenus rue Saint-Exupéry dans le quartier Claudel-Bernanos à Chalon afin d'éteindre un incendie de scooter dans le hall d'un immeuble. Aucune victime n'est à déplorer, mais en raison d'un important dégagement de fumée, le seul appartement occupé dans cet immeuble, appartement qui se situait au 5^e étage, était inhabitable en l'état. La décision a donc été prise de reloger la famille pour la nuit.

TOULON SUR-ARROUX

Vol à la roulotte place de l'église

Un vol à la roulotte a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi place de l'église. Des individus ont brisé la vitre avant de dérober le GPS la voiture. Les auteurs des faits n'ont pour l'instant pas été identifiés.

MÂCON

La personne handicapée a regagné son foyer

Hospitalisée lundi après avoir commencé à emprunter l'A40 en fauteuil roulant électrique, la personne handicapée motrice et dépressive, une femme âgée de 50 ans, a pu réintégrer le foyer Korian (ex Villandières) de Charnay-lès-Mâcon pour adultes handicapés. Déprimée et ne voulant plus retourner dans cet établissement, elle voulait rejoindre sa mère à Oyonnax par l'A40. Lire notre édition du 19 avril.

SAINT-LAURENT

Décès accidentel pour le noyé

Nous avons relaté dans notre édition d'hier le décès par noyade d'un homme de 80 ans résident de la maison de retraite de Saint-Laurent-sur-Saône. Tombé en Saône, il s'agirait d'un accident selon les premiers éléments de l'enquête diligentée par les gendarmes de la compagnie de Bourg-en-Bresse.

SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE

3,12 g au volant

Un homme de 48 ans a été contrôlé dimanche à 19 heures en état d'ivresse au volant de son véhicule alors qu'il circulait à Saint-Martin-Belle-Roche. Le dépistage a établi un taux de 3,12 gr d'alcool par litre de sang. Son permis lui a été retiré sur le champ. Entendu, il a reçu une convocation pour répondre de ses actes devant le tribunal correctionnel de Mâcon.

MILLY-LAMARTINE

Ils venaient de voler des transats

Deux jeunes de Prissé âgés de 17 et 18 ans ont été interpellés après avoir volé quatre transats dans des résidences de Milly-Lamartine. L'alerte donnée par les victimes a permis au PSIG de la compagnie de Mâcon de les arrêter quelques instants plus tard.

PARTI RADICAL DE GAUCHE



L'économiste ex-député européen Philippe Herzog et Arnaud Montebourg débattront le 26 avril à Chaudenay. Photos G.D., DR

L'Europe et la crise : débat entre Montebourg et Herzog

Comment la France et l'Europe peuvent-elles sortir de la crise ? La question sera posée à Philippe Herzog, Arnaud Montebourg et Jean-François Hory, mardi 26 avril à Chaudenay. Claudette Brunet-Lechenault, vice-présidente du Parti radical de gauche et vice-présidente du conseil général de Saône-et-Loire est à l'initiative du débat qui prend place dans le cadre des Rencontres radicales du PRG. Invité de marque, Philippe Herzog a publié l'an dernier *Une tâche infinie, fragments d'un projet politique européen* (Ed. du Rocher). Ancien communiste - parti qu'il a quitté en 1996 -, il a été député européen de 1989 à 2004 dans le groupe de la Gauche unitaire et a fondé en 1991 le

think-tank Confrontations Europe. Depuis avril 2010, il est conseiller spécial auprès du commissaire européen Michel Barnier. Face à lui, Arnaud Montebourg présentera ses propositions pour doter l'Union d'un véritable budget communautaire et réformer les institutions européennes.

Claudette Brunet-Lechenault se réjouit de les entendre débattre du concept de « démondialisation », cher au président du conseil général. Également présent, l'ancien député européen et président d'honneur du PRG, le Beaunois Jean-François Hory. Le débat est ouvert à tous.

F. P.

➤ **Mardi 26 avril, débat à 20 h 30, salle des fêtes de Chaudenay.**

EN BREF

PARTI RADICAL DE GAUCHE

Pour Claudette Brunet-Lechenault, « Jean-Louis Borloo a été très bon » aux rencontres de l'identité républicaine

Vendredi dernier, Claudette Brunet-Lechenault, vice-présidente du Parti radical de gauche, a conduit une petite délégation de Saône-et-Loire aux Rencontres de l'identité républicaine. Parmi les intervenants, de nombreuses personnalités venues débattre : François Hollande, Arnaud Montebourg, Jean-Marie Bockel ou encore Axel Kahn. Mais celui qui a retenu l'attention de l'élue du canton de Givry, c'est Jean-Louis Borloo : « J'avoue, j'en ai trouvé très bon ».

CHALON

Le groupe municipal « Chalon pour Tous » demande un report du conseil municipal

À l'aveille du conseil municipal qui doit se tenir ce jeudi, plusieurs membres du groupe « Chalon pour Tous » n'ont pas reçu leur dossier préparatoire. D'autres ont reçu un dossier incomplet. « De tels dysfonctionnements sont non seulement inadmissibles, mais de surcroît illégaux » indique Gilles Platret, président du groupe « Chalon pour Tous » dans une lettre adressée au maire pour lui demander de reporter le conseil municipal et de le reconvoquer en veillant à respecter les prescriptions légales en matière de droit à l'information des conseillers municipaux [...]

CHARGES SOCIALES

Le Conseil d'État donne raison aux départements

La plus haute juridiction administrative a relevé, entre autres, « l'évolution défavorable des charges » des départements au titre du RMI.

Le Conseil d'État a décidé hier de soumettre au Conseil constitutionnel plusieurs questions prioritaires de constitutionnalité (QPC) posées notamment par les départements de l'Hérault et de Seine-Saint-Denis au sujet de la prise en charge de dépenses sociales.

Le président PS du conseil général de Seine-Saint-Denis Claude Bartolone avait saisi la justice administrative « pour faire reconnaître que les dispositifs de compensation du RSA et de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) sont largement insuffisants et bafouent le principe constitutionnel de libre administration et d'autonomie financière

des collectivités territoriales ». Plusieurs autres départements, dont la Saône-et-Loire, avaient appuyé la démarche de M. Bartolone. Le Conseil d'État a relevé « l'évolution défavorable des charges » des départements au titre du RMI, « amplifiée par une dynamique moindre des ressources disponibles pour en assurer le financement ».

« La Saône-et-Loire se battra jusqu'au bout »

Selon lui, cette évolution « revêt le caractère d'un changement dans les circonstances de fait de nature à justifier que la conformité de ces dispositions à la Constitution soit à nouveau examinée par le Conseil constitutionnel ».

La plus haute juridiction administrative a également renvoyé au Conseil constitutionnel la question de la conformité à la Constitution

de plusieurs articles de lois de 2003, 2005 et 2008, concernant le principe de libre administration des collectivités territoriales et les garanties permettant de prévenir toute dénaturation de ce principe.

Elle en a fait de même pour plusieurs articles d'une loi de 2004 (solidarité pour l'autonomie des personnes âgées) et du Code de l'action sociale et des familles, issus d'une loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

La Saône-et-Loire qui a introduit un recours portant sur 47,5 millions d'euros a été, depuis trois ans, « le fer de lance de la révolte des départements », comme le rappelait hier le Conseil général dans un communiqué. « Le Département engrange les victoires et se battra jusqu'au bout pour que justice soit rendue à la Saône-et-Loire et aux Saône-et-Loiriens. »

Concept novateur !



**35 DOMAINES À DÉCOUVRIR
60 MERCUREY À DÉGUSTER**
Dans la convivialité & la décontraction



Caveau Divin Mercurey

Place Genappe - 101, Grande Rue - 71640 Mercurey
Tél. 03 85 45 22 96
caveau@mercurey.com - www.mercurey.com
Contact : Isabelle Fardeau



DÉCLARATION

L'avenir passe par le « local »

Le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, a estimé mardi que l'avenir du secteur passait par le « local », la proximité entre le producteur et le consommateur, par opposition à une agriculture fondée sur de grandes structures de production pour une alimentation mondialisée.

PROMOTION

Création de France Forêts Bourgogne

Une délégation régionale de France Forêts vient d'être créée. Le rôle de délégué régional a été confié à Charles de Ganay, le président du conseil du Centre régional de la propriété forestière. Objectif : promouvoir la mise en valeur et la protection des forêts.

FORMATION

Préparation aux concours de traits

Le haras de Cluny propose une formation baptisée « préparation aux concours d'utilisation de chevaux de traits » le 29 mai à Cluny entre 9 h et 17 h 30. Pour de plus amples informations, contactez Hélène Ravat au 06.87.40. 70. 95.

POINT
MÉTÉO

La France sous la sécheresse au nord et à l'ouest

La France est coupée en deux sur une ligne Biarritz-Strasbourg : au nord et dans le sud-ouest l'absence de pluies depuis des semaines inquiète les agriculteurs qui craignent des moissons en baisse, alors que le sud-est est largement arrosé.

Résultat de plusieurs années de déficit pluviométrique, environ « 58 % des nappes phréatiques affichent un niveau inférieur à la normale » en ce mois d'avril, souligne le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) dans son dernier bulletin de situation.

« On n'est pas dans une situation très favorable », explique Philippe Vigouroux, hydrogéologue au BRGM chargé de la surveillance des nappes phréatiques. « La recharge hivernale (des nappes) n'a pas été aussi conséquente que ce qu'on a pu observer en référence lors des années précédentes. »

« La seule région largement arrosée a été l'arc méditerranéen avec des précipitations excédentaires en mars », note Michel Schneider, ingénieur à la direction climatologie de Météo France. « Les sols superficiels affichent maintenant un déficit marqué avec une végétation qui commence à absorber beaucoup d'eau pour sa croissance », ajoute-t-il, précisant que « l'assèchement des sols par la végétation et l'évaporation avec le gros coup de chaud récent accélèrent le processus. » De plus, le temps très doux au début de l'année a favorisé un démarrage précoce de la végétation, donc une demande en eau plus tôt dans l'année, selon l'expert.

« En Seine-et-Marne, on est en déficit hydrique de 60 % depuis le 1er février, c'est énorme », constate Cyrille Milard, président du canton de la fédération des exploitants agricoles de Nangis. Il a noté une avance de 15 jours sur le calendrier de croissance dans certaines cultures, ce qui lui fait craindre « une baisse de rendement à la moisson de juillet. » Ça peut déjà nous sauver un peu », estime l'agriculteur.

CE WEEK-END

Marché de Pâques à Cluny

L'association de producteurs fermiers « Terroirs de Saône-et-Loire - Bienvenue à la ferme » organise son traditionnel petit marché gastronomique de Pâques à Cluny : salle de la Malgouverne au centre-ville, vendredi 22 avril de 13 h à 19 h et samedi 23 avril de 9 h à 19 h. Une huitaine de producteurs fermiers et viticulteurs proposent cette rencontre avec les saveurs bourguignonnes, dans une gamme de produits authentiques et festifs : escargots, canards gras, foie gras, terrines, fromages de chèvre, sorbets, confitures, jus de fruits et de nombreux vins (crus du



Salle de la Malgouverne au centre-ville, vendredi après-midi et samedi toute la journée J.-C. V. (CLP)

Beaujolais et de Bourgogne, vins de l'Auxerrois, Sauvignon gris, Chardonnay, Pinot noir...).

J. C. VOULLON (CLP)

OVIN



À Boyer, Jean-Paul Bontemps travaille avec des brebis de races qui se désaisonnent naturellement pour produire en période propice, notamment à Pâques. Photo Th. D.

L'agneau pascal, si précoce

La production d'agneau pascal n'est pas si évidente lorsque les brebis mettent bas en février. Un éleveur évoque sa façon d'être prêt.

Aussi traditionnelle soit-elle, la production d'agneaux de 17 à 20 kg de carcasse pour Pâques n'est pas si simple. C'est plus facile les années de Pâques tardives comme 2011. Les ovins atteignent ce poids idéal à 3 ou 4 mois. Ce qui se concilie ric-rac avec l'agnelage naturel qui débute en janvier. « Chez nous, pour profiter des cours plus forts, on a choisi de

produire des agneaux pour les grandes fêtes religieuses : Noël, Pâques, Pentecôte » indique Jean-Paul Bontemps, celui des 4 associés du Gaec de la Natouze, à Boyer, qui gère le troupeau de 700 brebis. Des Ile-de-France et des croisées Romane, deux races qui présentent le double avantage du désaisonnement naturel et, surtout pour la seconde, de la prolificité. « On a 400 brebis qui agnèlent en septembre-octobre (donc actuellement en période de saillie, la présence du bélier suffit à provoquer les chaleurs) et 300 de mi-décembre à début mars »

dit l'éleveur. Les agneaux sont allaités par la mère puis nourris au foin, complétés aux céréales maison et au tourteau de colza régional. Il faut environ 100 jours pour amener un agneau simple au poids d'abattage, 130 J pour des jumaux, 150 J pour des triplés : pas facile de cibler une date !

« Vendre à Pâques nous permet de bénéficier de cours de 15 à 20 % supérieurs aux autres périodes de l'année. À Noël c'est encore mieux (+20 à 25 %) mais à la Pentecôte un peu moins bien qu'à Pâques parce qu'il y a plus d'agneaux sur le marché » explique J.-P. Bontemps. Inconvénient de la méthode : les agneaux ne broutent jamais l'herbe fraîche. Par contre, ils n'ont pas besoin d'antiparasitaires. Les deux périodes d'agnelage présentent un autre intérêt, celui de rationaliser l'utilisation de la bergerie de 400 places. Le premier lot de parturientes passe l'hiver dehors après sevrage de leurs agneaux. Ça tombe bien : la nature leur a prévu un chaud manteau de laine pour cela...

Les spécialistes agnèlent deux fois/an

Après la forte chute d'effectifs de brebis en Saône-et-Loire en 2009 à cause des dégâts de la fièvre catarrhale ovine, le nombre de brebis élevées dans le département est reparti à la hausse. La production d'agneaux est néanmoins stable, selon Terre d'Ovins (ex-Coprovozel, La Boulaye) spécialisé dans la vente d'ovins. Seuls les élevages spécialisés étalent leurs agnelages et production d'agneaux dans l'année pour bénéficier notamment de « l'effet Pâques » de prix de vente plus élevés. Et souvent pas en race ovine charollaise pure (peu désaisonnable) mais en romane, île de France, croisés île de France-grivette ou croisés charollais avec ces races.

THIERRY DROMARD

LOGEMENT. Un architecte installé au Creusot souhaite construire un immeuble en autopromotion.

Un projet d'immeuble vert et sans promoteur à Chalon

L'architecte Marc Dauber souhaite associer plusieurs familles pour créer à Chalon un immeuble vert développé en « autopromotion ».

Autopromotion. En France, le concept est encore tout neuf. Quelques immeubles sont déjà sortis de terre à Strasbourg ou Montreuil, mais c'est au nord de l'Europe que cette nouvelle façon de construire s'est développée. En Allemagne, on se passe déjà de promoteurs immobiliers dans 15 % des projets. Marc Dauber, architecte dont le cabinet est installé au Creusot, se passionne pour ce nouveau concept. Il souhaite faire sortir de terre à Chalon un immeuble « vert » entièrement porté par ses habitants. « L'idée c'est de s'asseoir autour d'une table et de décider ensemble comment l'immeuble va se découper, selon les envies et les besoins de chacun. » Pour lancer ce projet d'habitat participatif, et rassembler autour de lui, l'architecte organise une première réunion d'information aujourd'hui au restaurant La Pierre Vive à Chalon. « L'autopromotion permet de développer de nouveaux projets de vie, de travailler sur des



Innovation

1. Exemple d'autopromotion : le projet se nomme « Diwan » à Montreuil conçu par l'atelier Graam. Photo DR

2. Marc Dauber espère trouver plusieurs familles pour se lancer dans ce projet.

Photo Benoit Montaggioni

espaces partagés. Pour moi, l'écologie c'est aussi retrouver le vivre ensemble. » Il cite alors en exemples d'autres projets où les habitants ont imaginé un espace commun

pour les enfants et même un « studio collectif » : « qui pourra héberger les amis en visite, ou l'étudiant qui veut s'isoler pour passer sa thèse. » Pour le moment, le terrain

n'a pas encore été définitivement arrêté, mais Marc Dauber lorgne déjà sur un espace près de la Sucrerie à Chalon. « Pour un architecte, c'est un projet très enthousias-

« L'immeuble va se découper, selon les envies et les besoins de chacun. »

Marc Dauber, architecte

mant, il y a tant de choses à imaginer. » Le futur immeuble sera forcément « vert ». Marc Dauber voit une chaufferie collective au bois et évidemment une isolation parfaite à l'aide de matériaux sains. Autre avantage de l'autopromotion, le prix, il garantit que se passer des services d'un promoteur permettra de faire réduire la facture. Il faudra par contre un peu de patience avant de s'installer dans cet immeuble de nouvelle génération : « C'est un projet sur le long terme, au moins 3 ans. » La première réunion d'information doit permettre de rassembler des personnes convaincues autour de cette idée. Plus tard, ils se réuniront en association puis en SCI pour faire sortir leur rêve de terre

BENOIT MONTAGGIONI

➔ Réunion d'information aujourd'hui à 18 h 30 à La Pierre Vive, rue de Lyon à Chalon-sur-Saône. marc.dauber@wanadoo.fr

DIGOIN

Bientôt de nouveaux locaux pour le Pôle emploi

C'est désormais officiel, d'ici l'an prochain l'agence Pôle emploi du Charolais-Brionnais prendra ses quartiers dans la zone Ligerval. Le contrat de cession du terrain a été signé hier après-midi dans les locaux de la Communauté de communes du Val de Loire (CCVal), propriétaire de cette réserve foncière.

Roland Fleury, le président de l'intercommunalité, et Pascal Blain, directeur régional de Pôle emploi Bourgogne, ont tour à tour para-



Aux côtés de François Philizot, préfet, Pascal Blain, président de l'intercommunalité et Roland Fleury, directeur régional de Pôle emploi Bourgogne, ont signé l'acte officiel. Photo E. D.

phé les documents. Une signature à laquelle assistait également François Philizot, préfet de Saône-et-Loire.

Le futur bâtiment répondra aux engagements de développement durable avec notamment une citerne permettant la récupération des eaux de pluie. Il permettra d'assurer de meilleures conditions d'accueil pour les demandeurs d'emploi et de meilleures conditions de travail pour le personnel.

E. DALIGAND

GUEUGNON. Le Secours Populaire Français organisait l'événement dans le parc du château d'Aux.

La ruée vers les œufs

Hier, les enfants du département avaient rendez-vous à Gueugnon pour une chasse aux œufs géante dans le parc du château d'Aux.

« Trois, deux, un... Partez ! » Une centaine de gamins dévalent la pelouse du château d'Aux à grandes enjambées. À Gueugnon, le Secours populaire français avait invité les enfants du département à une chasse aux œufs géante.

Au pied d'un arbre, près d'un massif de fleurs, des dizaines d'œufs factices sont dispersés dans le parc. L'objectif est simple. Après inscriptions, il s'agit d'en rapporter deux exemplaires, afin de pouvoir enchaîner par les activités de la kermesse installée à proximité.

Le panier peut paraître bien disproportionné, mais qu'importe. La magie opère.

Les plus âgés des participants n'ont pas dix ans. Pour eux, quelques secondes suffisent pour ramener le précieux butin au stand d'inscriptions. Pour les autres, il y a toujours la maman, la grand-mère pour aider à mener à bien cette curieuse quête. Souvent, le panier peut paraître bien disproportionné, mais qu'importe. La magie opère.

Au profit du Japon

Pour acquérir les œufs – les vrais cette fois – chaque participant devra désormais effectuer un parcours ludique. Au programme : course en sac, jeu des anneaux ou lancer de balle sur une pyramide de boîtes de conserve. Une fois ces activités réalisées, les enfants pourront repartir avec leurs œufs en chocolat Kinder, partenaires de l'opération.

Les bénéfices, eux, seront reversés au profit des victimes du Japon.

NOËMI PREDAN



1



2

1. À 14 heures, les enfants sont lâchés. La chasse est ouverte !

2. Une kermesse a permis de prolonger le plaisir, les activités permettant d'obtenir les œufs, les vrais.

3. Les œufs étaient répartis dans l'ensemble du parc.

4. Chaque participant se devait de rapporter deux œufs factices afin d'accéder aux activités.

5. Une bonne partie des participants est venue de Chalon Chagny et Gueugnon.

Photos Noëmi Predan



3



4



5

PLUS BELLE
MA VIE

Le devoir de mémoire de Gérard Hynek

Comme beaucoup d'entre nous, il a découvert qu'il n'avait pas beaucoup échangé avec ses aînés. Aujourd'hui Gérard Hynek met les bouchées doubles... avec ses descendants.

Je me sens aujourd'hui capable de raconter le soir à mes petits-enfants, une histoire sur les arbres fruitiers ». La phrase peut paraître banale. Et pourtant elle prend une belle dimension pour Gérard Hynek, le jeune président de la section des Croqueurs de pommes haut-Mesvrin-la Sorme. Belle pour ce Saint-Serninois s'agissant d'une corde sensible, de lien intergénérationnel, de pédagogie et de transmission du savoir. Son histoire à Gérard a débuté par quelques questions anodines posées par Théo son petit-fils. « Je me suis aperçu qu'il ne mangeait jamais de



Retraité, Gérard Hynek a décidé de devenir un véritable expert des arbres fruitiers. Photo J.-C. P. (CLP)

fruit à la fin des repas. Il n'aimait pas... ». Jusqu'au jour où Théo a découvert le poirier en fleur puis plus tard, le même arbre couvert de poires. « C'est quoi ça ? ».

Comment ça pousse Paddy ?

Le déclin pour Gérard Hy-

nek qui a rapidement entrevu l'opportunité de transmettre l'histoire de cet arbre planté par l'arrière-grand-père de Théo. C'est comme ça que plusieurs semaines après, Théo à l'âge de 7 ans, déguster sa première poire, délicieuse d'autant qu'elle était cueillie sur l'arbre de Paddy (vieux sage en Irlan-

dais) c'est-à-dire Gérard. Depuis Paddy n'en finit plus de répondre aux interrogations de ses quatre petits enfants qui le poussèrent même à s'interroger : « Les questions sont intéressantes, il y a dialogue et tu t'aperçois que tes petits enfants recherchent vers toi une certaine information et éducation, parce que leurs parents vivent la même vie que nous on a vécu avec nos enfants, c'est simple on a vécu rapidement, on a travaillé et oublié de transmettre ». Et Gérard se souvient du verger de son grand-père, des greffes réalisées, pour admettre bien plus tard et comme beaucoup d'autres de sa génération, qu'il n'avait pas échangé, qu'il ne savait pas greffer, ni semer, ni même tailler des fraisiers. Je n'ai jamais rien demandé. Oui Gérard était passé à côté comme on dit. Mais il a su rebondir puisqu'aujourd'hui

d'hui il a la chance d'être questionné. Et comme l'homme ne fait jamais rien à moitié, il s'est investi complètement dans l'association des « Croqueurs de pommes » pour prendre même la présidence de la section locale à Saint-Sernin-du-bois. Depuis la pomologie n'a plus de secret pour lui « J'ai progressé comme j'ai jamais progressé, le vent, les abeilles, la sauvegarde du patrimoine génétique fruitier... c'est énorme, mais quand tu ne peux pas expliquer ça à tes petits-enfants, tu manques une éducation... ». À Saint-Sernin la section des Croqueurs de pommes a vu le jour en avril 2010. Sous l'impulsion d'une équipe d'autres passionnés construite autour de Gérard Hynek, elle compte à ce jour 78 adhérents. Pas vraiment une surprise quand on connaît le tempérament bien trempé de ce Bourguignon.

JEAN-CLAUDE PIERRAT (CLP)

LE CREUSOT



Les passagers seront débarqués sur la colline du Gros Chaillot. Les enfants s'élanceront ensuite à la recherche des œufs en chocolat. Photo J.-C.P. (CLP)

Les trains des œufs de Pâques

Signe de l'intérêt répété et constaté du public, l'association des chemins de fer du Creusot a décidé de renouveler son animation : Les trains des œufs de Pâques. Chaque année cette animation permet à des centaines de p'tits loups de se retrouver avec leurs parents dans les trains puis sur la colline du Gros Chaillot, pour rechercher les

fameux œufs en chocolat. Cette année, l'opération se déroule les 24 et 25 avril. Départs des trains de la gare des Combes à 15, 16 et 17 heures. Tarif : enfant de moins de 12 ans mais de plus d'un mètre : 4,90 euros, plus de 12 ans et adulte : 6,90 euros. Gratuit pour les moins de 1 mètre.

J.-C.P. (CLP)

☛ Tel : 03.85.55.26.23.

Une journée d'exception!



500 ANIMAUX SAUVAGES dans leur environnement naturel
25 ATTRACTIONS SPECTACULAIRES pour toutes les générations
LE GOÛTER DES ANIMAUX en compagnie des soigneurs
DES SPECTACLES ANIMALIERS époustouflants

NOUVEAUTÉS 2011 :
le T'WIST, vertigineux spinning coaster
la nouvelle mini-ferme, le fantastique spectacle des otaries
Pour tout savoir sur le calendrier d'ouverture, consultez le site :
www.lepal.com • Tél. 04 70 42 68 10



Le PAL 03290 DOMPIERRE-sur-BESBRE

2-439881

Photos : Langendoff, Paillette, Verçoigne.

AVIS DE DÉCÈS

L'Association Crématisse Mâconnaise vous fait part du décès de son adhérent

Madame Suzanne GUICHARD

La cérémonie se déroulera le jeudi 21 avril 2011 à 13 h 30 au centre funéraire Rolet.

Le président et les membres de la Société d'Horticulture de Mâcon, très touchés de la disparition de

Suzanne GUICHARD
Épouse de notre collègue et ami Henri GUICHARD

présentent ses sincères condoléances à la famille et vous invitent à assister aux obsèques civiles au centre funéraire Rolet à Sancé jeudi 21 avril à 13 h 30.

LUGNY

Odette RICHY, Roland RICHY, Raymond et Paulette RICHY, ses enfants ; Claudie, Colette, Patrick, Dominique, Chantal, Didier, Claude, ses petits-enfants et leurs conjoints ; ses arrière-petits-enfants ; Mme Marthe SANGOY, sa sœur ; ses neveux et nièces ; les familles LIBET, RICHY ; parents et amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Henriette RICHY née LIBET

survenu le 20 avril 2011 à l'âge de 95 ans. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lugny le vendredi 22 avril 2011 à 15 h 30. Condoléances sur registres. La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine et en particulier le personnel de l'hôpital Belnay de Tournus pour ses bons soins et son dévouement, et rappelle à votre souvenir son époux

Monsieur Louis RICHY
décédé en 1982.

LUGNY - BURG

Le comité cantonal FNACA invite ses adhérents disponibles à assister aux obsèques de leur camarade

Jean GAUFFENY

vendredi 22 avril à 15 heures en l'église de Burgy.

PARAY-LE-MONIAL VARENNES-VAUZELLES (58) VÉNISSIEUX (69)
On nous prie d'annoncer le décès de

Madame Marceline MARINGUE née BERGER

survenu dans sa 97^e année. Ses obsèques religieuses auront lieu le vendredi 22 avril 2011 à 14 heures en l'église Sainte-Marguerite où l'on se réunira. Mme MARINGUE repose au complexe funéraire P.F.G. De la part de Pierre MARINGUE et sa compagne Angéline, Jacqueline et Armand VERNUSSE, ses enfants ; ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants ; et de toute la famille. Les condoléances seront reçues sur registres. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SAINT-MARCEL**Marcel DUFOUR**
Ancien d'Algérie

nous a quittés à l'âge de 74 ans. Frédérique, sa fille ; André et Ginette GANDREY, ses cousins, cousines et tous ses proches, vous invitent à vous unir à eux pour lui rendre un dernier hommage vendredi 22 avril 2011 à 10 heures en l'église de Saint-Marcel. Selon ses volontés, son corps sera crématisé. Ni fleurs, ni plaques. Frédérique rappelle à votre souvenir son épouse

Jeannine

décédée le 7 février 1998, et remercie les personnes qui prendront part à sa peine.

BRAGNY-SUR-SAÔNE

Marguerite DESBOIS, son épouse ; ses enfants ; ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants ; André et Solange BOISSARD, son beau-frère et sa belle-sœur ; ainsi que toute la famille, ont la douleur de vous faire part du décès de

André DESBOIS

survenu à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 avril 2011 à 14 h 30 en l'église de Bragny-sur-Saône. Condoléances sur registres. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

DOUAI (59500)

Son souvenir est inscrit dans nos cœurs et n'en sera pas effacé

Madame Huguette LOGEZ née CHAINARD
Veuve de Charles LOGEZ

nous a quittés dans sa 90^e année. Mme Vve Hugues LOGEZ-COLAS, ses enfants et petits-enfants, Mme Chantal LOGEZ, M. Claude LOGEZ, M. et Mme Jean-Michel et Marie-Geneviève FOULON-LOGEZ et leurs enfants, Mme Marie-Dominique de BAILLIENCOURT-LOGEZ et ses enfants, Mme (†) Annie VIVIEZ-LOGEZ, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Gérard VIVIEZ, leurs enfants et petits-enfants, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; ses neveux et nièces ; toute la famille. Ses funérailles religieuses ont été célébrées le mardi 19 avril 2011 à 10 heures en l'église Notre-Dame à Douai-Porte de Valenciennes, sa paroisse. Selon sa volonté, son corps a été incinéré dans l'intimité familiale au crématorium de Roost-Warendin et ses cendres reposent au cimetière de Noeux-les-Mines dans le caveau de famille. 385, rue Georges Sarazin 59500 Douai

CHARNAY-LÈS-CHALON CHAGNY

Mme Blanche BOUTECULET, son épouse ; M. Marc MOREAU, Mme Colette MOREAU, M. et Mme Jacques MOREAU, ses neveux et nièces ; M. et Mme Roger PEULSON, ses neveux et nièces ; les familles GODIN, DEBRAND, BOUDRIAUT, DAUMAS, KADDOUR, BARDET, ses cousins, cousines ; et amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Georges BOUTECULET

survenu à l'âge de 86 ans. Ses obsèques religieuses auront lieu le samedi 23 avril 2011 à 10 h 30 en l'église de Charnay-lès-Chalon. Condoléances sur registres. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CHATTE - SAINT-VÉRAND PEYRINS - ROMANS SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON

Les familles BERNARD, RENAUD, parents, alliés et amis, ont le regret de vous faire part du décès de

Madame Madeleine RENAUD née BERNARD

à l'âge de 95 ans. Un recueillement aura lieu le vendredi 22 avril 2011 à 11 h 30 au cimetière de Saint-Gengoux-de-Scissé. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

DIGOIN - REYRIEUX (01) VITRY-EN-CHAROLAIS CANNES

M. Francis DE BRITO, son époux ; M. et Mme Jean-Claude DE BRITO, ses enfants ; Mickaël, Nicolas, Romain, ses petits-enfants et leurs compagnes ; Corentin, son arrière-petit-fils adoré ; M. et Mme André DUBOUCHER, sa sœur et son beau-frère ; Mme Micheline DUPUIS, sa belle-sœur ; M. et Mme Christian PERRET, ses neveux, nièces ; et toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Yvette DE BRITO née PREVOT

survenu à l'âge de 78 ans. Ses obsèques religieuses auront lieu vendredi 22 avril 2011 à 9 h 30 en l'église Sainte-Bernadette. Ni fleurs, ni plaques. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

TRAMBLAY - TRAMAYES

Mme Angèle BILLER, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de vous faire part du décès de

Marcel BURILLER
son gendre

survenu le 18 avril 2011 à l'âge de 64 ans. Ses obsèques civiles seront célébrées au centre funéraire Rolet à Sancé le vendredi 22 avril 2011 à 17 heures.

REPLONGES LE PERREUX-SUR-MARNE (94) BRUXELLES

Francine et Hervé MAGNON, Eric et Béatrice BERGANO, Christine BERGANO, ses enfants ; Charlotte, Perrine et Zoé, ses petites-filles ; ainsi que toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Louis BERGANO

survenu le 19 avril dans sa 84^e année. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 22 avril 2011 à 16 heures en l'église de Replonges. Louis repose à l'Espace Funéraire Carrara à Ozan. Condoléances sur registres. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Espace Funéraire Carrara
Ozan/Pont-de-Vaux - 03 85 51 49 49

LE CREUSOT

M. Jean-Michel PERRIN, son fils ; Fabienne et Christian KALISKY, Nathalie LAFLAMME et Jean-Sébastien FEMIA, ses petits-enfants ; Cyprien, Florent, Ségolène, Ludivine, ses arrière-petits-enfants ; Kylian, son arrière-arrière-petit-fils ; M. et Mme Louis MERLIN, leurs enfants et petits-enfants ; ainsi que toute la famille, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Raymonde LEVALLARD née PERNETTE

survenu à l'âge de 97 ans. La défunte repose au complexe funéraire Viollon 10, rue de Pologne au Creusot. Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 23 avril à 10 h 30 en la chapelle Notre-Dame du Travail à Torcy. Ni fleurs, ni plaques mais des dons au profit du Club Cœur et Santé et Bourgogne Cardio. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

P.F. Viollon Le Creusot/Saint-Vallier
03 85 55 36 56

ROMENAY

M. Claude LURIN, son fils ; Frédéric LURIN et Véronique et leur fils Joachim, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Jacqueline LURIN née GOUABAULT

survenu à l'âge de 86 ans des suites d'une longue maladie. Ses funérailles auront lieu le vendredi 22 avril 2011 à 10 heures en l'église de Romenay. La famille rappelle à votre souvenir son époux

André LURIN

décédé en juillet 2000. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Pompes Funèbres Générales
Saint-Étienne - 04 77 57 34 02

Les textes nécrologiques

sont reçus

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 18 h 30
- Les samedis, dimanches et jours fériés de 14 h à 19 h 30

Tél. 03.85.90.69.19

Fax 03.85.94.02.54 - e-mail : carnetbpjls@lejsl.fr

Conseil :

téléphonez après avoir envoyé votre fax

JOUDES - BETTANT

Régine et Georges PERNODET, Daniel, Paul et Françoise, Georges et Elisabeth, Bernard et Maryse, Michel et Christiane, Monique et Bernard PRUDENT, Guy et Claudine, Chantal, Didier et Isabelle, ses enfants ; ses vingt-deux petits-enfants et ses vingt-neuf arrière-petits-enfants ; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ; parents et amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Roger BESSARD

survenu à l'âge de 89 ans. Roger repose à la chambre funéraire Bertrand à Saint-Amour. Ses obsèques auront lieu vendredi 22 avril 2011 à 13 h 30 en l'église de Joudes. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MONTCONY - SIMARD

Mme Marie-Claude LEGER, sa nièce ; Emilie, Damien, Maxime et Thibaut ; Marcel, son frère ; Yvette, Simone et Yvonne, ses sœurs ; ainsi que toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Jeanne MERSCEMAN

survenu à l'âge de 80 ans. Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 22 avril 2011 à 10 h 30 en l'église de Montcony. Jeanne repose au funérarium Marchand à Saint-Germain-du-Bois. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ROANNE - CERON

Mme Anne Marie VALANCOGNE, son épouse ; Nathalie, Béatrice, Christophe, ses enfants ; et leurs conjoints ; ses petites-filles ; Mme VALANCOGNE, sa maman ; ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs ; et ses beaux-parents ; parents et amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Louis VALANCOGNE dit « Pilou »

survenu le 19 avril 2011 à l'âge de 59 ans. La cérémonie funéraire aura lieu le vendredi 22 avril à 14 h 30 au funérarium municipal de Roanne où le défunt repose, suivie de l'inhumation au cimetière de Chambilly. La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

CROTTET

Annie LUSSIAUD, son épouse ; Pierre-Yves, son fils ; Mme et M. Noël LAURENT, Mme Monique LUSSIAUD et M. René BREUIL ; Mme LACHARME, sa belle-mère ; les familles LACHARME, LUSSIAUD et NICOLAS, ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Yves LUSSIAUD

survenu à l'âge de 60 ans le 20 avril 2011. Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 23 avril à 10 h 30 en l'église de Crottet. Condoléances sur registres. Yves repose au centre funéraire Rolet à Sancé. Ni fleurs, ni plaques mais des dons pourront être faits pour la recherche contre le cancer. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SIMANDRE

M. René DUMONT, son époux ; M. et Mme Daniel DUMONT, M. et Mme Michel DUMONT, ses enfants ; Frédérique et Hamid, Fabienne et Jérôme, Séverine et Christophe, Stéphanie et Vincent, Thomas et Cécile, ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants ; les familles FLEURY, ROZAND, BACHOT, GROS ; ses frères et sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs ; ses neveux et nièces ; ses cousins et cousines ; ses amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Simone DUMONT née BACHOT

survenu le 20 avril dans sa 82^e année. Ses obsèques religieuses auront lieu le vendredi 22 avril à 14 heures en l'église de Simandre. La défunte repose à la chambre funéraire Janin de L'Abergement-de-Cuisery. La famille remercie sincèrement le personnel de la maison de retraite de Romenay pour son dévouement et la qualité des soins apportés à Mme DUMONT pendant son séjour. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

REMERCIEMENTS

SAVIANGES

M. et Mme Daniel RÉPY et leurs enfants, très touchés par les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Adrienne MARÉCHAL née VARIOT

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

OBSÈQUES AUJOURD'HUI

Sancé : 13 h 30, centre funéraire, Suzanne Guichard, née Duchet.

Chalon-sur-Saône : 15 h, cimetière nord, M. René Murnier.

Chalon-sur-Saône : 16 h, cathédrale Saint-Vincent, Mme Marie-Marthe Degueret, née Niarfait.

Saint-Marcel : 14 h 30, funérarium, M. Antoine Rimaud.

Bragny-sur-Saône : 15 h, église, Gilles Questel.

Tournus : 9 h 30, abbaye Saint-Philibert, Mme Berthe Raymonde Boisson, née Sangouard.

Demigny : 15 h, église, M. Pierre Charbonnier.

Sornay : 10 h 30, église, M. Paul Lecuelle.

Loisy : 10 h 30, église, Mme Simone Puget, née Girard.

Châteaurenaud : 14 h, église, M. Maurice Bailly.

Montceau-les-Mines : 14 h 30, église Notre-Dame, Mme Bogena Mackowiak, née Mikalajczak.

Le Creusot : 15 h 30, église Saint-Eugène, M. André Messier.

Chalmoux : 10 h 30, église, Mme Denise Vitrani, née Ledey.

Bourbon-Lancy : 15 h, chapelle de Saint-Denis, Mme Renée Moussy, née Borne.

Autun : 10 h 30, église Saint-Jean, Mme Christiane Carro, née Gaeymaey.

Luneau (03) : 15 h, église, Mme Jeanne Troussière, née Duperoux.

Chamelet (69) : 14 h 30, église, M. Eric Balloffet.

Besoin
de faire paraître
un texte nécrologique
en France ?

Choisissez

lejournal
DE SAÔNE-ET-LOIRE

Le service carnet
met tout en œuvre
pour vous garantir
une pleine satisfaction

Contactez-nous

Tél. 03.85.90.69.19

Fax 03.85.94.02.54

e-mail - carnetbpj@lejsl.fr

VITICULTURE

Un concours de vins jugé que par des femmes

Aujourd'hui à Beaune, le concours des Féminales est à sa cinquième édition. 3 703 échantillons seront dégustés par 560 dégustatrices. Ce concours monte en puissance. Lors de sa création, 170 dégustatrices avaient jugé 1 120 échantillons. Ce jeudi au palais des Expositions, ces chiffres ont triplé. Sous la présidence de l'actrice Elsa Kikoine, qui a joué dans de très nombreuses séries télévisées, mais aussi pour le cinéma : *Protéger et servir* et *Demain je me marie* en 2010, elles seront 560 professionnelles ou œnophiles à juger 1 120 échantillons.

Afin d'assurer une dégustation optimum, chaque vin est jugé par trois femmes placées à des tables différentes. Chacune goûte 20 vins environ et jamais les mêmes que ses voisines, pour éviter les discussions.

Si cette formule a un tel succès, c'est parce qu'elle colle à une réalité. Dans les pays grands consommateurs de vins (France, Allemagne, USA), ce sont les femmes, à plus de 70 %, qui achètent le vin pour leur foyer. Pour les producteurs, une médaille aux Féminales, constitue ainsi l'assurance que leur



L'actrice Elsa Kikoine est la présidente du jury des Féminales. Photo DR

produit plaît aux femmes, et donc à celles qui choisissent la plupart du temps. En 2010, 4 millions de médailles ont été apposées sur des bouteilles.

Par ailleurs, le vin n'est plus l'apanage de la gentry masculine. Nombre de femmes se sont aujourd'hui imposées dans la filière professionnelle. Ce sont elles qui constituent, aujourd'hui, l'essentiel du jury des Féminales.

RENDEZ-VOUS

Dans notre édition
de vendredi, retrouvez
notre dossier spécial
sur les femmes et le vins

BEAUNE (21)

Les cambrioleurs emportent 30 téléviseurs

Une trentaine de téléviseurs ont été dérobés au cours de la nuit de mardi à mercredi dans le magasin d'électroménager Elecrolash installé avenue du Lac, à Beaune en Côte-d'Or.

Les policiers ont été alertés vers 2 heures du matin. À leur arrivée, les cambrioleurs

avaient disparu, emportant les 30 appareils. Les enquêteurs du commissariat local se sont rendus sur les lieux, rejoints par des spécialistes de l'identité judiciaire. Plusieurs indices ont été recueillis et les policiers vont exploiter les films tournés par les caméras de surveillance.

EN BREF

CHENÔVE (21)

Une bombe sur le chantier du tram

Une pelleteuse a mis au jour, hier, vers 16 heures, sur le chantier du futur dépôt des trams, rue des Ateliers à Chenôve près de Dijon, une bombe datant sans doute de la Seconde Guerre mondiale. Les policiers et les pompiers ont fait évacuer le chantier. On attendait hier soir l'intervention d'une équipe de démineurs.

GARDE À VUE. Les dossiers ouverts depuis 2008 seraient concernés par la jurisprudence européenne.

Procédure annulée à Dijon

Une procédure a été annulée, hier, à Dijon, par application de la jurisprudence européenne. Des centaines d'autres pourraient suivre.

Le tribunal correctionnel de Dijon a rendu, hier, sur le siège, la décision de nullité intégrale de procédure demandée par Maître Touraille par application de la jurisprudence de la cour européenne des droits de l'Homme. Il s'agit du premier dossier de ce type qui selon les avocats pourrait ouvrir « la brèche d'un véritable tsunami judiciaire ». Selon Maître Gavignet, avocat dijonnais et président de la commission pénale nationale de la FNU-JA : « La nullité pourrait être soulevée pour de nombreux dossiers. »

Pour mémoire, pressés par une décision de la Cour de cassation, les ministères de l'Intérieur et de la Justice ont appelé vendredi dernier à la mise en œuvre immédiate de dispositions prévues par la réforme qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juin. Il s'agit en particulier de permettre à toute personne en garde à vue de demander qu'un avocat assiste à ses interrogatoires, alors que la loi ne prévoyait jusqu'à présent qu'un entretien de 30 minutes.



Dans la France entière la réforme de la garde à vue provoque des réactions passionnées au sein des barreaux. Philippe Bruchot

Les conséquences d'une annulation

Selon les avocats faire repartir une procédure à zéro signifie qu'il faut tout recommencer. Le prévenu n'est plus soumis à des poursuites pénales, il n'y a plus aucun élément contre lui. Si on veut enclencher une nouvelle procédure, il faut de nouvelles preuves. On ne peut plus se servir du travail fait en amont dans le cadre de l'enquête. C'est le parquet qui a le pouvoir de relancer l'affaire, s'il la juge suffisamment grave.

Dans leur immense majorité, les avocats ont répondu présents et « parent au plus pressé », mais ils jugent insuffisant le budget consacré par l'Etat à « l'aide juridictionnelle », destinée aux citoyens les plus démunis.

Une réforme avec des lacunes

Plusieurs barreaux ont décidé de ne pas appliquer immédiatement la réforme de la garde à vue, pourtant réclamée de longue date par les avocats, invoquant des raisons de rémunération, les carences du texte ou le flou entourant sa mise en œuvre précipitée. Outre ces motifs budgétaires, certains « grévistes » invoquent aussi les lacunes de la réforme qui, selon les avocats, ne va pas assez loin dans le respect de la Convention européenne des droits de l'Homme, en ne leur permettant pas, par exemple, d'avoir accès au dossier de leur client. D'autres ont décidé une application « maximaliste » des normes prévues par la Convention européenne.

A Dijon, il n'est pas question de grève, mais davantage d'une interprétation des arrêts. « Nous avons réagi rapidement, nous avons été parmi les premiers à poser les questions prioritaires de

« Le droit européen est supérieur. Pour la garde à vue, l'avocat aurait dû être présent depuis novembre 2008. »

Maître Gavignet

constitutionnalité. Les décisions de la cour européenne s'appliquent dans toute l'Europe et cela depuis le 27 novembre 2008 », note Maître Gavignet en insistant sur le fait qu'une « jurisprudence est rétroactive ». L'annulation de toutes les procédures où il y a eu garde à vue depuis 2008 pourrait donc être un scénario envisageable. Il s'agirait donc de faire repartir les procédures à zéro (voir encadré).

Selon Maître Touraille et Maître Gavignet « La France a regardé passer les arrêts jusqu'à ce qu'elle soit condamnée ». On imagine que le parquet fera appel de la nullité prononcée, hier. Deux dossiers de Maître Gavignet invoquant la nullité ont par ailleurs été renvoyés.

Les avocats entendent ne pas lâcher l'affaire : « L'état n'a pas respecté les règles essentielles »...

CATHERINE VACHON

NEUVILLE-SUR-SAÔNE (69)

Un homme de 70 ans tué par un camion

Hier, vers 9 h 30, un camion de 39 tonnes a percuté un septuagénaire qui traversait l'avenue Carnot, à Neuville-sur-Saône dans le Rhône. Georges Berthelon, originaire de Vauxrenard dans le Beaujolais, venait distribuer des prospectus sur la commune. Il aurait traversé la route pour rejoindre le trottoir d'en face lorsque le poids lourd a surgi. Le 39 tonnes voulait doubler un camion poubelle à l'arrêt, et n'aurait pas vu le piéton s'avancer sur la chaussée. Quelques minutes après la

collision, le Samu et les pompiers sont alertés par un riverain, et se rendent rapidement sur place. Malgré les premiers soins prodigués, la victime ne se réveillera pas et décédera sur place. De son côté, le jeune conducteur de 22 ans, très choqué, a aussi été pris en charge par le Samu. Il venait de terminer une tournée de livraison dans l'Ain et s'appretait à fournir un client sur Neuville. Les tests d'alcoolémie et de drogue pratiqués par les gendarmes se sont révélés négatifs.

YOUSSEF LACHKHAB

ROANNE (42)

« Trois petits tags et une affaire nationale »

« Pour trois petits tags on en arrive à une affaire de dimension nationale. Comme s'il n'y avait pas d'autres chats à fouetter ! », analyse le secrétaire de l'Union locale CGT Serge Lenoir, lundi dernier. « L'affaire », c'est celle des cinq militants de la CGT poursuivis pour dégradations en réunion et outrages envers une personne dépositaire d'une mission de service public. Il leur est reproché d'avoir inscrit des tags injurieux envers le député Yves Nicolin (« Nicolin, casse-toi pov'con ») en marge d'une manifestation contre la réforme des retraites, le 23 sep-

tembre. Le sous-préfet et le député avaient porté plainte.

Créé dans la foulée, le comité de soutien a déjà réuni plus de 4 000 signatures et vient de changer de forme en prenant la forme d'une association dénommée « Pour l'expression et les libertés syndicales et la relaxe des cinq militants CGT roannais. » Une structure qui regroupe l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de la CGC et de la CFTC, tous les partis de Gauche, des associations telles que la LDH ou Attac, ainsi que des citoyens lambda.

Le représentant de la LDH fustige pour sa part « la dili-

gence avec laquelle a été traitée cette affaire alors que les auteurs de tags racistes, autrement plus graves sur le Roannais, courent toujours. »

Parmi les actions envisagées par cette nouvelle association, figure la tenue d'un meeting de soutien le 24 mai. Date à laquelle les cinq militants ont été convoqués par le procureur dans le cadre d'une reconnaissance préalable de culpabilité et à laquelle ils ne se rendront pas. Avant « une journée d'action nationale » annonce Serge Lenoir, le jour du procès soit le 13 septembre.

MAX CHAPUIS

27 % Les biocarburants pourraient représenter 27 % des besoins mondiaux en carburants du secteur du transport en 2050 contre 2 % aujourd'hui, selon l'Agence internationale de l'énergie.

Diplomatie. Le chef de la diplomatie française Alain Juppé, arrivé hier en Tunisie avec un chèque de 350 millions d'euros d'aide, relance les relations avec Tunis. **À lire en page 21**

15

FRANCE et MONDE

CONFLIT. La ville libyenne de Misrata est toujours assiégée et bombardée par les pro-Kadhafi.

Des conseillers militaires envoyés en Libye

Médecins. Un tir de mortier a touché à Misrata, hier, deux médecins ukrainiens, tuant l'homme et blessant sa consœur. **Journalistes.** Un journaliste a été tué, hier, à Misrata, et trois blessés, dont un grièvement, victimes d'un tir de mortier.

La France et l'Italie ont annoncé hier, après les Britanniques, l'envoi en Libye de conseillers militaires auprès de la rébellion.

Le président du Conseil national de transition (CNT), Moustapha Abdeljalil, reçu hier à Paris, a plaidé en faveur d'une « intensification » des frappes sur les forces pro-Kadhafi, notamment à Misrata, « où la situation est très grave » selon lui.

Navi Pillay, Haut commissaire de l'Onu aux droits de l'Homme, a condamné l'utilisation de bombes à sous-munitions dans cette ville, évoquant « des crimes internationaux ».

Les vivres, les médicaments et les services commencent à manquer à Misrata : des queues se forment devant les boulangeries, où le pain se fait de plus en plus rare, et devant les stations service.

Nouri Abdallah Abdoullati, l'un des chefs insurgés de la ville, avait indiqué mardi soir que les rebelles demandaient l'envoi de soldats français et britanniques sur la base de principes « humanitaires ». « Il s'agit d'une situation de vie ou de mort », a-t-il affirmé.

Mais le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, s'est déclaré « tout à fait hostile » à l'éventualité d'une intervention au sol et selon l'Elysée, le CNT « n'a pas du tout de revendications sur des troupes au sol ».

En revanche, quelques offi-



Nicolas Sarkozy (G) a reçu, hier à l'Elysée, Moustapha Abdeljalil, président du CNT. Photo AFP

ciers français effectuent une mission pour conseiller le CNT. « Il y a des éléments militaires qui sont avec notre représentant diplomatique auprès du CNT » à Benghazi, a déclaré le président français Nicolas Sarkozy après avoir reçu Moustapha Abdeljalil, qui a promis d'établir dans son pays un « Etat démocratique ».

Cette assistance n'a cependant « absolument rien à voir avec l'envoi de troupes » au sol, a insisté M. Sarkozy.

Rome a également annoncé, hier, l'envoi de dix instructeurs militaires à Benghazi, à l'instar de Londres mardi.

« L'Italie et l'Angleterre

s'accordent sur le fait qu'il faut entraîner les rebelles : ce sont des jeunes désireux de se battre pour leur cause, mais ils n'ont pas les capacités nécessaires et nous irons donc là où il y a les conditions de sécurité nécessaires pour fournir notre savoir-faire et leur permettre d'affronter une armée qui est, elle, professionnelle », a expliqué le ministre italien de la Défense, Ignazio La Russa.

Le président Barack Obama « soutient » la décision des alliés d'envoyer des conseillers militaires et « espère et pense qu'elle va aider l'opposition », a indiqué la Maison-Blanche, en précisant que Washington n'entendait pas non plus dé-

ployer de troupes au sol.

Le ministre libyen des Affaires étrangères, Abdelati Laabidi, avait déploré mardi l'envoi de conseillers militaires, affirmant qu'une telle initiative « prolongerait » le conflit. Seif al-Islam, fils de Mouammar Kadhafi, s'est dit « très optimiste », estimant que le régime allait l'emporter face à l'insurrection.

Alors que la France a annoncé qu'elle allait « intensifier » ses frappes aériennes, l'identification des cibles reste un problème crucial, selon de nombreux analystes.

Mouammar Kadhafi « a vite compris que ses chars et ses blindés sont très vulnéra-

« La position de la France est très simple : nous n'envisageons pas des troupes de combat au sol. »

François Baroin, porte-parole du gouvernement

bles et il a embarqué ses forces sur des pick-up qu'il est très difficile de distinguer de ceux des insurgés », explique le général de corps aérien (CR) Jean-Patrick Gaviard.

Deux avions de combat français Mirage à court de carburant, qui participent vraisemblablement aux opérations en Libye, ont effectué, hier, un atterrissage d'urgence sur l'île de Malte pour se réapprovisionner.

L'aide humanitaire internationale continue d'arriver dans le pays. Le Programme alimentaire de l'Onu (PAM) a commencé à acheminer par voie terrestre, via la Tunisie, de la nourriture pour 50 000 personnes dans l'extrême ouest du pays, où les combats se sont aussi intensifiés.

A Misrata, où 4 000 migrants sont toujours bloqués, un bateau humanitaire de la Croix-Rouge a accosté hier, alors que l'Organisation internationale pour les migrations a annoncé une troisième opération d'évacuation de migrants.

Des ressortissants du Niger, du Tchad et du Ghana campent par milliers dans des conditions sordides.

SOCIAL. 179 000 personnes sont affiliées au régime minier.

La lutte des retraités mineurs

Des centaines de retraités mineurs se sont rassemblés, hier, près de l'Assemblée nationale à Paris pour protester contre le projet de réforme de leur régime spécial de Sécurité sociale.

Venus de tous les bassins miniers, aussi bien du Nord-Pas-de-Calais que de Lorraine, d'Alsace, d'Anjou ou du sud, retraités mineurs et veuves se sont réunis à l'appel de la CGT. Bien que des négociations aient été engagées avec le ministère du Travail et de la Santé, cette manifestation visait à obtenir le soutien des parlementaires.

« Dans tous les bassins miniers, toutes les familles politiques nous donnent raison dans nos revendications, y compris le président de la République qui s'était engagé à ne pas toucher à nos acquis alors que dans la réalité c'est tout le contraire qui se passe »,



Mineurs et personnels de la Sécurité sociale minière se sont rassemblés à l'appel de la CGT. AFP

a déclaré Jean-Alain Barrier, de la fédération mines-énergie de la CGT.

« Aujourd'hui les mineurs viennent dire aux parlementaires, "ça suffit les belles paroles, on veut connaître vos positions et le rôle que vous allez jouer au sein des groupes de l'Assemblée pour faire prendre en compte ces revendications" », a-t-il ajouté.

Les retraités mineurs redoutent une dilution de leur régime de Sécu dans le régime général et veulent que les retraites et pensions de reversion aux veuves soient revalorisées car elles sont inférieures de 17 % à celles du régime général. En 2001, elles avaient été alignées mais les mineurs partis avant 1987 (soit 80 % de l'ensemble) avaient été exclus

de cette revalorisation, selon la CGT. « Plus de 50 % de nos veuves sont au seuil de pauvreté », a affirmé M. Barrier.

Le régime minier, en vigueur depuis 1946, combine une assurance-maladie, où tout est pris en charge à 100 %, avec une offre de soins dans des établissements de santé dont certains sont en grande difficulté financière.

EN BREF

DRÔME

Un maire veut sauver son hôpital à tout prix

Liliane Bettencourt, Bill Gates, Bernard Arnault et Jean-Pierre Foucault ont été appelés au chevet de l'hôpital de Buis-les-Baronnies par Jean-Pierre Buix, maire communiste, qui recherche un mécène pour contribuer à hauteur de 4 millions à son budget de rénovation. Près de 18 millions sont au total nécessaires pour remettre aux normes l'établissement.

VAR

Disparition inquiétante d'une femme

D'importants moyens ont été mobilisés par la gendarmerie après la disparition jugée « inquiétante » à Lorgues, d'une femme âgée de 50 ans, Colette Deromme, qui n'a plus donné signe de vie depuis vendredi, ont indiqué, hier, les enquêteurs. La quinquagénaire a quitté son domicile vendredi après-midi, sans prendre sa voiture ni aucun effet personnel.

Picard mon jardin à croquer

4 œufs glacés

3€95 NOUVEAU

Coques en chocolat au lait garnies d'une crème glacée à la vanille avec une sauce caramel, la boîte de 180 ml, 21€94 le litre



Retrouvez le magasin le plus proche ou faites vous livrer* sur www.picard.fr
(*Service disponible sur Paris, la région parisienne et la plupart des grandes agglomérations)

Service Information Consommateur **N° Azur 0 810 13 12 11**

PRIX D'UN APPEL LOCAL



Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. www.mangerbouger.fr

FAIT DIVERS

Double homicide dans le Nord : un crime passionnel



Les enquêteurs devant une maison de Marcq-en-Barœul, dès mardi soir. Photo AFP

L'homme soupçonné d'avoir tué son ex-compagne et le nouvel ami de celle-ci avant de s'enfuir avec ses deux filles, mardi soir à Marcq-en-Barœul, pourrait avoir « prémédité ».

« Tout laisse penser qu'il est venu sur les lieux avec l'intention de tuer », a déclaré le procureur de Lille, Frédéric Fèvre. Les enquêteurs pensent qu'il est arrivé sur les lieux avec un couteau. Les deux victimes ont été « lardées de très nombreux coups », a-t-il ajouté.

Le procureur, qui a évoqué « un terrible drame passionnel », a indiqué qu'il envisageait d'ouvrir une information judiciaire, aujourd'hui, pour

« assassinats » et « enlèvement et séquestration », des faits passibles de la réclusion criminelle à perpétuité.

Séparation récente

L'agent comptable des impôts de 48 ans, qui était dépressif et en arrêt maladie depuis sa séparation survenue il y a environ un mois, était manifestement venu pour récupérer ses deux fillettes de 2 et 5 ans. Son ex-compagne, inspectrice des impôts âgée de 39 ans, vivait également avec deux autres filles, âgées de 6 et 10 ans et nées de précédentes unions.

Mardi soir, l'une des filles s'est réfugiée chez des voisins en criant : « on est en train de tuer ma maman ». Ceux-ci ont immédiatement prévenu la

police, qui a retrouvé le corps de la mère de famille à l'intérieur de la maison, et celui de son nouveau compagnon âgé de 44 ans sur la terrasse.

Le suspect avait pris la fuite en voiture avec ses deux fillettes. Les deux aînées ont été hospitalisées en état de choc.

C'est finalement chez un ami habitant Hettange-Grande en Moselle, près de Thionville, qu'il a été interpellé par les gendarmes, sans opposer de résistance.

Le suspect, placé en garde à vue à Metz après son interpellation mardi soir, a été transféré dans les locaux de la police judiciaire de Lille hier en fin de journée. Il est resté complètement mutique et prostré lors des premières auditions.

TRANSPORT

Les PV devraient arriver aux bonnes adresses

Deux modifications, technique et législative, décidées par Claude Guéant, permettent aux personnes qui ont vendu leur voiture de ne plus recevoir les éventuelles amendes adressées au nouveau propriétaire, a annoncé, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, avait annoncé le 1^{er} mars le dépôt d'un projet de loi pour remédier au cauchemar vécu par des automobilistes destinataires de PV pour des infractions commises par les acquéreurs de leur voiture.

Depuis le mois de mars, des instructions ont été données « aux officiers du ministère public pour traiter les dossiers en instance avec rapidité et bienveillance », explique le communiqué. Deux actions ont été engagées, « dont l'effet permet d'ores et déjà aux personnes qui ont cédé leur véhicule de ne plus se voir réclamer les éventuelles amendes dressées au nouveau propriétaire », poursuit le communiqué.

Il s'agit d'une « modification technique du Système d'immatriculation des véhicules », opérationnelle depuis la fin du mois de mars, et d'une

« modification législative », adoptée le 14 avril par le Sénat, qui « modifie le code de la route et le code de procédure pénale pour faire peser sur l'acquéreur d'un véhicule les avis de contraventions ». Ce texte législatif devrait être définitivement adopté avant la fin du mois de juin, ajoute le ministère.

L'Association nationale de défense des victimes d'injustices, qui revendique 150 adhérents, dénonce depuis plusieurs mois les poursuites engagées contre des automobilistes pour des infractions imputables à d'autres.

POIVRE ET SEL



Ciel ! Le 21 avril !

PAR PHILIPPE ALEXANDRE

Le syndrome frappe également la gauche et la droite. Depuis neuf ans, à cette date, le souvenir d'un ouragan politique que personne n'avait prévu provoque chez les uns et les autres une insoutenable angoisse rétrospective. Et cette année, on pourrait parler de terreur. Les chiffres sont éloquentes : si le Front national dépasse 20 % au premier tour de l'élection présidentielle, dans un an, les deux candidats qui veulent être qualifiés pour le second tour devront obtenir davantage. Si la droite et la gauche sont divisées, avec des candidatures dissidentes, l'épreuve devient fort délicate. Le candidat Jospin a mordu la poussière le 21 avril 2002 parce qu'il n'avait pu « rassembler son camp ».

Cette menace frappe aujourd'hui la gauche comme la droite. Le candidat socialiste, confronté à une candidature des Verts et une du Front de gauche, est loin d'être assuré de dépasser le score promis à Marine Le Pen. Mais Nicolas Sarkozy, s'il devait être soumis au premier tour à une, deux voire trois candidatures centristes (MM. Borloo, Bayrou et de Villepin) serait exposé au même péril. Les socialistes et l'Elysée commencent à se faire du souci. Côté PS, la boîte à idées Terre Nova lance le signal d'alarme. Des voix proposent que les primaires soient ouvertes aux Verts et si possible au Front de gauche pour désigner une candidature unique de toute la gauche. A l'heure actuelle, cette suggestion relève de l'utopie. A droite, Nicolas Sarkozy peut au moins espérer éviter une candidature Borloo. Il possède, comme personne, l'art de réaliser des ouvertures improbables et des ralliements inconcevables.

EN BREF

PRÉSIDENTIELLE

2012 : Marine Le Pen au second tour quel que soit le candidat Parti socialiste

La présidente du FN Marine Le Pen se qualifierait pour le second tour de la présidentielle quel que soit le candidat PS (DSK, Aubry, Hollande ou Royal), et Nicolas Sarkozy serait éliminé dès le 1^{er} tour dans trois cas sur quatre, selon un sondage Harris Interactive pour *Le Parisien*, à paraître aujourd'hui.

POLITIQUE

La CGT refuse de rencontrer Nicolas Sarkozy

La CGT du grand port maritime du Havre a « décliné » une rencontre inscrite au programme de la visite du président de la République, consacré à la politique maritime de la France, aujourd'hui, au Havre, a annoncé, hier, le syndicat. « Il est le père de "l'antisocial" pour les salariés, on ne souhaite pas faire face à ce personnage », a expliqué son secrétaire général.

RELIGION

Vers un report des élections au CFCM

La Grande Mosquée de Paris et sa Fédération nationale proposent un « report » des élections du Conseil français du culte musulman (FNGMP), prévues le 5 juin, en raison d'un « déséquilibre évident de représentation ». Le recteur Dalil Boubakeur a indiqué que la Grande Mosquée et la FNGMP « ont toujours regretté et dénoncé le déséquilibre évident du système de représentation du Conseil français du culte musulman basé sur le critère de surface » (nombre de m² des lieux de cultes, Ndlr).

Loi / Les femmes qui portent un voile intégral dans la rue sont désormais passibles d'une amende de 150 euros et/ou d'un stage de citoyenneté, en conséquence de l'entrée en vigueur lundi 11 avril de la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage.

France / En France, il y aurait environ 2 000 femmes intégralement voilées, selon diverses estimations.

Persuasion / Une circulaire du ministère de l'Intérieur datée du 31 mars précise : « Dans le cas où une personne refuse de se prêter à un contrôle (...), si elle persiste, de la conduire dans des locaux de police ou de gendarmerie pour explication, de faire preuve de persuasion, de façon à ne recourir à cette faculté qu'en d' »

LÉGISLATION. Une femme, vêtue d'un niqab marron et noir, a déambulé, hier, devant l'Assemblée nationale

Une femme en niqab a tenté en vain de se faire verbaliser, hier, en déambulant devant l'Assemblée nationale, sous les yeux de gendarmes et de policiers, dans le cadre d'une action de « provocation » organisée par l'association Touche pas à ma Constitution, a constaté l'Agence France presse. « C'est symbolique. On est devant l'Assemblée nationale pour riposter contre cette loi qui viole ma liberté individuelle d'exercer ma religion », a expliqué Hind Ahmas, 31 ans, attablée en terrasse d'un bar de la place du Palais-Bourbon (VII^e arrondissement).

Cette jeune femme d'Aulnay-sous-Bois, vêtue d'un niqab marron et noir, précise qu'elle n'a pas encore été verbalisée, depuis l'entrée en vigueur le 11 avril de la nouvelle loi interdisant le port du voile intégral dans l'espace public.

Devant quelques médias, elle a déambulé sur la place, à quelques mètres des gendarmes en faction devant l'Assemblée nationale, et de policiers chargés de surveiller une manifestation de retraités miniers organisée à quelques pas. Les forces de l'ordre l'ont vue, mais aucun ne s'est approché d'elle. Seule une touriste a déclaré en passant devant elle sans s'arrêter que « le port du voile est interdit », tandis qu'un autre a conseillé à la jeune femme voilée de « ne pas faire ça en Corse ou au Pays basque », où ça se passera « très mal », selon lui.

« Désobéissance civique »

« Comment voulez-vous que la loi s'applique dans les quartiers populaires, si elle n'est pas appliquée ici », ironise Rachid Nekkaz, porte-parole de l'association Touche pas à ma Constitution, présent sur place. « C'est une nouvelle opération de désobéissance civique », devant l'Assemblée nationale « où nos chers députés ont fait un acte de délinquance constitutionnelle en votant la loi », affirme-t-il.

Il « attend avec impatience la première amende » à l'encontre d'une femme en voile intégral, pour porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme. Mais selon lui, à l'heure actuelle, aucune femme n'a été verbalisée. Pourtant, au lendemain de l'entrée en vigueur de la loi, le gouvernement avait affirmé que quatre femmes voilées avaient été « verbalisées », des faits non corroborés par les informations recueillies par l'Agence France presse. Le 14 avril, une autre femme intégralement voilée a été verbalisée dans le centre de Vaulx-en-Velin en banlieue de Lyon, selon la préfecture.



Hind Ahmas, 31 ans, a indiqué ne pas avoir encore été verbalisée depuis l'entrée en vigueur le 11 avril de la nouvelle loi interdisant le port du voile intégral dans l'espace public.

Photo AFP

LE LIVRE



Regards sur l'actualité revient sur le débat sur la laïcité en analysant ses dimensions sociologiques, politiques, juridiques et philosophiques. Les raisons du port du voile intégral et les relations entre son interdiction et le principe de laïcité font notamment partie des questions soulevées dans le dossier.

La laïcité à l'épreuve du voile intégral. 112 pages. Ed. La Documentation française. Octobre 2010.



Paris : elle tente en vain

Les forces de l'ordre n'ont « pas le pouvoir de faire ôter le vêtement qui », les conséquences de ce refus devront lui être exposées et notamment la pour y procéder à une vérification d'identité. Il conviendra lors de cette « dernier recours », indique la circulaire du ministre.

Web / Pour plus d'informations, consultez le site internet : <http://www.visage-decouvert.gouv.fr/>

male dans le cadre d'une action de « provocation » organisée par l'association Touche pas à ma Constitution.



de se faire verbaliser

EUROPE

L'espace Schengen mis à mal

Schengen, l'espace européen sans frontières intérieures, est menacé par l'incapacité des gouvernements de gérer une vague de migrants venus d'Afrique du Nord.

La commissaire chargée de la sécurité et de l'immigration, Cecilia Malmström, refuse de croire à la fin de cet espace sans frontières pour 400 millions d'habitants de 25 pays du fait des tensions franco-italiennes au sujet des migrants tunisiens.

« Ce serait dangereux, car Schengen est un des fondements de la libre circulation dans l'Union européenne », explique-t-elle. « Si Schengen tombe, alors on pourra se demander à quoi sert l'Union européenne », lui fait écho le quotidien espagnol *El País*.

Cecilia Malmström a relevé que les gouvernements européens sont seuls maîtres des politiques en matière de sécurité. Or, ils sont presque tous sous la pression de mouvements populistes et xénophobes, associés au pouvoir comme la Ligue du Nord en Italie, ou devenus de véritables forces, comme le Front national en France.

Ces partis rejettent les immigrants et dictent les politiques sécuritaires menées par les gouvernements.

L'espace Schengen à l'épreuve

L'afflux en Italie de quelque 25 000 migrants tunisiens suscite des crispations entre pays membres de l'espace de libre-circulation européen



*Membres de l'espace Schengen hors UE
**Membres de l'UE hors espace Schengen

Schengen est en crise larvée depuis plus d'un an, et l'exode de quelque 25 000 Tunisiens vers les côtes du sud de l'Italie le met à mal.

Le gouvernement de Silvio Berlusconi a d'abord demandé à ses partenaires de l'aider à supporter cette charge. Il s'est tourné vers la France, destination avouée de la grande majorité de ces migrants. Paris a refusé, et la Commission a avoué ne pas pouvoir contraindre les gouvernements à se montrer solidaires.

Rome a contourné le problème en délivrant des titres de séjour temporaires et des documents d'identité pour permettre aux Tunisiens de

« passer » en France.

L'initiative fâche ses partenaires. Pour Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat belge à la politique d'immigration et d'asile, « l'Italie a triché avec les règles européennes ». « Nous sommes donc contraints de remettre un certain nombre de contrôles », soutient-il. La France a fait de même. L'Allemagne et l'Autriche envisagent de suivre le mouvement.

Le gouvernement français, préoccupé par la montée en puissance de l'extrême droite, n'entend pas lâcher. Un sommet le 26 avril à Rome devrait tenter d'aplanir le contentieux entre les deux pays.

BELGIQUE

Déjà une année sans gouvernement

Demain, vendredi 22 avril, cela fera un an que le gouvernement belge, miné par les dissensions entre Flamands et francophones sur l'avenir du pays, a présenté sa démission, ouvrant la voie à une crise politique d'une durée record sans qu'aucune issue ne se dessine.

Le Premier ministre Yves Leterme, un chrétien-démocrate flamand, avait dû en avril 2010 jeter l'éponge suite au départ d'un parti clé de sa coalition, les Libéraux flamands, mécontents d'un blocage sur les droits linguistiques des francophones de la banlieue néerlandophone de Bruxelles.

Il n'aurait jamais imaginé être encore en poste douze mois après, à attendre que les deux grandes communautés nationales se mettent d'accord sur une réforme de l'Etat et la formation d'une nouvelle équipe gouvernementale.

Car les élections législatives anticipées convoquées le 13 juin 2010 ont encore compliqué la situation.

Sortie en tête chez les néerlandophones avec 28,2 % des voix, la Nouvelle Alliance flamande (N-VA), qui prône l'indépendance à terme de la Flandre, campe sur ses revendications.

Son chef, Bart De Wever, a mis comme préalable à tout

nouveau gouvernement le transfert de pouvoirs supplémentaires importants aux régions, tout en se montrant intransigeant sur la question des droits de la minorité francophone de Flandre.

Les partis francophones ont accepté le transfert vers les régions de compétences pour quelque 15 milliards d'euros. Mais ils refusent d'aller plus loin par peur de l'appauvrissement de leur communauté et de l'évaporation de l'Etat unitaire. Insuffisant, juge la Flandre.

Depuis c'est le blocage, malgré les missions menées par une multitude de médiateurs et conciliateurs.

SYRIE

Nouvelles manifestations et arrestation d'un opposant

Un opposant syrien de premier plan, Mahmoud Issa, a été arrêté en Syrie et de nouvelles manifestations ont eu lieu, hier, à Alep et à Homs, où le nombre de personnes tuées la veille lors de la dispersion d'un sit-in s'élève désormais à huit.

A Homs (centre), les manifestants ont scandé des slogans glorifiant les « martyrs » et appelant à la chute du régime, ont indiqué des militants politique et des droits de l'homme.

Faisant état de « huit martyrs », l'un des militants, Najati Tayyara, a indiqué qu'une « grève générale en signe de deuil est observée » dans la troisième ville de Syrie.

Un autre militant, Nawar al-Omar, a affirmé que les services de sécurité étaient « en train de bloquer les accès des principaux quartiers de la ville en érigeant des

barrages ». Un militant des droits de l'homme avait dans un premier temps fait état de quatre personnes tuées par balles à Homs mardi avant l'aube.

A Alep, deuxième ville de Syrie, des dizaines d'étudiants qui manifestaient pour la liberté ont été dispersés par les forces de l'ordre. Une manifestation en faveur du régime a eu lieu dans le même temps, selon des militants. Des étudiants ont été frappés par des partisans du régime et 37 étudiants ont été arrêtés.

Les autorités avaient prévenu qu'elles n'accepteraient aucune nouvelle manifestation « sous n'importe quel slogan ».

Le journal *al-Watan*, proche du pouvoir, a annoncé que le président Assad devait promulguer très vite le décret levant l'état d'urgence.

EN BREF

RUSSIE

La production de missiles sera doublée

La Russie va doubler sa production de missiles stratégiques et tactiques à partir de 2013, a indiqué, hier, le Premier ministre, Vladimir Poutine, soulignant que le renouvellement des forces aériennes était l'une des priorités du développement de l'armée russe. M. Poutine a, par ailleurs, souligné que si certains équipements pouvaient être achetés à l'étranger, les moyens budgétaires alloués devaient essentiellement profiter aux fabricants nationaux.

AFGHANISTAN

Un soldat français tué et neuf autres blessés dans une embuscade

Un caporal du 2^e régiment d'infanterie de marine a trouvé la mort et neuf autres marsouins ont été blessés, hier, au cours d'une opération en Kapisa au cours de laquelle ils ont été touchés par l'explosion d'un engin explosif improvisé, a annoncé la présidence française dans un communiqué. Il s'agit du 55^e soldat français tué en opération en Afghanistan depuis 2001.

ARGENTINE

Les élus de Buenos Aires s'engagent à lutter contre le machisme

Les élus de la ville de Buenos Aires se sont engagés symboliquement à l'unanimité mardi soir à lutter contre les comportements machistes lors d'une session extraordinaire du conseil municipal. La session s'est déroulée dans le cadre de la campagne 260 hommes contre le machisme lancée début mars par Alicia Kirchner, ministre des Affaires sociales et sœur de l'ancien président Nestor Kirchner aujourd'hui décédé.

TUNISIE. Le ministre français des Affaires étrangères relance les relations entre Paris et Tunis.

Juppé : opération séduction

Le chef de la diplomatie française Alain Juppé est arrivé, hier, en Tunisie, avec en poche une aide de 350 millions d'euros.

« Le voyage que je fais aujourd'hui est très important pour moi. Je sais très bien qu'il a pu y avoir quelques retards ou quelques incompréhensions entre la France et la Tunisie. Je crois que tout cela est derrière nous », a déclaré M. Juppé, à la sortie d'un entretien avec le Premier ministre par intérim Béji Caïd Essebsi.

Alain Juppé a tenu à saluer « le grand mouvement déclenché à partir de Tunis et qui touche le monde arabe », et à exprimer l'« admiration et le respect » de la France « car il faut du courage pour secouer un régime autoritaire et policier ».

« La France souhaite pro-



Le Premier ministre tunisien Béji Caïd Essebsi (G) a reçu, hier à Tunis, Alain Juppé, chef de la diplomatie française. Photo AFP

fondément le succès de ce mouvement » et se tient « aux côtés de la Tunisie sur tous les plans, politique et économique », a-t-il poursuivi

en annonçant une enveloppe de 350 millions d'euros sur la période 2011-2012.

Ils seront versés « rapidement » pour des « projets

« Nous allons essayer de faire un effort important pour aider la Tunisie. »

Alain Juppé

correspondant aux priorités du gouvernement tunisien, notamment dans les domaines de la formation, du chômage, et tout ce qui concerne la gouvernance », a-t-il ajouté.

Dans son opération de séduction, M. Juppé a également transmis au Premier ministre tunisien une invitation du président Nicolas Sarkozy pour assister au sommet du G8 les 26 et 27 mai à Deauville.

Le ministre n'a pas éludé le thème de l'immigration de milliers de clandestins tunisiens qui provoque de vives

tensions entre partenaires européens ces dernières semaines, notamment Paris et Rome. « La France n'est pas un pays fermé. Nous accueillons chaque année 200 000 étrangers. La communauté tunisienne compte 500 000 personnes, dont 13 000 étudiants. Le taux de refus de visas est de 10%. Ces rappels pour dire que la France n'est pas une citadelle ou une forteresse. En revanche nous ne pouvons pas accepter l'immigration illégale. c'est un fléau », a-t-il plaidé.

« Le plus important et essentiel, c'est cette relation entre nos deux pays qui est ancienne et profonde sur tous les plans », a-t-il insisté pour visiblement tourner définitivement la page sur les attermoissements français dans les derniers jours du régime du président Zine El Abidine Ben Ali.

Une marque Daimler.

Jusqu'au 15 mai

Mercedes Classe A 160 CDI

à partir de **249 €**/mois*

Entretien et 3 ans de garantie inclus



125! ans d'innovation



Mercedes-Benz

www.mercedes-benz.fr *En Location Longue Durée. Exemple pour une Classe A Berline 160 CDI BlueEFFICIENCY Classic BM6, proposée en Location Longue Durée sur 37 mois avec un 1^{er} loyer de 4 137 € ^{TTC} (hors assurances facultatives) suivi de 36 loyers mensuels de 249 € ^{TTC} (hors assurances facultatives) et pour un kilométrage maximum de 45 000 km. Ces loyers comprennent la location du véhicule et l'entretien Excellent (garantie de 3 ans incluse, selon conditions du contrat Excellent) pour 45 000 km. Coût de l'entretien 37 € ^{TTC}/mois (hors assurances facultatives). Frais de dossier 107,63 € ^{TTC} inclus dans le 1^{er} loyer. Offre valable pour toute commande entre le 15/04/2011 et le 15/05/2011 et livraison avant le 30/06/2011, sous réserve d'acceptation du dossier par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 9, rue de Chaponval - 78870 Bailly. RCS Versailles 304 974 249, N° ORIAS 07009177. Modèle présenté : Classe A Berline 160 CDI BlueEFFICIENCY Sport BM6 équipée des phares bi-xénon au tarif remisé du 04/04/2011, en Location Longue Durée sur 37 mois avec un 1^{er} loyer de 4 137 € ^{TTC} (hors assurances facultatives) suivi de 36 loyers mensuels de 357 € ^{TTC} (hors assurances facultatives). Coût de l'entretien 37 € ^{TTC}/mois (hors assurances facultatives) pour un kilométrage maximum de 45 000 km, frais de dossier de 124,08 € ^{TTC} inclus dans le 1^{er} loyer. Consommation mixte de la Classe A de 4,5 à 7,6 l/100 km. CO₂ de 118 à 178 g/km. Offre de MBFS proposée par les membres du réseau Mercedes-Benz France participant.

ÉCONOMIE

Les touristes de retour en France en 2010

La fréquentation des hôtels en France a redémarré en 2010, après la crise de 2009, tandis que le succès des campings ne se dément pas, selon une enquête Insee.

En 2010, le nombre des nuitées dans les hôtels a augmenté de 2,2 % en France par rapport à 2009, à 192,2 millions. La clientèle d'affaires (+ 4,6 %) explique en grande partie ce redressement. Les touristes étrangers sont en partie revenus (+ 2,8 %). La fréquentation

de la clientèle française a également augmenté (+ 2 %).

Le nombre des nuitées augmente de 12 % pour les établissements 4 et 5 étoiles, de 3,7 % pour les 3 étoiles mais est en recul de -0,7 % pour les 2 étoiles. Les clients chinois (+ 45 %) arrivent en masse, devant les Sud-Américains (+ 28 %) et ceux du Proche et Moyen-Orient (+ 23 %).

Pour la saison 2010, le nombre des nuitées en camping a légèrement augmenté (+0,9 %) à 103,8 millions.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

La féminisation en marche

La saison des assemblées générales des grands groupes français va être l'occasion de poursuivre la féminisation des conseils d'administration.

De nombreuses entreprises vont soumettre à leurs actionnaires des résolutions portant sur la nomination de femmes dans leurs conseils d'administration, à l'instar de groupes comme Schneider Electric, Legrand, Air Liquide. Rho-

dia, Saint-Gobain, GDF Suez, Havas ou Total.

Le Parlement a adopté en janvier une nouvelle législation instaurant un quota féminin dans les conseils d'administration des groupes cotés ainsi que pour les entreprises employant au moins 500 salariés avec un chiffre d'affaires ou un total de bilan d'au moins 50 millions d'euros. Leurs conseils devront comporter 20 % de femmes en 2014, puis 40 % en 2017.

Le Medef et l'Association

française des entreprises privées (Afe) avaient déjà recommandé en 2009 de promouvoir les femmes dans les conseils d'administration.

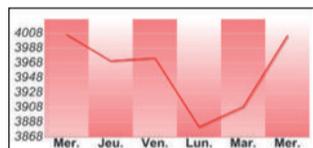
Le taux de mixité des conseils des entreprises du Cac 40 a fait un bond en 2010, passant à plus de 15 % contre 10 % l'année précédente, selon une étude de l'agence de communication Capitalcom. Les conseils d'administration avaient alors accueilli 30 femmes administratrices, cinq fois plus qu'en 2009.

LA BOURSE

Séance du mercredi 20 avril 2011

MARCHÉS FINANCIERS

	CAC 40
	4004,62 pts
	+ 2,46 %



	DOW JONES à 18h
	+ 1,49 % à 12449,38 pts
	EUROSTOXX 50
	+ 2,23 % à 2921,43 pts

	NIKKEI
	+ 1,76 % à 9606,82 pts
	BRENT à 18h
	+ 2,18 % à 123,98 \$

Les chiffres clés	
▷ SMIC : 9 € / heure	
▷ Taux de chômage : 9,2 % (4ème tr. 2010)	
▷ Plafond Sécurité Sociale : 2946 € / mois	
▷ Ind. INSEE loyers : 119,69 (1er tr. 2010)	
	+ 1,60 % / an

EURONEXT

Valeurs	Dern.€	%veille	%An
Valeurs françaises			
AB Science	9,25	+ 1,98	+ 15,62
ABC Arbitrage	7,45	- 1,06	+ 2,48
Accor	31,45	+ 2,58	- 5,56
ADP	63,25	+ 2,66	+ 7,08
Air France-KLM	11,43	+ 1,78	- 16,14
Air Liquide	96,78	+ 3,36	+ 2,26
Akka Technologies	22,29	+ 3,19	+ 49,60
Alcatel-Lucent	4,206	+ 6,19	+ 92,94
Alstom	43,725	+ 4,02	+ 22,10
Anf Immobilier	34,98	+ 0,26	+ 12,84
April Group	21,59	- 0,05	+ 2,15
A.P.R.R.	50,69	+ 0,28	- 1,55
Areva Adpci	30,14	+ 1,24	- 14,38
Areva CIP	31,185	+ 0,60	- 13,79
Arkema	68,76	+ 2,67	+ 27,64
Assystem	16,95	+ 0,36	+ 24,18
Atos Origin	41,53	+ 1,89	+ 4,24
Audika	20,6	+ 1,28	+ 23,06
Axa	14,93	+ 2,09	+ 19,92
Bains C.Monaco	46	- 2,09	+ 0,79
Beneteau	15,52	+ 3,47	- 1,96
Bic	64,36	+ 6,89	+ 0,06
bioMerieux	73,88	+ 2,19	+ 0,08
BNP Paribas Act.A	50,54	+ 0,82	+ 6,15
Boiron	30,95	- 0,42	+ 8,56
Bolloré	170,3	+ 1,46	+ 7,14
Bonduelle	68,55	- 0,07	- 4,10
Bongrain	65,5	+ 0,38	+ 8,71
Bourbon	31,96	+ 2,11	- 9,92
Boursorama	8,74	+ 0,34	+ 10,49
Bouygues	33,96	+ 2,37	+ 5,29
Bull	4,49	+ 2,28	+ 31,67
Bureau Veritas	57	+ 1,60	+ 0,49
Burelle	215	+ 3,37	+ 7,50
Camaieu	211,11	- 0,18	+ 36,65
Canal+	5,598	+ 0,86	+ 11,51
Cap Gemini	41,34	+ 2,47	+ 18,35
Carrefour	30,935	+ 3,08	+ 0,28
Casino Guichard	68,48	+ 1,59	- 6,13
CDA-Cie des Alpes	22,33	- 0,93	- 4,94
Cegedim	41,85	+ 1,09	+ 1,78
CeGEREAL	24,4	-	- 9,91
Cegid Group	22,95	+ 0,44	+ 1,32
CFAO	28,37	+ 0,78	- 12,90
CGG Veritas	23,535	+ 2,80	+ 3,34
Christian Dior	103,4	+ 2,48	- 3,27
CRCAM Paris IDF	146,55	+ 0,02	+ 10,20
Ciments Français	72,89	+ 2,37	+ 0,54
Club Med.	16,1	+ 3,44	+ 4,17
CNIM	69	+ 0,73	+ 6,81
CNP Assurances	15,14	+ 0,60	+ 12,11
Cofitem-Cofimur	88	+ 1,15	-
Colas	168,14	- 0,45	+ 16,01
Crcam Brie Pic2cci	18,93	- 0,11	+ 7,86
CRCAM Paris IDF	61,75	+ 0,32	+ 16,29
CRCAM Nord Fr.	21,55	+ 0,05	+ 14,99
Credit Agricole	10,81	+ 1,50	+ 13,74

Damartex	23,7	+ 3,04	- 0,21
Danone	49,05	+ 0,96	+ 4,32
Dassault-Aviation	644,5	+ 1,15	+ 7,24
Dassault Systemes	55,5	+ 1,85	- 1,63
Delachaux S.A.	76,2	+ 2,79	+ 27,00
Derichebourg	6,27	+ 1,29	+ 20,25
Devoteam	18,06	+ 2,27	- 7,86
Edenred	20,22	+ 0,85	+ 14,14
EDF	28,12	+ 1,66	- 8,39
EDF Energies Nouv.	40,18	+ 0,02	+ 26,91
Eiffage	42,7	+ 1,46	+ 29,37
Elect.Strasbourg	121,1	- 1,50	+ 7,17
Entrep. Contract.	97,55	+ 2,68	- 15,10
Eramet	266,2	+ 1,64	+ 3,78
Essilor Intl	55,77	+ 0,87	+ 15,77
Esso	96	+ 1,00	- 4,45
Elam Develop.	32,3	- 1,04	- 11,53
Euler Hermes	71,11	+ 3,48	- 0,34
Eurazeo	55,83	+ 1,20	+ 0,61
Euro Disney	8,7	+ 0,81	+ 111,17
Euro Ressources	3,91	+ 1,56	+ 10,76
Eurofins Scient.	70	+ 1,01	+ 29,87
Eurosic	31,4	+ 0,42	+ 14,10
Eutelsat Commun.	28,02	+ 0,43	+ 2,30
Exel Industries	44,65	-	+ 14,78
Faiveley Transport	69,26	+ 1,36	+ 11,94
Faurecia	27,28	+ 5,94	+ 26,12
Fdi	19,25	- 0,26	+ 7,84
F.F.P.	52,67	+ 5,00	+ 2,67
Fimacat	28,48	+ 3,53	- 11,06
Groupe Fio	6,1	-	+ 24,74
Foncière des Murs	20,07	+ 1,83	+ 3,72
Fonc.Regions.	73,53	+ 2,04	+ 1,56
Fonc.Lyon.	40,8	- 0,49	+ 17,75
Foncière Massena	11,99	- 0,08	- 0,66
Foncière Paris Fra	107,4	- 0,44	+ 4,30
France Telecom	15,63	+ 2,02	+ 0,22
Gameloft	4,49	+ 1,58	- 17,77
Gaumont	46,85	+ 0,11	+ 4,11
Gdf Suez	27,23	+ 2,83	+ 1,42
Gecimed	2,19	-	+ 52,08
Gecina	94,04	+ 0,51	+ 14,25
Generale de Sante	11,44	+ 0,35	+ 7,62
GFI Informatique	3,92	+ 5,38	+ 31,10
Gifi	61,4	+ 0,49	+ 5,48
GL Events	26,36	-	+ 2,97
Groupe Crit	23,4	+ 0,43	+ 14,37
Groupe Eurotunnel	7,299	+ 2,17	+ 10,93
Groupe Partouche	2,58	+ 1,98	+ 37,97
Grp Eurotunnel Nv	7,25	+ 1,81	+ 7,50
Guerbet S.A.	68,29	+ 1,47	+ 4,08
Guyenne Gascogne	95	+ 0,42	+ 17,49
Haulotte Group	14,62	+ 1,88	+ 26,14
Havas	3,824	+ 1,86	- 1,70
Hermès Intl	154	+ 1,28	- 1,75
Hi Media	3,76	+ 2,45	+ 7,43
Icade	81,65	+ 0,86	+ 6,94
Iliad	87,01	+ 1,79	+ 6,89
Imerys	52,91	+ 1,22	+ 6,06
IMS(Int.MetalSer)	18	+ 3,00	+ 38,57
Ingenico	32,09	+ 1,23	+ 18,44
Inter Parfums	26,05	+ 1,56	- 4,75
Ipsen	25,7	+ 0,98	+ 12,55
Ipsos	34,95	+ 0,84	- 1,60

JC Decaux	23,07	+ 1,90	+ 0,20
Kaufman et Broad	23,65	-	+ 2,87
Klepierre	25,995	+ 1,05	- 3,70
Korian	16,57	+ 0,12	+ 0,73
Lafarge	46,41	+ 2,90	- 1,09
Lagardere	29,195	+ 0,69	- 5,30
Lanson-Bcc	59,15	+ 0,02	+ 0,25
Laurent-Perrier	85,4	+ 0,47	+ 6,75
LDC	74	- 2,04	- 0,67
Legrand	29,225	+ 1,81	- 4,10
Lisi (ex GFI Ind.)	63,26	+ 2,33	+ 25,79
Locindus	21,25	- 0,47	- 7,12
L'Oréal	85,88	+ 3,22	+ 3,37
LVL Medical Gpe	17,31	- 0,17	+ 21,05
LVMH Moët Hen.	117,7	+ 2,17	- 4,39
M6-Metropole TV	17,8	+ 1,42	- 1,66
Maisons Fce Conf.	36,4	+ 0,14	+ 17,42
Manitou	20,76	+ 0,58	+ 19,97
Manutan Inter.	53,61	- 0,69	+ 8,52
Maurel et Prom	14,07	+ 1,26	+ 33,36
Medica	14,21	- 0,63	+ 2,45
Meitic	15,05	+ 1,01	- 7,38
Mercialis	28,135	+ 1,04	+ 0,12
Mersen	40,06	+ 0,50	+ 16,79
Michelin	63,65	+ 4,55	+ 18,53
Mr Bricolage	13,63	+ 0,89	- 5,94
Natixis	3,794	- 0,16	+ 8,40
Naturex	49,7	-	+ 22,02
Naturex Preference	-	-	-
Neopost	61,8	+ 1,49	- 5,21
Neurones	8,55	-	+ 24,27
Nexans	69,24	+ 3,19	+ 17,64
Nexity	34,6	+ 1,38	+ 1,30
NextradioTV	15,75	+ 3,82	+ 15,64
Nicox	1,819	- 20,29	- 17,32
Norbent Dntres.	72,6	- 0,55	+ 9,50
NRJ Group	8,06	+ 1,38	- 0,49
Odel(Financ.)	367,49	+ 2,36	+ 19,51
Orpea	33,6	+ 0,30	- 3,00
Outremer Telecom	10	- 0,20	+ 27,39
PagesJaunes	6,867	+ 0,09	+ 0,99
Paris Orleans	19,98	- 0,05	+ 5,83
Parrot	24	+ 0,63	- 0,41
Pernod Ricard	66,4	- 0,45	- 5,63
Peugeot	28,445	+ 4,69	+ 0,12
Pierre Vacances	60	+ 0,02	- 0,63
Plastic Omn.	63,78	+ 5,42	+ 20,34
PPR	116,1	+ 1,04	- 2,44
Publicis Groupe	38,89	+ 3,49	- 0,28
Rallye	33,34	- 0,67	+ 3,59
Recylex S.A.	6,61	+ 0,76	+ 1,38
Remy Cointreau	54,7	+ 0,81	+ 3,31
Renault	37,89	+ 4,32	- 12,90
Rexel	18,24	+ 3,08	+ 12,21
Rhodia	31,335	- 0,03	+ 26,61
Robertet	124,16	+ 0,05	+ 14,96
Rubis	82,46	+ 0,56	- 5,38
Safran	24,32	+ 2,40	- 8,23
SAFT	31	+ 4,38	+ 12,52
Saint-Gobain	45,67	+ 3,60	+ 18,62
Samse	78,01	- 1,13	+ 26,85
Sanofi-Aventis	52,5	+ 2,56	+ 9,72
Sartorius Sled Bio	42,13	+ 2,71	+ 11,75
Schneider Electric	114,25	+ 2,28	+ 2,01

Scor Se	18,99	+ 2,62	- 0,05
Seb	72,34	+ 2,74	- 6,93
Seche Environnem.	64,22	+ 1,95	+ 8,94
Sechilienne Sidec	19,54	+ 1,59	+ 2,76
Sequana	12,04	+ 0,38	+ 3,35
SIIC de Paris	17,6	- 2,65	+ 2,03
Silic	97,65	+ 1,72	+ 5,37
SIPH	97,8	+ 0,67	+ 17,55
Societe Generale	43,695	- 0,03	+ 8,64
Sodexo	52,86	+ 1,91	+ 2,50
Soitec	11,01	+ 4,76	+ 36,13
Somly	205	+ 0,05	+ 19,18
Sopra group CA	79	- 0,92	+ 36,68
Stallergenes			

Quinté + Cet après-midi à Saint-Cloud



Vasias, avec Gérald Mossé

Tirelire
2.100.000 €

La sagacité des turfistes sera mise à rude épreuve à l'occasion du quinté de jeudi, réservé à des 3 ans n'ayant encore jamais abordé cette catégorie. **Vasias**, bon vainqueur le mois dernier pour sa rentrée à Compiègne et associé à Gérald Mossé, peut réussir d'entrée de jeu. **Quartz**, également au mieux, **Bérigny** et **Tomtit**, qui viennent de se placer sur ce tracé, lui seront opposés en priorité. **Maxi Chop** semble doté d'un bon potentiel, à l'image de **Happy Monster**. **Vlatori** progresse. **Par Cinq** semble sérieux.

(Réunion I - 1^{re} Prix du Béarn, Handicap divisé - 1^{ère} épreuve - Réf. : +19,5 - Course B - 58.000 € - 2.100 m)

Propriétaire	Entraîneur	N°	Cheval	Cde	Oeil.	S/A	Poids	Jockey	Cote	Gains
K. Chehboub	M. Boutin	1	DIVIN LÉON	11		M3b.	59	P.-C. Boudot	20/1	40.500
Rob. Collet	Rob. Collet	2	HAPPY MONSTER	13		M3b.	57,5	S. Maillot	22/1	10.000
Mme E. Lafeu	A. de Watrigant	3	MAXI CHOP	16		H3b.	57,5	J.-B. Eyquem	24/1	19.500
T. Cailleteau	H.-A. Pantall	4	EROS DE LA LUNA	9		H3b.	57,5	M. Guyon	15/1	19.500
L. Marinopoulos	C. Laffon-Parias	5	VASIAS	1		M3b.	57,5	Gér. Mossé	8/1	21.000
Haras d'Etreham	F. Rohaut	6	QUARTZ	2		F3al.	57,5	F.-X. Bertras	9/1	14.000
Ec. Camacho Courses	J. Reynier	7	RÊVES DE PRINTEMPS	14		M3b.	56,5	D. Bœuf	16/1	15.500
Mme R.-G. Ehrnrooth	J.-E. Hammond	8	THE NOUGHT MAN	15		M3al.	56,5	F. Blondel	23/1	2.916
Deauville Racing Club SAS	S. Wattel	9	NAVARCHUS	8		M3al.br.	56,5	C. Soumillon	11/1	
Mme P. Demercastel	P. Demercastel	10	VLATORI	4		M3al.	56,5	S. Pasquier	10/1	
G. Augustin-Normand	E. Lellouche	11	BÉRIGNY	6		M3b.	56	A. Crastus	7/1	
P. Sabban	P. Demercastel	12	PAR CINQ	5		M3b.	55,5	T. Jarnet	13/1	
R. Bugatti	G. Botti	13	BLACK SHEEP	12		M3b.b.	55,5	I. Mendizabal	25/1	
J.-L. Alnet	C. Ferland	14	TOMTIT	3		M3gr.	55,5	T. Thulliez	15/1	
Wertheimer Frère	F. Head	15	FUTURISTA	7		F3b.	55,5	O. Peslier	18/1	
S. Brogi	F. Brogi	16	SANT'ALBERTO	10		M3b.	55	J. Victoire	17/1	29.775

Tiercé
1 € 5-6-11
4 € 5-6-11-14
10 € 5-6-11-14-3
20 € 5-6-11-14-3-2

Quarté+
1,3 € 5-6-11-14
6,5 € 5-6-11-14-3
19,5 € 5-6-11-14-3-2
45,5 € 5-6-11-14-3-2-10

Quinté+
2 € 5-6-11-14-3
12 € 5-6-11-14-3-2
42 € 5-6-11-14-3-2-10
112 € 5-6-11-14-3-2-10-12

LES PERFORMANCES

1 DIVIN LÉON 59

M3b. (Divine Light et Nera Zilzal) 1p 2p 3p 1p (10) 7p 3p 3p • P.-C. Boudot Régulier, il a enlevé deux réclames depuis fin mars, dont un le 10 avril sur cette distance. Il monte de catégorie dans ce quinté et porte un poids élevé.

Longchamp 10 Avril 11 - Bon terrain - Prix des Vieilles Garennes - A réclamer - Course E - 25.000 € - 2.100 m - MP - 1. DIVIN LÉON 57,5. (M. Autier) - 2. Venise Jelois 58 - 3. O'Kelly Hammer 56 - 5 Partants

2 HAPPY MONSTER 57,5

M3b. (Xaar et Armama) 10p 3p 3p 1p (10) 7p 3p 3p • S. Maillot Il a ouvert son palmarès dans une course à conditions sur la PSF cagnoise, à la mi-janvier, puis a encore pris deux places. Il débute dans les handicaps.

Cagnes-sur-Mer 26 Février 11 - Bon terrain - Prix Policeman - L. - 55.000 € - 2.000 m - PSF - 1. Inscrutable 56 - 2. Mariage Tardif 56 - 3. Septentrion 56 - 10. HAPPY MONSTER 56. (S. Maillot) 13 Partants

3 MAXI CHOP 57,5

H3b. (Muhaymin et Scotch Mockery) 6p 1p 1p (10) 4p 2p 10p • J.-B. Eyquem Il a débuté le présent exercice en fanfare, s'imposant successivement dans une course G à Toulouse, puis une D sur le sable palois. Il mérite donc attention.

Fontainebleau 22 Mars 11 - Terrain souple - Prix des Barnolets - Mâles - Course B - 34.000 € - 2.200 m - 1. Oppenort 57 - 2. Touz Price 57 - 3. Ordensritter 57 - 6. MAXI CHOP 57. (J.-B. Eyquem) 8 Partants

4 ÉROS DE LA LUNA 57,5

H3b. (Johann Quatz et Luna De Miel) 5p 1p (10) 6p 9p 1p • M. Guyon Il a remporté ses deux seules courses sur l'hippodrome d'Angers. Simple figurant en début de mois dans une B à Compiègne, il débute dans les handicaps.

Compiègne 06 Avril 11 - Très souple - Prix de Montdidier - Mâles - Course B - 34.000 € - 2.400 m - 1. Beaulieu 55,5 - 2. Private Equity 57 - 3. Landscape 56 - 5. ÉROS DE LA LUNA 57. (M. Guyon) 9 Partants

5 VASIAS 57,5

M3b. (Motivator et Vivacity) 1p (10) 1p 6p 8p • Gér. Mossé Vainqueur en fin d'année à Strasbourg, il a doublé la mise le mois dernier pour sa rentrée dans une course E à Compiègne. Il débute dans les handicaps.

Compiègne 21 Mars 11 - Terrain collant - Prix du Laonnois - Jeunes Jockeys et Apprentis - Course E - 24.000 € - 2.400 m - 1. VASIAS 54,5. (R. Pimbonnet) - 2. Bravo Biloute 54,5 - 3. Goldtara 54 - 8 Partants

6 QUARTZ 57,5

F3al. (Muhtathir et Queresaisjesanstoi) 1p 3p 9p (10) 6p • F.-X. Bertras Elle s'est imposée le mois dernier avec aisance dans un petit handicap sur le sable deauvillais. Elle devançait alors Divin Léon avec un avantage de deux kilos.

Deauville 11 Mars 11 - Bon terrain - Prix de la Perrière - Handicap divisé - 1^{re} épreuve - Course D - 28.000 € - 1.900 m - PSF - 1. QUARTZ 54,5. (F.-X. Bertras) - 2. Divin Léon 56,5 - 3. Casquito 54 - 14 Partants

7 RÊVES DE PRINTEMPS 56,5

M3b. (Della Francesca et Lune de Mai) 2p 1p (10) 5p 5p 1p 0p • D. Bœuf Il s'est imposé deux fois à Marseille-Borély depuis l'an dernier. Il n'a pas encore couru à Paris, mais fait toutefois le déplacement avec quelques ambitions.

Marseille-Borély 23 Mars 11 - Bon terrain - Prix Daniel Vergez - Course D - 25.000 € - 2.000 m - 1. Carnevalio 59 - 2. RÊVES DE PRINTEMPS 59. (D. Bœuf) - 3. Monsieur Tango 56 - 6 Partants

8 THE NOUGHT MAN 56,5

M3al. (Take Risks et Moon Tree) (10) 5p 4p 6p 1p 7p 6p • F. Blondel Après un début de carrière outre-Manche, il a fait trois parcours en France à l'arrière-saison, sans convaincre. Il découvre la distance et fait sa rentrée.

Deauville 30 Novembre 10 - Bon terrain - Prix de Fonteneroux - Mâles - Course B - 34.000 € - 1.500 m - PSF - 1. Uldiko 54,5 - 2. Lachlan Bridge 57 - 3. Point du Jour 55,5 - 5. THE NOUGHT MAN 57. (M. Guyon) 10 Partants

9 NAVARCHUS 56,5

M3al.br. (Muhtathir et Kathmara) 0p 8p (10) 3p 3p 3p • C. Soumillon Il cherche sa course, après cinq parcours, mais ses trois premières sorties se sont soldées par des troisièmes places. En revanche, il est décevant cette année.

Saint-Cloud 12 Avril 11 - Bon terrain - Prix Topyo - Mâles - Course F - 24.000 € - 2.000 m - 1. Reliable Man 58 - 2. Dormello 58 - 3. Award Season 58 - np. NAVARCHUS 58. (C. Soumillon) 15 Partants

10 VLATORI 56,5

M3al. (Vatori et Dame de Bosnie) 4p 9p (10) 8p • S. Pasquier Il a affiché des progrès le mois dernier, se classant quatrième d'une course B à Fontainebleau. Il dispute son premier quinté sans avoir beaucoup d'expérience.

Fontainebleau 22 Mars 11 - Terrain souple - Prix Léandra - Jeunes Jockeys et Apprentis - Course E - 24.000 € - 2.100 m - 1. Oppenort 57 - 2. Touz Price 57 - 3. Ordensritter 57 - 4. VLATORI 55,5. (S. Pasquier) 8 Partants

11 BÉRIGNY 56

M3b. (Red Ransom et Beyond The Dream) 2p (10) 7p 8p 0p • A. Crastus Il vient d'afficher des progrès sur ce même tracé, se classant deuxième d'une course à conditions. Bien placé au poids, il faut s'en méfier d'entrée de jeu.

Saint-Cloud 12 Mars 11 - Terrain souple - Prix Léandra - Jeunes Jockeys et Apprentis - Course E - 24.000 € - 2.100 m - 1. Mrs Nobody 54 - 2. BÉRIGNY 53,5. (M. Autier) - 3. Tomtit 52,5 - 7 Partants

12 PAR CINQ 55,5

M3b. (High Chaparral et Princesse Jasmine) 5p 9p 2p 2p (10) 9p 6p 4p 7p • T. Jarnet Il a pris deux places d'honneur dans des courses à conditions cagnoises cet hiver. Il reste sur une bonne tentative sur la distance à Maisons-Laffitte.

Maisons-Laffitte 07 Avril 11 - Bon terrain - Prix Tourbillon - Mâles - Course D - 29.000 € - 2.100 m - Moyenne Piste - poteau N° 2 - 1. Litigant 55 - 2. Sanogo 58 - 3. Year of The Cat 58 - 5. PAR CINQ 58. (T. Jarnet) 10 Partants

13 BLACK SHEEP 55,5

M3b.b. (Anabaa et Royale) 8p 7p (10) 3p 2p 4p • I. Mendizabal Régulier en 2010, il n'a en revanche pas été convaincant lors de ses deux courses de remises en jambes cette année, notamment en dernier lieu sur cette piste.

Saint-Cloud 12 Avril 11 - Bon terrain - Prix Topyo - Mâles - Course F - 24.000 € - 2.000 m - 1. Reliable Man 58 - 2. Dormello 58 - 3. Award Season 58 - 8. BLACK SHEEP 58. (I. Mendizabal) 15 Partants

14 TOMTIT 55,5

M3gr. (Panis et Trice) 3p 6p (10) 3p 4p • T. Thulliez Quatrième lors de ses débuts en octobre 2010 à Angers, il s'est ensuite placé à Toulouse. Il vient de finir troisième sur ce tracé. Son poids est intéressant.

Saint-Cloud 12 Mars 11 - Terrain souple - Prix Léandra - Jeunes Jockeys et Apprentis - Course E - 24.000 € - 2.100 m - 1. Mrs Nobody 54 - 2. Bérigny 53,5 - 3. TOMTIT 52,5. (E. Corallo) 7 Partants

15 FUTURISTA 55,5

F3b. (Awesome Again et Raise a Beauty) 7p (10) 2p 5p • O. Peslier Après de bons débuts à Strasbourg en octobre dernier, elle a terminé deuxième d'une course F sur le mile de cette piste. En revanche, sa rentrée est décevante.

Compiègne 05 Mars 11 - Très souple - Prix d'Amélie - Femelles - Course D - 29.000 € - 1.600 m - 1. Venise Jelois 54,5 - 2. La Pernelle 58 - 3. High Class 58 - 7. FUTURISTA 56,5. (A. Lemaitre) 7 Partants

16 SANT'ALBERTO 55

M3b. (Colossus et Adya) 1p 1p 4p (10) 2p 1p 5p 1p 2p • J. Victoire Régulier, cet italien compte déjà cinq succès en douze sorties, dont deux successifs cette année en France, à Compiègne et sur ce tracé. Il monte de catégorie.

Saint-Cloud 03 Avril 11 - Très lourd - Prix de Plaisir - A réclamer - Mâles - Course F - 21.000 € - 2.100 m - 1. SANT'ALBERTO 56,5. (A. Crastus) - 2. Poème du Berlais 54 - 3. Balmito 58 - 9 Partants

ST-CLOUD RÉUNION 1 - (13H20)

2 PRIX D'ARTIGUELOUVE

A réclamer - Course F - 21.000 € - 2.500 m

Trio Ordre - Couplé Ordre - Trio - Couplé

- 1 Green Saga (E1) (8) S. Moulin 54
- 2 Zimbar (7) Ronan Thomas 57,5
- 3 Cabaret Mask (9) T. Huët 57,5
- 4 Wealth (1) E. Hardouin 54,5
- 5 Gulliver (6) M. Autier 53,5
- 6 Sagaway (4) A. Bonnefoy 56
- 7 En Beauté (12) S. Pasquier 56
- 8 Faraude (5) T. Jarnet 56
- 9 Angsana (11) M. Guyon 56
- 10 L'éternelle (2) G. Masure 54,5
- 11 Clairvoyance (E1) (3) T. Piccone 54,5
- 12 Rose Chic (10) A. Hamelin 52

Favoris : 6-2-9 Outsiders : 7-12-8

3 PRIX PÉNÉLOPE

Gr. III - Femelles - 80.000 € - 2.100 m

Trio Ordre - Couplé Ordre

- 1 Venise Jelois (4) O. Peslier 57
- 2 Skallet (1) J. Victoire 57
- 3 Don't Hurry Me (3) I. Mendizabal 57
- 4 Pagera (5) S. Pasquier 57
- 5 Pirika (2) P.-C. Boudot 57

Favoris : 3-5-4

4 PRIX TARENTELE

Course B - 28.000 € - 1.600 m

Trio Ordre - Couplé Ordre - Trio - Couplé

- 1 Time Prisoner (E1) (9) M. Guyon 59
- 2 Don Bosco (2) G. Benoist 59
- 3 Chasing Halos (E1) (4) M. Barzalona 59
- 4 Frozen Ardour (8) C.-P. Lemaire 57,5
- 5 Painted Song (11) Gér. Mossé 57,5
- 6 Cool Marble (7) A. Crastus 57,5
- 7 Big Hunter (5) T. Messina 57,5
- 8 Green Dandy (3) T. Huët 56
- 9 Transmision (1) M. Autier 53,5
- 10 Maurenda (6) Ronan Thomas 54,5
- 11 Chilpa (10) S. Maillot 54,5

Favoris : 1-3-2 Outsiders : 5-8

5 PRIX DE PEYREHORADE

A réclamer - Course G - 15.000 € - 3.000 m

Trio Ordre - Couplé Ordre - Trio - Couplé

- 1 Group Captain (11) Ronan Thomas 61
- 2 Elegant Dancer (2) G. Benoist 59
- 3 Led Zeppelin (8) I. Mendizabal 59

4 Alde Gott (7) Mlle P. Prochomme 56,5

5 Aden Gulf (6) C. Soumillon 59

6 Star Warrior (4) S. Pasquier 59

7 Lamborgino (5) A. Suborics 59

8 Armanty (3) R. Marchelli 58

9 Lost Soldier Three (1) T. Huët 57

10 Eclair d'Orange (9) S. Fargeat 57

11 Super Voltage (10) S.-M. Laurent 54,5

12 Thomamix (12) M. Guyon 57

Favoris : 6-1-5 Outsiders : 12-7-2

6 PRIX GÉNÉRAL DE SAINT-DIDIER

Gentlemen-riders - Course D - 22.000 € - 2.100 m

Trio Ordre - Couplé Ordre

1 Codoor (2) M. D. Schiergen 70

2 Spartooteh (4) M. J.P. Boisgontier 70

3 Tally Ho (5) M. F. Guy 66

4 Diodoros (1) M. H. Naggar 66

5 King's World (3) M. J. Laurent-Joye 66

Favoris : 4-3 Outsider : 2

7 PRIX D'ORTHEZ

A réclamer - Course D - 22.000 € - 2.100 m

Trio Ordre - Couplé Ordre - Trio - Couplé

1 Titus Béré (1) D. Bœuf 59,5

2 Botanique (6) F. Blondel 59

3 Agent (3) A. Suborics 59

4 Wolverine (E1) (8) M. Autier 55,5

5 Lion des Flandres (2) S. Pasquier 57,5

6 Outer Continent (10) G. Benoist 57,5

7 Eminem (7) Mlle S. Hofer 57,5

8 I Love Loup (E1) (9) C.-P. Lemaire 56

9 California Dreams (5) S. Maillot 56

10 Löwenherz (4) T. Thulliez 56

Favoris : 7-4-6 Outsiders : 2-1

8 PRIX DE PAU

Handicap divisé - 2^e épreuve - Course E - 28.000 € - 2.100 m

Trio Ordre - Couplé Ordre - Trio - Couplé - 2sur4 - Multi

1 Golden Shower (12) O. Peslier 59

2 Destin Blue (8) T. Jarnet 59

3 Kourdo (13) A. Suborics 58

4 Orange Run (4) C. Soumillon 58

5 White Blossom (10) P.-C. Boudot 58

6 Yosha (5) C.-P. Lemaire 57,5

7 Eskadi (9) Ronan Thomas 57,5

8 Meisho Aria (16) F. Blondel 57,5

9 Kingsfighter (7) Mlle S. Hofer 57

10 Twenty Ten (1) I. Mendizabal 57

11 Casquito (2) M. Guyon 57

12 Ocean Gold (6) G. Benoist 56

13 Costa Luna (11) T. Bachelot 55

14 Great Surprise (3) M. Barzalona 55,5

15 Inarco (14) S. Pasquier 54,5

16 Emerald Fields (15) S. Ruis 53,5

Favoris : 10-2-6 Outsiders : 8-11-1-3

Proturf
Le service pro de votre quotidien pour tous les passionnés du turf

08 92 466 467*

Pronostics et arrivées de toutes les courses du Tiercé, Quarté +, Quinté +

lejournal LE BIEN PUBLIC

LE CHOIX DE NOS CONFRÈRES

L'indépendant	10	3	5	12	11	14	13	9
Dernières Nouvelles d'Alsace	9	6	4	5	7	10	11	12
Midi-Libre	6	1	9	7	10	2	11	14
France Matin Courses	10	6	5	9	12	3	11	7
Tip sur les Pistes	16	5	7	2	12	3	13	6
Le Républicain Lorrain	6	7	9	10	14	4	11	1
Le Télégramme de Brest	1	7	6	16	11	4	9	5

CHERCHEUR D'OR
11-5-2-6-14

3262 Conf. Courses	1	11	10	5	9	7	6	13
Biito	5	6	14	10	11	9	15	1
Les 7 de Week-End	5	11	10	9	6	14	1	7
Le Parisien	6	5	11	10	3	1	12	15
Radio Haute-Angevaine	5	10	9					

CORDEMAIS

1 GRAND PRIX DE CORDEMAIS
1 2 Pacha de Furetats (E. Raffin)
2 15 Perle du Courtille (J.-M. Bazire)
3 8 Play With You (A.-A. David)
4 1 Qualicobot (O. Raffin)
5 13 Quantasia (E. Ruault)

18 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (2): 12,80 - Pl. (2): 3,70 - (15): 2,10 - (8): 6,90.
Tiercé : (2-15-8) (pour 1 €) Ordre: 497,00 €.

Quarté+ : (2-15-8-1) (pour 1,30 €) Ordre: 3.149,64 €. Désordre: 108,16 €. BONUS (2-15-8): 27,04 €.

Quinté+ : (2-15-8-1-13) (pour 2 €) Ordre: 1.021,00 €. Désordre: 1.021,00 €. TIRELIRE 2.050,00 € - Pas de gagnant. NUMERO PLUS 0983 BONUS 4 (pour 2 €) (2-15-8-1): 27,00 €. BONUS 4sur5 (pour 2 €) 13,50 €. BONUS 3 (pour 2 €) (2-15-8): 9,00 €.

2sur4 : (2-15-8-1) (pour 3 €): 13,20 €.
Multi : (2-15-8-1) (pour 3 €). En 4: 504,00 €, en 5: 100,80 €, en 6: 33,60 €, en 7: 14,40 €.

Trio : (2-15-8) (pour 1 €): 187,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (2-15): 23,60 - Pl. (2-15): 8,40 - (2-8): 30,40 - (15-8): 17,80.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (2-15): 52,80.
Trio Ordre : (2-15-8) (pour 1 €): 841,30.

2 PRIX DE COUERON

1 7 Unique Pour Nous (J.-M. Bazire)
2 11 Udayama (J. Lepage)
3 1 Uprince (E. Raffin)
4 13 Uzumaki Téjy (C. Chalou)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

13 partants. Non partante : 5 Una de la Meslière.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7): 1,70 - Pl. (7): 1,30 - (11): 2,90 - (1): 2,00.
Trio : (7-11-1) (pour 1 €): 30,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (7-11): 19,90 - Pl. (7-11): 6,90 - (7-1): 4,00 - (11-1): 11,00. Rappports spéciaux (5 non partant): Gag. (7): 1,70 - Pl. (7): 1,30 - (11): 2,90 - (1): 2,00.

Couplé Ordre : (pour 1 €): (7-11): 23,30. Rappports spéciaux (5 non partant): 1,70.
Trio Ordre : (7-11-1) (pour 1 €): 107,40.

3 PRIX DU TEMPLE DE BRETAGNE

1 9 Storm du Parc (P. Lecellier)
2 7 Terrefort du Gilet (M. Abrivard)
3 12 Sire de la Noémie (F. Nivard)
4 5 Titeuf des Monts (P.-M. Enault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

13 partants. Non partant : 10 Trianon de Tabor.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 7,50 - Pl. (9): 1,80 - (7): 2,10 - (12): 2,10.
Trio : (9-7-12) (pour 1 €): 34,30.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (9-7): 20,60 - Pl. (9-7): 6,60 - (9-12): 6,60 - (7-12): 5,90.

4 PRIX DE SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

1 14 Tika Love (F. Nivard)
2 11 Traviata de Star (J.-M. Bazire)
3 3 Tequila Best (O. Legrand)
4 2 Tajima Buissonay (J.-P. Monclin)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 3,70 - Pl. (10): 2,10 - (3): 2,00 - (5): 3,80.
Trio : (10-3-5) (pour 1 €): 44,20.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-3): 11,30 - Pl. (10-3): 4,90 - (10-5): 10,50 - (3-5): 12,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (10-3): 15,10.
Trio Ordre : (10-3-5) (pour 1 €): 147,30.

5 PRIX DE SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

1 10 Radjah Gousserie (E. Guilbais)
2 3 Royal du Lys (T. Delacourt)
3 5 Roc d'Alouette (T. Chalou)
4 2 Rocky Lory (S. Lemétayer)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 3,70 - Pl. (10): 2,10 - (3): 2,00 - (5): 3,80.
Trio : (10-3-5) (pour 1 €): 44,20.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-3): 11,30 - Pl. (10-3): 4,90 - (10-5): 10,50 - (3-5): 12,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (10-3): 15,10.
Trio Ordre : (10-3-5) (pour 1 €): 147,30.

6 PRIX BERNARD BABIN

1 10 Radjah Gousserie (E. Guilbais)
2 3 Royal du Lys (T. Delacourt)
3 5 Roc d'Alouette (T. Chalou)
4 2 Rocky Lory (S. Lemétayer)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 3,70 - Pl. (10): 2,10 - (3): 2,00 - (5): 3,80.
Trio : (10-3-5) (pour 1 €): 44,20.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-3): 11,30 - Pl. (10-3): 4,90 - (10-5): 10,50 - (3-5): 12,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (10-3): 15,10.
Trio Ordre : (10-3-5) (pour 1 €): 147,30.

7 PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL

1 10 Rafale d'Any (R. Joly)
2 8 Qing du Lupin (A. Barrier)
3 2 Ramses d'Ariane (D. Bonne)
4 4 Rachel (A. Abrivard)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (12): 32,40 - Pl. (12): 6,30 - (4): 1,60 - (8): 6,10.
Trio : (12-4-8) (pour 1 €): 217,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (12-4): 38,90 - Pl. (12-4): 15,90 - (12-8): 53,90 - (4-8): 13,70.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (12-4): 129,20.
Trio Ordre : (4-12-8) (pour 1 €): 519,10.
Multi : (12-4-8-3) (pour 3 €). En 4: 2.047,50 €, en 5: 409,50 €, en 6: 136,50 €, en 7: 58,50 €.
2sur4 : (12-4-8-3) (pour 3 €): 29,70 €.

2 PRIX ADRIA

1 13 Ultra Or (E. Raffin)
2 7 Un Soir de Noël (P. Masschaele)
3 3 Ulysse Farnay (M. Hadjira)
4 8 Ulysse Farnay (M. Hadjira)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (12): 32,40 - Pl. (12): 6,30 - (4): 1,60 - (8): 6,10.
Trio : (12-4-8) (pour 1 €): 217,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (12-4): 38,90 - Pl. (12-4): 15,90 - (12-8): 53,90 - (4-8): 13,70.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (12-4): 129,20.
Trio Ordre : (4-12-8) (pour 1 €): 519,10.
Multi : (12-4-8-3) (pour 3 €). En 4: 2.047,50 €, en 5: 409,50 €, en 6: 136,50 €, en 7: 58,50 €.
2sur4 : (12-4-8-3) (pour 3 €): 29,70 €.

3 PRIX ARIEL

1 5 Suzuka (T. Le Beller)
2 12 Si Seulement (D. Locqueneux)
3 2 Source Royale (B. Piton)
4 10 Soraya du Bouffey (M. Lenoir)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

12 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 3,00 - Pl. (5): 1,40 - (12): 1,50 - (2): 2,80.
Trio : (5-12-2) (pour 1 €): 30,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-12): 4,30 - Pl. (5-12): 2,50 - (5-2): 9,90 - (12-2): 8,60.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (5-12): 8,90.
Trio Ordre : (5-12-2) (pour 1 €): 122,40.

4 PRIX HENRIETTA

1 5 True Charm (J. Dubois)
2 7 Tao Jiel (M. Abrivard)
3 3 Titan de Prélong (F. Anne)
4 1 Texto (F. Nivard)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

8 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 1,50 - Pl. (5): 1,10 - (7): 1,60 - (3): 2,20.
Trio : (5-7-3) (pour 1 €): 19,10.

Couplé Ordre : (pour 1 €): (9-7): 50,00.
Trio Ordre : (9-7-12) (pour 1 €): 182,80.
2sur4 : (9-7-12-5) (pour 3 €): 6,60 €.
Multi : (9-7-12-5) (pour 3 €). En 4: 94,50 €, en 5: 18,90 €, en 6: 6,30 €, en 7: 3,15 €.

4 PRIX JACQUES FAIRAND

1 12 Ta Lucernaise (E. Raffin)
2 7 Saver d'Un Soir (Mlle A. Chauveau)
3 13 Set et Match (Mlle C. Beileard)
4 8 Sensation (D. Couvreur)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

13 partants. Non partants : 4 Soirée d'Hermès - 5 Spirit d'Ombre.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (12): 5,60 - Pl. (12): 1,90 - (7): 5,50 - (13): 2,60.
Trio : (12-7-13) (pour 1 €): 183,80. Rappports spéciaux (4 et 5 non partants): Gag. (12-7): 71,00. Gag. (12): 5,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (12-7): 71,00 - Pl. (12-7): 16,30 - (12-13): 5,70 - (7-13): 25,90. Rappports spéciaux (4 et 5 non partants): Gag. (12): 5,60 - Pl. (12): 1,90 - (7): 5,50 - (13): 2,60.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (12-7): 153,10. Rappports spéciaux (4 et 5 non partants): 5,60.
Trio Ordre : (12-7-13) (pour 1 €): 563,00. Rappports spéciaux (4 et 5 non partants): Gag. (12-7): 153,10.

5 PRIX DE SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

1 14 Tika Love (F. Nivard)
2 11 Traviata de Star (J.-M. Bazire)
3 3 Tequila Best (O. Legrand)
4 2 Tajima Buissonay (J.-P. Monclin)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (14): 7,50 - Pl. (14): 3,00 - (11): 2,00 - (3): 17,20.
Trio : (14-11-3) (pour 1 €): 227,80.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (14-11): 8,80 - Pl. (14-11): 4,30 - (14-3): 80,30 - (11-3): 37,10.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (14-11): 29,10.
Trio Ordre : (14-11-3) (pour 1 €): 679,50.

6 PRIX BERNARD BABIN

1 10 Radjah Gousserie (E. Guilbais)
2 3 Royal du Lys (T. Delacourt)
3 5 Roc d'Alouette (T. Chalou)
4 2 Rocky Lory (S. Lemétayer)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 3,70 - Pl. (10): 2,10 - (3): 2,00 - (5): 3,80.
Trio : (10-3-5) (pour 1 €): 44,20.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-3): 11,30 - Pl. (10-3): 4,90 - (10-5): 10,50 - (3-5): 12,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (10-3): 15,10.
Trio Ordre : (10-3-5) (pour 1 €): 147,30.

7 PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL

1 10 Rafale d'Any (R. Joly)
2 8 Qing du Lupin (A. Barrier)
3 2 Ramses d'Ariane (D. Bonne)
4 4 Rachel (A. Abrivard)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (12): 32,40 - Pl. (12): 6,30 - (4): 1,60 - (8): 6,10.
Trio : (12-4-8) (pour 1 €): 217,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (12-4): 38,90 - Pl. (12-4): 15,90 - (12-8): 53,90 - (4-8): 13,70.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (12-4): 129,20.
Trio Ordre : (4-12-8) (pour 1 €): 519,10.
Multi : (12-4-8-3) (pour 3 €). En 4: 2.047,50 €, en 5: 409,50 €, en 6: 136,50 €, en 7: 58,50 €.
2sur4 : (12-4-8-3) (pour 3 €): 29,70 €.

8 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

9 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

10 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

11 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

12 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

13 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

14 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

15 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 9,30 - Pl. (10): 3,10 - (8): 3,10 - (2): 11,80.
Trio : (10-8-2) (pour 1 €): 243,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-8): 27,10 - Pl. (10-8): 8,60 - (10-2): 42,20 - (8-2): 26,80.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (10-8): 66,40.
Trio Ordre : (10-8-2) (pour 1 €): 1.613,00.

8 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

9 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

10 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

11 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

12 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête (M. G.-M. Renault)
5 14 Stormy de Touvois (E. Raffin)

16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 12,50 - Pl. (13): 4,40 - (4): 5,40 - (7): 5,00.
Trio : (13-4-7) (pour 1 €): 673,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-4): 195,70 - Pl. (13-4): 56,80 - (13-7): 36,20 - (4-7): 32,90.
Couplé Ordre : (pour 1 €): (13-4): 192,50.
Trio Ordre : (13-4-7) (pour 1 €): 4.497,50.

13 PRIX DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

1 13 Ohé Louise (M. C. Roszak)
2 4 Quetzal de Brix (M. S. Deshaies)
3 7 Quoka de Saint-pol (M. J. Renault)
4 9 Octobre En Fête

22 Ce vendredi 22 avril à 19 heures à Mâcon, l'équipe de rugby de l'ASM, composée de joueurs de la première et de la réserve, jouera en amical face à la formation de Beaune (Fédérale 2).

Cyclisme Malgré les nombreux succès de son équipe, Steve Guillemot, directeur sportif de Creusot Cyclisme, se montre prudent à l'aube du départ du Circuit de Saône-et-Loire.. **À lire en page 27**

25

SPORTS

ÉQUITATION. CSO. Les paris sportifs ont fait leur apparition depuis le 20 mars dernier.

Faites vos nouveaux jeux

Débuts. C'est lors de la première étape du circuit régional à Dijon que les paris sportifs ont été mis en fonction en Bourgogne. **Paris.** Au cours des épreuves, le public pourra parier uniquement sur les cavaliers et non pas sur les couple.

Le monde de l'équitation a franchi un nouvel obstacle ce 20 mars dernier. Avec l'introduction des paris sportifs. Qui enchante les cavaliers. Bruno Garez se dit satisfait de cette initiative.

La révolution a débuté un dimanche de mars. En Normandie, à Auvers exactement. Ce jour-là, dans la première étape du Grand National, les paris sportifs vont bon train. Logique. C'est la première fois que le public peut parier lors d'un concours de saut d'obstacles. « Cela va booster la discipline sur le plan médiatique et populaire » se réjouit Bruno Garez, ex-cavalier international, basé à Lessard-le-National et récent troisième du CSO de Brazey-en-Plaine.

En effet, il était temps pour la Fédération française de se mettre au diapason des autres grands sports tels le football ou le rugby. Voire même de concurrencer les courses hippiques. « J'avais déjà connu ça, il y a quelques années en Espagne, à Vigo. Ce que je ne comprenais pas à l'époque,



Bruno Garez est certain de la réussite de ces paris sportifs. Photo d'archives Gilles Dufour

c'est la pause de dix ou quinze minutes tous les dix départs. Ensuite, j'ai su que c'était pour que le public puisse parier » se souvient le pilote chalonais, précurseur en quelque sorte, puisqu'il avait

déjà expérimenté des paris gratuits en 2008, en tant qu'organisateur de concours dans ses écuries de Lessard-le-National. « C'était seulement pour rigoler. J'offrais une bouteille de bon vin à ce-

lui qui pariait sur le vainqueur de l'épreuve » confirme-t-il.

La porte aux sponsors

Si le règlement (lire ci-dessous) demande encore révision, tout laisse à prévoir que

« Cela va booster la discipline sur le plan médiatique et populaire. »

Bruno Garez, cavalier

cette mini-révolution risque de redonner non seulement du piment aux compétitions mais également d'attirer un plus large public. C'est du moins l'avis de celui qui fut en son temps numéro 1 bourguignon. « En attirant plus de gens aux concours, c'est ouvrir aussi la porte aux sponsors. Il ne faut pas se voiler la face, l'argent est un facteur important dans l'équitation, si les paris sportifs peuvent apporter leur contribution, ce sera tout bénéf pour tout le monde » reconnaît Bruno Garez.

Assurément, le pas tant souhaité par nombre de cavaliers depuis plusieurs années a été franchi. Reste aujourd'hui à régler les derniers détails. Et chacun y trouvera son compte.

SALVATORE BARLETTA

COMMENT PARIER ET SUR QUI PARIER ?

Le 20 mars dernier, la FFE a conçu le circuit Super 10 comme support des paris sportifs, la seule épreuve du département est le Grand national de Cluny le 15 mai prochain. Lors d'une épreuve à paris sportifs, les cavaliers engagés seront répartis en groupes de 10 appelés « simple 10 ».

Après le dixième départ dans chaque groupe, un arrêt de 20 minutes sera observé par les organisateurs pour permettre les paris. Le public peut parier sur le vainqueur du groupe, de l'épreuve, sur les sans-faute. Un résultat provisoire se-

ra publié à l'issue de chaque groupe.

La question est comment parier ? La législation française interdit les paris directement sur le terrain et les organisateurs ont même interdiction de mettre des ordinateurs à disposition. Les parieurs devront donc parier avec leurs propres moyens, de chez eux, ou de leur téléphone portable via internet (1). Il faut savoir que tout le monde peut parier sauf les personnes impliquées dans une épreuve, cavaliers, entraîneurs et propriétaires notamment.

La cote des cavaliers vient de l'engoue-

ment des parieurs. « Il y a un piège à prendre en considération. Les paris se font uniquement sur les cavaliers et non pas sur les couples. Cela change beaucoup de chose », souligne Christine Bolleteau, l'une des meilleures cavalières bourguignonnes.

(1) www.ffe.com/parionscheval.

SALVATORE BARLETTA

CIRCUIT RÉGIONAL (2^E ÉTAPE)

Ce week-end à Magny-Cours aura lieu la deuxième étape de la première édition du Circuit régional. Il sera possible de parier lors du Grand Prix du dimanche mais uniquement sur le vainqueur de l'épreuve.

RENDEZ-VOUS

GRAND NATIONAL DE CLUNY

Du 12 au 15 mai prochain, lors du traditionnel Grand National de Cluny, sur la grande piste en herbe si appréciée des cavaliers, les paris sportifs feront leur première apparition en Saône-et-Loire. Il sera possible de parier lors du Grand Prix dominical où logiquement une trentaine de couples au minimum seront engagés.

AUTOMOBILE. 2^e rallye régional des Gueules Noires. Samedi à Saint-Vallier.

Pour de nouvelles aventures

Pour sa deuxième édition, les organisateurs du rallye des Gueules noires innove et propose une spéciale de nuit.

L'an passé, la compétition se déroulait sur deux journées. Pour cette deuxième édition, les organisateurs ont décidé de changer de formule. En réduisant la course sur la seule journée de samedi, le deuxième rallye des Gueules Noires offre une spéciale de nuit. « On teste de nouveaux préceptes » explique Nathalie Frizot, présidente de Méca Sport Insertion. C'est le seul changement notable, car cette nouvelle formule propose toujours le même tracé avec des spéciales identiques.

Eric Frizot absent

Fort de son succès de l'an dernier, ce deuxième rendez-vous devrait s'inscrire dans la même lignée. Une centaine d'engagés compte déjà sur les tablettes des organisateurs. Le vainqueur de l'an dernier, Régis Martin doit être logiquement présent à contrario de son dau-



L'équipage Régis Martin et Sébastien Morin, vainqueur de la première édition, essaiera de confirmer face à une concurrence plus relevée. Photo Philippe Monperrus.

phin Eric Frizot contraint de déclarer forfait pour cause d'hernie discale. Le pilote blanzinois estime à juste titre que le plateau proposé est plus relevé cette année. « La compétition sera plus dure avec de nombreux pilotes chevronnés notamment Sébastien Bernollin absent

l'an dernier », explique t-il. Présent lors de la première édition, le creusotin Christophe Vaison tentera une nouvelle fois l'expérience de s'élancer avec sa fille Océane comme co-pilote. En espérant connaître une issue plus heureuse que l'an passé, contraint d'abandonner

au bout de quelques kilomètres par suite de problèmes mécaniques. Autre pilote attendu, Olivier Delaporte, deuxième de la Ligue de Franche-Comté.

A noter que cette année, la compétition accueille sur le parcours des voitures anciennes (avant 1981) pour

« Cette année le plateau est plus relevé avec de nombreux pilotes chevronnés. »

Eric Frizot, pilote blanzinois

satisfaire un public attendu nombreux. Pour peu que la météo soit de la partie.

JEAN-LUC CHANUT

LE PROGRAMME

DEUX ÉTAPES SIX SPÉCIALES

Horaires

1^{re} spéciale : 12 h 47 (Perrecy-Dompierre 7,7 km).

2^e spéciale : 13 h 25 (La Sorme 4,6 km)

3^e spéciale : 16 h 52 (Perrecy-Dompierre 7,7 km).

4^e spéciale : 17 h 30 (La Sorme 4,6 km)

5^e spéciale : 20 h 57 (Perrecy-Dompierre 7,7 km).

6^e spéciale : 21 h 35 (La Sorme 4,6 km).

⊕ Au total cela représente un parcours de 149,100 km et se déroule en trois sections

INFOS RAPIDE

● Parc fermé : place de la Mairie de Montceau-les-Mines.

● Parc d'assistance : parking Terex à Saint-Vallier.

● Parc de regroupement : Parking Auberge de la Saule à Saint-Vallier.

● Remise des prix le dimanche à 11 heures.

GOLF. Mérite Inter-Région jeunes à Montchanin.

Une première épreuve très sélective

La première édition de la MIR (Mérite Inter-Région) réservée aux 20 meilleurs joueuses et joueurs des catégories poussins, benjamins et minimes de Bourgogne a eu lieu sur deux journées au golf d'Avoise à Montchanin (Par 72).

Sous la responsabilité du président Jean-Claude Canari, Jean Navarro (administrateur du tournoi) et Claude Defosse, arbitre de ligue, les jeunes ont tous dans l'ensemble rendu de très bonnes cartes à l'image du sénonais Jules Brenet qui a joué 71 le premier jour, Julien Poitout 77 le second jour et la montchaninoise Anne-Charlotte Cheiakh avec un bon 78, soit six coups au-dessus du par. La seconde épreuve aura lieu au golf de Roncemay les 7 et 8 mai. La fi-



Les jeunes en compagnie des responsables de la ligue de Bourgogne. Photo Jean-Paul Marchetti (CLP)

nale interrégionale, qui aura lieu les 5 et 6 juillet au golf de Pruneville, est qualificative

pour les championnats de France jeunes.

JPM (CLP)

TOUS LES RÉSULTATS

Benjamins : 1. Margaux Gerbet (Dijon) 85-80 (165). **Minimes filles.** 1. Anne-Charlotte Cheiakh (Avoise) 79-78 (157); 2. Liviamarie Maglione (Chalon) 90-88 (178). **Benjamins :** 1. Julien Poitout (Pré Lamy) 85-77 (162); 2. Arthur Berardan (Chalon) 86-87 (173); 3. Alexis Marbac (Autun) 94-84 (178); 4. Louis Maltere (Beaune) 91-88 (179); 5. Hugo Platret (Beaune) 94-91 (185). **Poussins :** 1. Alexandre Petit (Beaune) 93-87 (180); 2. Oscar Villard (Ceron) 99-93 (192); 3. Rémi Lorcet (Tanlay) 99-94 (193); 4. Hugo Larcher (Chalon) 103-92 (195); 5. Hugo Thevenin (Autun) 107-112 (219). **Minimes :** 1. Jules Brenet (Sénonais) 71-80 (151); 2. Maxime Deguin (Chalon) 82-82 (164); 3. Mickaël Toulec (Autun) 84-86 (170); 4. Benjamin Calais (Sénonais) 88-89 (177); 5. Baptiste Audoli (Sénonais) 89-100 (189); 6. Hugo Machin (Autun) 106-96 (202).

NÉCROLOGIE. CO Creusot.

Izydorczyk n'est plus

La grande famille du rugby creusotin et bourguignon en deuil avec la disparition de Jean-François Izydorczyk à l'âge de 57 ans à la suite d'une longue maladie. Auvergnat d'origine, le « Zi » avait porté les couleurs du CO Creusot puis celle de Couches où il avait également entraîné l'équipe fanion. Après avoir dirigé quelques saisons l'équipe des féminines au Creusot au sein de laquelle évoluait son épouse Fabienne, il devient éducateur au COC et Conseiller Technique Régional au comité de Bourgogne. C'est tout naturellement qu'il fut nommé directeur sportif de l'équipe fanion du COCB lors de la relance du club au cours des saisons 2002/2003. Il devint ensuite logiquement entraîneur du XV creusotin



Izydorczyk était l'ancien entraîneur du COC. Photo DB

aux côtés de Roch Gilot de 2004 à 2006 avec une accession en Fédérale 2 à la clé.

A son épouse Fabienne, son fils, Pierre, ainsi qu'à toute sa famille et ses amis, la rédaction sportive du JSL leur présentent leurs sincères condoléances attristées. Les obsèques auront lieu le vendredi 22 avril à 9 h 15 en la salle omnicultes, 10, rue de Pologne au Creusot.

JPM (CLP)

CYCLISME. 47^e Circuit de S.-et-L. Steve Guillemintot (DS Creusot Cyclisme).

« Cohérence et enthousiasme »

Depuis quatre week-ends, ses gars confisquent les podiums. Et Steve Guillemintot en appellera de nouveau à leur enthousiasme et à leur cohérence sur le Circuit.

Preuve que sa formation évolue dans « une dynamique favorable », le directeur sportif creusotin plaisante : « la déclassification administrative est digérée. » Même s'il ne faut pas gratter beaucoup pour constater que le basculement de son équipe en DN.2 lui chatouille toujours le fond de la gorge. D'ailleurs, Steve Guillemintot avoue déjà se projeter sur les deux prochaines manches de Coupe de France. « Le Circuit arrive à point nommé, juste avant ces échéances. Et pour les gars, c'est une façon de s'enlever un peu de pression. »

Car l'effectif retenu pour cette 47^e édition va faire sérieusement tomber la moyenne d'âge. Aux côtés de Yannick Martinez, à peine sorti des rangs espoirs, arrivent Frédéric Talpin, Rémy Pompanon, et les petits nou-



Baptiste et Mathieu avaient accompli un énorme travail pour favoriser la victoire de Yannick sur le Charolais (photo J. Debarreix)

veaux, Mathieu Fernandes et Baptiste Domanico. « L'âge n'a jamais été un critère pour moi ; soit un coureur est performant, soit il ne l'est pas. Physiquement, je sais que mes coureurs sont prêts, qu'ils ont les moyens de bien se comporter. À eux de saisir cette chance, c'est l'année ou jamais. Je vais jus-

te m'appliquer à ce qu'ils restent concentrés, qu'ils ne se laissent pas gagner par l'environnement, l'émotion. »

On passe la main

Car le baptême du feu risque d'être difficile à vivre. « Je m'attends à une course très relevée car très exigeante. Il faudra être présent tous les jours et avoir un petit coup de chance ou du moins éviter la malchance. » Un contexte qui a grandement contribué à la sélection creusotine. « Il n'y avait pas tant d'options possibles compte tenu du tracé et de l'opposition ; il n'y aura aucune arrivée facile à aller chercher et pas beaucoup de place pour les baroudeurs. »

Alors Creusot Cyclisme peut-il, enfin, garder les clefs

« On reste sur de bons résultats, mais le Circuit, c'est une autre gestion. »

Steve Guillemintot

du Circuit ? « On a loupé le coche l'an passé. Sur le papier, on avait sûrement la meilleure équipe mais pas le bon scénario. Cette année, on arrive aussi en forme au bon moment, on reste sur une belle série mais le Circuit ne sera que notre deuxième course par étapes et surtout la première en Élite. » Reste que ce week-end, en s'imposant sur les quatre étapes comme au général sur le Triptyque de la Vallée de l'Ance, les Creusotins ont marqué les esprits. « Il y avait quand même du monde et le groupe a très bien fonctionné. »

Façon comme une autre d'annoncer que quelques jolis coups d'éclat constitueraient un vrai motif de satisfaction pour le technicien creusotin. « Sur les cinq dernières éditions, on a toujours ramené quelque chose, une étape ou un maillot. Alors même si je sais que ce sera difficile, on va essayer de faire ce que l'on fait finalement depuis le début de l'année. Courir avec enthousiasme et beaucoup de cohérence. Disons qu'on a plus une obligation de comportement que de résultats. »

CLAUDE CASSEVILLE

ccasseville@lejsl.fr

L'ÉQUIPE

Yannick Martinez

Né le 4 mai 1988
Agent technique
Réside à Garchizy (Nièvre)
2^e participation

Rémi Pompanon

Né le 11 septembre 1989
Étudiant en kinésithérapie
Réside à Givry
1^e participation

Frédéric Talpin

Né le 9 juin 1981
Dessinateur industriel
Réside au Creusot
2^e participation

Mathieu Fernandes

Né le 17 juillet 1992
Étudiant en Génie mécanique IUT du Creusot
Réside au Creusot
1^e participation

Baptiste Domanico

Né le 27 novembre 1990
Étudiant Licence STAPS
Réside au Creusot
1^e participation

Tous pour un ?

La référence reste le Tour du Charolais où l'équipe a su faire bloc pour placer son leader.

« Les gars ont confiance en Yannick. » Le petit dernier de la saga Martinez, reparti vers les sommets après son terrible accident, l'an passé, alors qu'il était un des piliers de l'équipe de France Espoirs. Un « gamin » qui n'a pas hésité à endosser l'habit de chef de file et qui assume pleinement ses responsabilités. « Yannick est craint, il sera forcément marqué de très près. Mais d'un autre côté, on sera sans pression cette année, ce ne sera pas à nous de tout assumer. On arrive avec notre envie et cet état d'esprit qui explique nos résultats. »

Les étapes

1^e étape. Vendredi 22 avril. Le Creusot – Le Breuil. 136 km.
Grand Prix de la Communauté urbaine

2^e étape. Samedi 23 avril. Montceau – Chagny. 90 km.
Grand Prix du Conseil Général

3^e étape. Samedi 23 avril. Chagny – Couches. 80 km.
GP de la Communauté de Commune autour du Couchois

4^e étape. Dimanche 24 avril. Charbonnat – Le Creusot. 160 km.
Grand Prix du Conseil Régional.

ESP. CT
Aubade
SANITAIRE • CARRELAGE • CHAUFFAGE

PATRONAGE GÉNÉRAL

Prior
La fermeture à votre mesure !

PATRONAGE DU TROPHÉE
MEILLEUR GRIMPEUR



PATRONAGE DU CLASSEMENT PAR POINTS

NOMBLO



CLASSEMENT DU MEILLEUR
ESPOIR 19 A 22 ANS

sodexo
PATRONAGE DES RUSHS

SALLÈS sas
PATRONAGE KM 71

M M A
MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
Stéphane Carpentier

MEUNIER-CONSEIL
FENÊTRES, PORTES, VOILETS
René MARTIN

2498030

Bourgogne
Conseil régional

saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT

CREUSOT
MONTCEAU
COMMUNAUTÉ URBAINÉ

Le Creusot
en Bourgogne

lejournal
DE SAÔNE-ET-LOIRE

BASKET-BALL. Pro A (27^e journée). Chalon - Poitiers (samedi à 20 heures au Colisée).

La Pro A joue des coudes

En gagnant à Cholet, l'Elan a conforté sa deuxième place convoitée encore par Roanne, Nancy et Gravelines à quatre journées de la fin de la saison régulière.

La première place pourrait-elle échapper aux Choletais, qui possédaient encore trois victoires d'avance sur son dauphin à cinq journées du terme ?

L'exploit signé par l'Elan dans les Mauges, samedi dernier, a le mérite de relancer peu le suspense. D'autant plus que le CB se déplace à Limoges avant d'accueillir Nancy lors de la prochaine journée.

Quatre pour une place

Mais pour les Chalonnais, l'enjeu se situe ailleurs. « La première place, ce n'est pas du tout un objectif pour nous » déclarait Gregor Beugnot avant le choc de la 26^e journée. Notre objectif, c'est plutôt de sécuriser la deuxième place qui offre exactement les mêmes avantages en playoffs. »

Ce précieux trésor, c'est bien sûr l'avantage du terrain en demi-finale. Un privilège dont n'ont jamais pu jouir les Bourguignons, que ce soit en 2002,



Selon Gregor Beugnot, Steed Tchicamboud est incertain pour la réception de Poitiers. Photo MaxPPP

2004, 2005 ou 2007.

Pour l'heure, grâce à son succès à Cholet et à la défaite du SLUC contre Limoges, Chalon est en ballottage favorable puisqu'il occupe seul la deuxième place. Mais derrière ça joue des coudes puisque Roanne, Nancy et Gravelines pointent à une longueur.

Trois poursuivants contre lesquels l'Elan affiche un « maigre bilan » de 2 victoires pour 4 défaites, ce qui peut être réhabilitaire dans le cas d'égalité à trois ou quatre équipes. Heureusement, en cas d'égalité à deux, c'est le point-à-particulier qui est pris en compte. Et à ce jeu-là, Chalon possède l'avantage sur Nancy (+21) et Gravelines (+2). Mais pas sur Roanne (-26) qui constitue le plus gros danger pour l'Elan, battu à deux reprises par la Chorale.

« Pour la 2^e place, il faut éviter Roanne qui possède en plus le meilleur calendrier. »

Gregor Beugnot, coach de Chalon

« Sincèrement, je ne pense que les Choletais seront inquiétés pour la première place... Nous avons peut-être un style de jeu qui ne leur convient pas trop. Mais je ne les vois pas s'écrouler. Maintenant, notre but est d'éviter Roanne pour la deuxième place. Le problème, c'est que la Chorale possède le meilleur calendrier (ndlr: réceptions de Villeurbanne, Le Havre et Strasbourg, déplacement au Mans) »

MICHAËL RIGOLLET.

Tchicamboud touché au dos

Le meneur de l'Elan Steed Tchicamboud s'est bloqué le bas du dos mardi soir à l'entraînement. Des soins lui sont prodigués pour le rétablir au plus vite. « Ça ressemble à un lumbago et je n'aime pas ce genre de blessure. Il faut être très prudent » déclare Gregor Beugnot. « Un gros point d'interrogation pèse sur sa participation contre Poitiers, samedi. »

BASKET-BALL. N2 masculine. Prissé Mâcon - Poligny : 81-73

Une dernière plutôt réussie à la maison

Ceux qui croyaient assister à une rencontre amicale de fin de saison entre deux équipes n'espérant plus rien en terme de classement en auront été pour leurs frais. Et tant mieux pour le spectacle.

Respectant les consignes du coach, Poligny se montre très agressif dès le début de la rencontre obligeant les arbitres à sanctionner une défense pour le moins illicite. Ce qui amènera les Mâconnais à shooter pas moins de 23 lancers-francs en première mi-temps pour une réussite de 21.

Heureusement car, après un début qui laissait à penser à une promenade de santé, les joueurs d'Evert se relâcheront et ne devront qu'à leur réussite dernière la ligne de réparation et à un panier



David Thévenon a retrouvé une bonne partie de son agressivité. Photo Pierre Desroches (CLP).

à trois points plus lancer-franc au buzzer de Thévenon, d'être devant à la mi-temps (43-41).

Au retour des vestiaires, après cinq minutes du même

tonneau, on assistera à une première accélération des Prisséens qui, grâce à la relation Jobert-Blanqué, passeront un 7-0 aux visiteurs pour un premier petit écart

(56-47,26^e). Écart concrétisé dans le quatrième quart quand un panier à trois points d'Evert permet de passer la barre des 10 points.

À l'exception de Nekkache et Sacco, les Jurassiens abdiquent et les tangos peuvent dérouler à l'image du cadet Michel auteur de 5 points dès sa rentrée. Victoire sans trembler donc et joueurs et supporters peuvent rendre hommage à Christophe Baudin qui quitte le club.

PIERRE DESROCHES (CLP)

PRISSÉ - POLIGNY : 81-73

A Prissé, ES Prissé-Mâcon bat Poligny 81 à 73, (22-19, 21-22, 15-10, 23-22). Arbitrage de MM Mendes et Thomas. 750 spectateurs. Prissé-Mâcon : Sangouard 1, Bakass 12, Blanqué 8, Michel 5, Evert 11, Péné 4, Geourjon 15, Thévenon 9, Jobert 16. Poligny : Eyheramendy 11, Nicollin 1, Cvilak 7, Moupegnou 12, Sacco 12, Arbez 2, Favre 3, Malanda 4, Nekkache-Anne 21.

PRO A

Chalon - Poitiers.....Sam. 20h
Roanne - Villeurbanne.....Ven. 20h30
Limoges - Cholet.....Sam. 19h45
Le Mans - Gravelines.....Sam. 20h30
Hyères-Toulon - Nancy.....Sam. 20h
Strasbourg - Orléans.....Sam. 20h
Le Havre - Pau/Orthez.....Sam. 20h
Paris/Levallois - Vichy.....Ven. 20h

	Pts	J	G	P	d.	C.	Dif.
1 Cholet	46	26	20	6	20071858	149	
2 Chalon	44	26	18	8	20311919	112	
3 Roanne	43	26	17	9	20541932	122	
4 Nancy	43	26	17	9	20341995	39	
5 Gravelines	43	26	17	9	19951806	189	
6 Hyères-Toulon	41	26	15	11	20272012	15	
7 Villeurbanne	41	26	15	11	20151993	22	
8 Le Mans	38	26	12	14	19211897	24	
9 Pau/Orthez	37	26	11	15	19492003	-54	
10 Orléans	36	26	10	16	18561869	-13	
11 Poitiers	36	26	10	16	18421933	-91	
12 Le Havre	36	26	10	16	19211960	-39	
13 Strasbourg	36	26	10	16	19151996	-81	
14 Vichy	35	26	9	17	18601956	-96	
15 Paris/Levallois	35	26	9	17	19102114	-204	
16 Limoges	34	26	8	18	1819482040	-94	

N2 Masculine

Poule D

Prissé-Mâcon - Poligny.....81-73
Trappes - Otterswiller.....82-66

	Pts	J	G	P	d.	C.	Dif.
1 Rueil	48	27	21	6	21201863	257	
2 Gries/Oberhoffen	46	27	19	8	21661931	235	
3 Tremblay	44	27	17	10	20242041	163	
4 Trappes	43	27	16	11	20682023	45	
5 Cergy	43	27	16	11	19741871	86	
6 Prissé-Mâcon	43	27	16	11	21102002	108	
7 Otterswiller	43	27	16	11	21031985	50	
8 Juvisy	42	27	15	12	22332232	101	
9 Poligny	41	27	14	13	132124206	28	
10 Kayserberg	40	27	13	14	20092068	-59	
11 Sceaux	39	27	12	15	152062111	-51	
12 Mirecourt	39	27	12	15	19741994	-20	
13 Longwy	34	27	7	20	19522072	-120	
14 Autun	34	28	6	22	18622396	-534	
15 Marne-la-Vallée	30	27	3	24	18672156	-289	

FOOTBALL. Coupe de France (demi-finales)

Paris rejoint Lille

Le Paris SG n'a pas tremblé hier soir à Angers. Dominateur, il s'est imposé logiquement et retrouvera Lille en finale de la coupe de France le 14 mai.

Sérieux et appliqué, le Paris SG s'est offert le droit de disputer sa sixième finale sur les neuf dernières éditions.

Accessoirement, les Parisiens ont sans doute assuré dans le même temps une qualification européenne, l'Europa League au minimum, compte du classement des Lillois en championnat.

Antoine Kombouaré avait pourtant clairement affiché la couleur, en décidant de laisser au repos Ludovic Giuly et Claude Makelele, au point de ne pas même les faire figurer sur la feuille de match. Dominateurs dès les premières minutes de la rencontre, ses joueurs ont profité au mieux du manque d'agressivité et de l'inhibition des joueurs angevins pour asseoir leur domination.

Car la fougue et l'engagement des +Scolistes+ n'étaient pas les mêmes que celles affichées lors de leurs remarquables qualifications contre Valenciennes (2-1 a.p.) et Bordeaux (1-0), les deux pensionnaires de l'élite tombés au stade Jean-Bouin aux tours précédents.

Mathieu Bodmer est venu le démontrer d'un subtil exté-



Ceara, Bodmer, Nene et les tous les Parisiens peuvent jubiler. Ils disputeront une nouvelle finale de coupe de France après leur victoire sur la pelouse d'Angers. Photo AFP

rieur du droit hors de portée de Malicki (1-0, 22^e). Et, alors que Charbonnier avait bien cru remettre les deux équipes à égalité au retour des vestiaires, c'est Nene qui enfonçait

le clou au meilleur moment (2-0, 51^e).

L'énergie du désespoir a bien animé le SCO un instant, lui permettant de sauver l'honneur par Renouard

(2-1, 56^e), mais Hoarau éteignait le début d'incendie cinq minutes plus tard (3-1, 62^e).

Puissant et inspiré, le Paris SG a surtout profité de cette demi-finale de Coupe de France pour confirmer son net regain de forme. Après les succès contre Caen et Lyon qui l'ont replacé dans la course à la Ligue des champions, le club de la capitale relève la tête au meilleur moment. Et avec huit victoires en onze finales disputées depuis 1982 (date du premier succès), le club de la capitale abordera de nouveau en confiance la prochaine finale contre Lille.

LA FICHE

ANGERS-PARIS SG : 1-3
Angers (Stade Jean-Bouin): Paris SG (L1) bat Angers (L2) 3 à 1 (1-0). Arbitre : M. Coué. 16 484 spectateurs.
Buts pour Angers : Renouard (56^e) ; pour Paris : Bodmer (22^e), Nene (51^e), Hoarau (61^e).
Avertissements à Angers : Auriac (52^e), Couturier (66^e) ; à Paris : Nene (79^e), Bodmer (82^e).
Angers : Malicki (cap) - Deroff, Hénin, Couturier, Djellabi - Auriac, De Freitas - Saivet, Charbonnier (Diers, 78^e), Renouard (Keseru, 62^e) - Doré (Arnaud, 85^e).
Paris SG : Coupet - Ceara, Camara, Sakho (cap) (Armand, 73^e), Tiéné - Chantôme, Clément - Jallet, Bodmer (Bahebeck, 83^e), Nene - Hoarau (Erding, 78^e).

FOOTBALL. Euro 2016.

Le stade de Lyon au cœur du débat

Michel Platini, président de l'UEFA, lancera le comité de pilotage de l'Euro 2016 aujourd'hui au siège de la FFF à Paris, alors que la désignation des stades retenus pour cet événement, et notamment la situation de Lyon, est au cœur du débat. Pour rappel, onze sites sont candidats : Stade de France (Saint-Denis), Parc des Princes (Paris), Nancy, Nice, Marseille, Lyon, Saint-Etienne, Toulouse, Lille, Lens et Bordeaux.

D'ici le 28 mai 2011, la FFF doit désigner les neuf villes retenues pour la compétition

ainsi que les deux de réserve. Ce qui veut dire que ce choix de sites pourrait être validé le 20 mai par le conseil fédéral, selon une source proche du dossier.

Un projet en suspens

Mais des questions se posent à un mois du choix alors que le projet lyonnais rencontre des difficultés. Aura-t-il suffisamment avancé d'ici là ? La France peut-elle se passer du projet de Lyon à l'Euro 2016 ? La France peut-elle attendre d'en savoir davantage pour Lyon ? La Fran-

ce peut-elle choisir le projet de Lyon avec une réserve ?

L'Olympique lyonnais a déposé une demande de permis de construire pour son projet de nouveau stade à Décines. Ce « Stade des Lumières » devrait être propriété intégrale de l'OL qui débourserait 450 millions d'euros pour son enceinte. L'aménagement des alentours (transports notamment) serait en revanche financé par les collectivités territoriales pour un montant estimé à 180 millions.

L'inauguration de ce vaste complexe était initialement

prévue en juillet 2010 et a été depuis repoussée au... 8 décembre 2013. Gérard Collob, maire PS de Lyon, n'a pas voulu signer les enquêtes d'utilité publique tant que la déclaration d'intérêt général (DIG) n'avait pas été délivrée. Une déclaration qui « dort sur un bureau » du gouvernement, a regretté l'entourage du maire. Le projet se heurte par ailleurs à l'opposition d'élus locaux, de droite comme de gauche, et d'associations de riverains qui dénoncent son impact écologique et son coût financier.

EN BREF

DERNIÈRE MINUTE
Le Real Madrid remporte la Coupe du Roi



A Valence (stade Mestalla), Real Madrid bat FC Barcelone 1-0 (a.p.). Spectateurs: 55.000 environ. Arbitre: Alberto Undiano (ESP).

Real Madrid: Cristiano Ronaldo (103).

Avertis au FC Barcelone: Pedro (34), Messi (64), Adriano (118); au Real Madrid: Pepe (26), Xabi Alonso (59), Adebayor (74), Di Maria (86).

Exclu au Real Madrid: Di Maria (120).

EN BREF

FOOTBALL
Neuer ne prolonge pas

Le gardien de l'équipe d'Allemagne, Manuel Neuer, ne prolongera pas son contrat avec Schalke 04 qui expire en 2012

Chafni out trois semaines

Pas épargné par les blessures depuis quelques temps, l'AJ Auxerre devrait se passer des services de Kamel Chafni. Le milieu de terrain polyvalent de l'AJA sera indisponible pour trois semaines à la suite d'un problème à une cuisse.

RUGBY

Toulouse se renforce

Lionel Beauxis, Luke McAlister, Luke Burgess et Gurthrö Steenkamp rejoindront le Stade Toulousain lors de la prochaine saison, pour trois ans (terme de la saison 2013-2014), et le Fidjien Timoci Matanavou pour deux ans.

HANDBALL

Kiel domine Hambourg

Kiel, champion d'Allemagne sortant, a remporté son duel contre le leader Hambourg 38 à 35 (mi-temps: 19-18) hier soir, mais ce succès ne devrait pas remettre en cause le sacre attendu du HSV.

JUDO. Euro 2011

Riner et Décosse en chefs de file

Stars de la planète judo, Teddy Riner et Lucie Décosse ont écrit la première page de leur fabuleuse histoire lors des Championnats d'Europe, où ils font leur retour aujourd'hui à Istanbul.

«C'est là que tout a commencé. Le grand début de ma route», souligne d'emblée Riner.

Il venait d'avoir 18 ans. Il était fort comme un senior. Il était pourtant toujours un junior. Du haut de ses 2,02 m, il a glané son premier titre en battant en finale des +100 kg le Géorgien Lasha Gujejiani. C'était en avril 2007 à Belgrade. «Je suis jeune et ce n'est que le début!», avait-il lancé juste après sa victoire très prometteuse. De ce premier jour de gloire, Riner aujourd'hui ne se souvient que de la finale et de l'immense bonheur qu'il avait ressenti.

«Dans la tête, je n'avais pas peur. J'avais envie de tous les manger. C'est bizarre mais je ne me souviens que de la finale. Je prends un Géorgien. Je me suis dit que ça allait m'arracher dans tous les sens et en fin de compte je gagne.», se souvient-il. Le Guadeloupéen ne s'est pas vu trop tôt trop beau. «Je me suis dit qu'il y avait encore beaucoup de boulot. Je savais que juste après il fallait que je me remette au travail.»

Aussitôt dit, aussitôt fait. En septembre 2007 à Rio, il devient le plus jeune champion du monde de l'Histoire. «J'étais l'homme le plus heureux du monde». Aujourd'hui, alors qu'il n'a que 22 ans, il compte quatre titres mon-



Teddy Riner compte bien poursuivre sa moisson de titres ce week-end à Istanbul. Photo AFP

diaux (3 en +100 kg et 1 en toutes catégories). Nemanque que le titre olympique.

Décosse a encore faim

Lucie Décosse, elle aussi, a le regard rivé sur 2012. Dernier rendez-vous avant de raccrocher. Elle aura 30 ans. La féline Décosse avait 20 ans pour son premier Euro, en 2002 à Maribor (Slovénie). «J'étais arrivée en me disant que je n'étais pas une saucisse et que j'avais le droit de faire une médaille. C'était une belle journée. Je me souviens surtout du podium et de Gella Vandecaveye sur la troisième marche.»

Elle avait tout simplement dominé la championne du monde. De quoi faire sa fièvre. Décosse pensait que tout allait suivre, logiquement. Ce titre, elle l'avait eu sur ce qu'elle savait

faire. Mais elle a sous-estimé l'étendue du travail encore à accomplir. Elle a alors connu deux années de pain noir avant le sacre mondial en 2005. Suivront trois titres européens et un nouveau titre mondial dans sa nouvelle catégorie, les -70 kg, décroché en 2010.

LA SELECTION FRANÇAISE

Dames : -48 kg : Jossinet (US Orléans), Payet (Villemontble SJ) ; -52 kg : Bonna (Lagardère Paris Racing), Gneto (Levallois SC) ; -57 kg : Loko (JC Maisons Alfort), Pavia (Levallois SC) ; -63 kg : Emame (Levallois SC) ; -70 kg : Décosse (Lagardère Paris Racing), Pasquet (Red Star Champigny) ; -78 kg : Louette (Levallois SC), Tcheuméo (Villemontble SJ) ; +78 kg : Mathé (Villemontble SJ), Mondière (JC Pontault Combault).

Messieurs : -60 kg : Milous (OJ Nice) ; -66 kg : Duprat (CO Sartrouville), Larose (Site Geneviève) ; -73 kg : Darbelet (Levallois SC), Legrand (US Orléans) ; -81 kg : Pietri (OJ Nice), Schmitt (Levallois SC) ; -90 kg : Dafreville (Levallois SC), Laignes (JC Maisons Alfort) ; -100 kg : Maret (Levallois SC) ; +100 kg : Bataille (Levallois SC), Riner (Levallois SC).

CYCLISME. Flèche Wallonne

Gilbert encore impérial

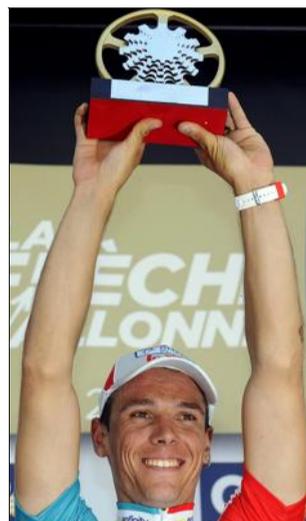
Le Belge Philippe Gilbert (Omega Pharma) a dominé la Flèche Wallonne, hier, au sommet du mur de Huy, trois jours après son succès dans l'Amstel Gold Race.

Le public massé au long du chemin des Chapelles a communiqué avec son coureur qui a cherché les mots après la course pour décrire ce moment privilégié avec des spectateurs pleurant d'émotion : «Les 100 derniers mètres étaient vraiment... C'était fabuleux, ça restera une victoire phénoménale!»

Il s'est imposé dans la sévère montée finale pour battre très nettement l'Espagnol Joaquin Rodriguez, déjà deuxième l'année passée.

Auparavant, le Belarusse Vasil Kiriyenka et le Suédois Thomas Lövkvist étaient parvenus à sortir d'un groupe de contre-attaque à une quinzaine de kilomètres de l'arrivée.

La jonction effectuée aux 8 kilomètres, le Français Jérôme Pineau et l'Italien Marco Marcato ont tenté aussitôt leur chance pour aborder le dernier kilomètre avec 13 secondes d'avance. Gilbert, dont les



Nouvelle grande victoire pour Philippe Gilbert. Photo AFP

équipiers ont été sollicités surtout dans les 20 derniers kilomètres, a attaqué à 300 mètres de la ligne pour s'imposer en force. «C'est une grande surprise pour moi», a déclaré le Wallon de 28 ans, grand favori de la Doyenne, Liège-Bastogne-Liège, dimanche.

CLASSEMENT

1. Gilbert (BEL/OLO), les 201 km en 4 h 54'57", 2. Joaquin Rodriguez (ESP/KAT) à 3", 3. Sanchez (ESP/EUS) à 5", 4. Vinokourov (KAZ/AST) à 6", 5. Igor Anton (ESP/EUS) à 6"... 9. Le Mével (FRA/GRM) à 12"... 21. Di Grégorio (FRA/AST) à 28"

SCORES

BASKET

NBA (play-off)

Conférence Est : Boston-New York 96-93 (Boston mène 2-0) ; Orlando-Atlanta 88-82 (1-1). **Conférence Ouest** : Dallas-Portland 101-89 (2-0).

Ligue féminine

Challenge round : Aix-Basket Landes 52-76, Charleville-Nantes 64-79, Ville-neuve d'Ascq-Arras 77-77, Hainaut-Mondeville 60-70.

CYCLISME

Tour du Trentin

2^e étape : 1. Voeckler (FRA/Europcar) les 184 km en 4 h 47'51", 2. Scarponi (ITA) m.t., 3. Niemec (POL) à 25"...

Général : 1. Scarponi (ITA/Lampre-ISD) 5 h 03'36", 2. Machado (POR) à 12", 3. Nibali (ITA) à 14"...

HOCKEY

LNH (play-off)

Conférence Ouest : Chicago-Vancouver 7-2 (Chicago mène la série 3-1) ; San Jose-Los Angeles 6 à 5 a.p. (2-1).

FOOTBALL

Coupe d'Italie

1/2 finale aller : AC Milan-Palermo 2-2

TENNIS

Barcelone (ATP)

2^e tour : Nadal (ESP/N.1)-Gimeno (ESP) 6-1, 6-1 ; Giraldo (COL)-Ramos (ESP) 6-3, 4-6, 6-3 ; Nishikori (JPN)-Machado (POR) 6-1, 6-4 ; Montanes (ESP/N.11)-Paire (FRA) 6-7 (3/7), 6-1, 6-4 ; Hanescu (ROM)-Anderson (RSA/N.14) 6-4, 6-4 ; Ferrer (ESP/N.4)-Berlocq (ARG) 6-2, 6-2 ; Vagnozzi (ITA)-Monaco (ARG/N.16) 6-3, 6-2 ; Ferrero (ESP)- (GER) 6-4, 7-5 ; Gasquet (FRA/N.9)-Kavcic (SLO)

6-3, 4-6, 6-2 ; Davydenko (RUS)-Roger-Vasselin (FRA) 6-2, 7-6 (13/11).

Fès (WTA)

1^{er} tour : Oudin (USA)-Dominguez (ESP/N.3) 4-6, 6-1, 6-2 ; **Cornet (FRA/N.8)**-Hlavackova (CZE) 6-3, 6-3 ; Herczeg (SLO)-Scheepers (RSA) 6-7 (6/8), 7-6 (7/1), 6-2.

2^e tour : Halep (ROM/N.7)-Kudryavtseva (RUS) 6-2, 6-4 ; Arn (HUN/N.4)-Pliskova (CZE) 6-4, 6-4 ; Lalami (MAR)- **Rezaï (FRA/N.1)** 2-6, 7-6 (7/5), 6-4.

Stuttgart (WTA)

2^e tour : Zvonareva (RUS/N.2)-Pavlyuchenkova (RUS) 3-6, 6-4, 6-2 ; Barrois (GER)-Bartoli (FRA/N.8) 6-4, 6-2 ; Radwanska (POL)-Schiafone (ITA/N.3) 6-1, 6-3 ; Stosur (AUS/N.5)-Hantuchova (SVK) 6-4, 2-6, 6-4 ; Lisicki (GER)-Na (CHN/N.6) 6-4, 7-5.

FOOTBALL

Angleterre

Tottenham-Arsenal.....3-3
Chelsea-Birmingham C.....3-1

	Pts	J	G	N	P	d.	c.
1 Manchester U.	70	33	20	10	3	70	32
2 Chelsea	64	33	19	7	7	61	27
3 Arsenal	64	33	18	10	5	66	34
4 Manchester C.	56	32	16	8	8	50	30
5 Tottenham	54	32	14	12	6	47	39
6 Liverpool FC	49	33	14	7	12	46	39
7 Everton	46	33	11	13	9	46	41
8 Bolton W.	44	32	11	11	10	47	43
9 Newcastle	40	33	10	10	13	48	47
10 Aston Villa	40	33	10	10	13	42	54
11 West Bromwich	39	33	10	9	14	47	62
12 Fulham	38	32	8	14	10	36	35
13 Birmingham C.	38	33	8	14	11	34	46
14 Stoke City	38	32	11	5	16	39	42
15 Sunderland	38	33	9	11	13	35	47
16 Blackburn R.	35	33	9	8	16	40	54
17 Wigan	34	33	7	13	13	32	53
18 Blackpool FC	33	33	9	6	18	47	69
19 West Ham	32	33	7	11	15	39	58
20 Wolverhampton	32	32	9	5	18	36	56

TENNIS. Tournoi de Fès (WTA)

Rezaï encore éliminée prématurément

Aravane Rezaï a été éliminée hier dès le 2^e tour du tournoi WTA de tennis de Fès (Maroc) par la Marocaine Nadia Lalami, 497^e joueuse mondiale, en trois sets 2-6, 7-6 (7/5), 6-4.

Pour son premier tournoi avec comme entraîneur Alexia Dechaume, la N.24 mondiale et tête de série N.1, a confirmé ses difficultés du moment face à une joueuse

invitée par les organisateurs. Rezaï a tenté de s'accrocher, en revenant à chaque fois au score après avoir été menée 5-2 dans le 2^e et 3^e set. Mais elle a à chaque fois fini par lâcher prise.

La Franco-Iranyenne a connu un début de saison très compliqué - elle ne compte à l'heure actuelle que trois victoires sur le circuit WTA en 2011 - marquée par la vive al-

tercation l'ayant opposée à son père à l'Open d'Australie.

Sans entraîneur depuis cet incident, elle n'a jamais pu se préparer convenablement. Aussi la Fédération française (FFT) a-t-elle décidé de détacher Alexia Dechaume, l'entraîneur de l'équipe de France de Fed Cup, pour s'occuper d'elle jusqu'à Roland-Garros (17 mai-5 juin).

3 Ce jeudi après-midi, trois séances jeune public sont proposées à la Grange de Jeanne à Saint-Sernin-du-Plain à 14h, 15h et 16h. Les spectacles continuent vendredi et samedi. Res. 06.01.28.58.38

Psychologie. Longtemps moqués, accusés de vouloir nous loger dans des cavernes, les écologistes ont fini par faire entendre leur message. Regards sur ce changement de fond. **À lire en page 33**

31

TEMPS LIBRE

EXPOSITION. À voir à Autun jusqu'au 20 juin.

Balthus dessinateur opiniâtre

Précoce. Balthus peint ses premiers chats à 8 ans et le fameux Mitsou sera publié en 1921 et préfacé par Rilke.

Rencontres. Les 26 et 27 mai, allez sur les traces de Balthus, de Chassy à Autun avec conférences et visites.

Peintre des jeunes filles nubiles et des chats, méticuleux à l'outrance, Balthus est le peintre de la délicatesse et du temps qui passe. Détails.

On entre dans l'exposition accompagné par une image de tranquille repos, la photographie de deux sièges d'osier dans lesquels le peintre aimait à se reposer à Rossinière. Rossinière, la dernière et emblématique demeure, un chalet-château admirable dans un coin de Suisse d'une grande quiétude.

Balthus né de parents polonais voit le jour à Paris. Ses parents, critique d'art et peintre, se séparent bien vite et sa mère, Baladine, entame une relation avec Rilke qui devient précepteur du jeune Balthazar. Il le pousse à éditer son premier ouvrage de dessin, Mitsou. Balthus n'a qu'une dizaine d'années. La patte du futur peintre est déjà visible, celle de l'imitateur formé ensuite à la copie des classiques du Louvre se fait déjà jour.

Au donjon de Chassy

Pas encore célèbre, Balthus qui divorce de sa première épouse trouve refuge dans le Morvan, un exil de 1953 à 1961 dans le donjon de Chassy. Depuis ses fenêtres, le peintre va croquer le paysage environnant, il fera de même quelques années plus tard depuis un autre château, Montecalvello près de Viterbe.

Le Morvan ne s'éprend pas de Balthus. Il n'expose pas plus à Paris, et, New York n'est guère plus réceptive à ses tableaux figuratifs aux teintes sourdes. Il n'en sera pas de même ensuite, ses tableaux rares, tout au plus trois



Le cheval et le loup, un dessin acquis par le musée Greuze de Tournus. Photo DR.

cent sont entrés dans les musées du monde entier et les collections prestigieuses.

Difficile pour le musée Rolin d'en présenter un grand nombre. « C'est la première fois que nous exposons Balthus à Autun, nous exposons 76 dessins qui parfois n'ont jamais été montrés et ne figurent même pas dans le catalogue raisonné publié par Jean Clair en 1999 chez Gallimard. Nous ne voulions pas faire une exposition thématique, les œuvres ont été réalisées entre les années 30 et les années 80. Nous débutons d'ailleurs par un autoportrait de Balthus assez peu exposé, nous avons envie de montrer ce travail de portraitiste et rappeler en cela son académisme. Il débute sur les conseils de Maurice Denis en co-

piant Poussin au Louvre pour se faire la main. Dans le portrait du colonel de Watteville, on retrouve tous les poncifs ingresques du XIX^e siècle », explique Brigitte Maurice-Chabard, commissaire de l'exposition et conservateur du musée Rolin.

Le travail préparatoire de l'artiste

L'exposition rendue possible grâce à la famille du peintre explore le travail préparatoire de ces toiles. Et l'on découvre un Balthus capable d'une grande opiniâtreté, capable de réaliser des dizaines de dessins avant de trouver la pose juste, capable aussi de reprendre inlassablement durant des années ses toiles. On le découvre doté d'une grande abnégation quand un ma-

tin après deux années de travail acharné sur un même tableau, il découvre que l'épaisse couche picturale posée sur la toile à complètement cédé sous le poids des pigments, tombant comme un enduit d'un mûr lépreux.

Balthus quitte le Morvan pour la ville éternelle et la direction de la villa Médicis, académie de France à Rome. Il y continue son travail, installe deux ateliers, l'un pour le dessin, où, modèle à l'appui, il étudie le champ des possibles pour chaque pose. Les sœurs Katia et Michelina semblent ses modèles préférés comme Setsuko devenue ensuite la princesse Klossowska de Rola, véritable patronyme de Balthus.

Pas de modèle en revanche dans l'atelier de peinture, il y

« Nous avons voulu montrer que Balthus était un travailleur acharné. »

Brigitte Maurice Chabard

demeure seul avec ses esquisses pour créer.

Les contempteurs de Balthus ont souvent décrié le caractère obscène des poses de ces jeunes femmes. Balthus avoue même dans le superbe documentaire qui accompagne l'exposition avoir décidé un jour pour se faire connaître. « J'ai fait la leçon de guitare pour que l'on parle de moi, pour faire de la provocation », avoue le vieil homme à la fin de sa vie. « Il recherche toujours la quête de la beauté et tente de restituer des anges de la perfection à travers ces jeunes filles nubiles », explique en substance son épouse.

Quant à l'exposition, elle dévoile une facette intéressante de l'artiste, les clefs de son travail, la constitution de son œuvre, le carroyage précis de la toile pour rendre le paysage, les différentes poses explorées avant le choix final. Pas besoin de radiographie avec Balthus, l'étude de ses dessins suffit. Une toile non terminée, la gare de Rossinière rend d'ailleurs très lisible ces différentes étapes.

À voir jusqu'au 20 juin.

MERIE M SOUSSI

Autun, musée Rolin, tous les jours sauf le mardi et le 1^{er} mai. De 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 heures. Tarifs : de 4 à 8 € (musée et exposition). Chaque dimanche à 16 heures : entrée à l'exposition et visite commentée : 5 à 10 €. Renseignement au 03.85.52.73.50.

LA CUISINE
DE DANYŒufs à la neige
au coulis d'ananas

Préparation : 10 minutes. **Cuisson :** 10 minutes. **Ingrédients (pour 4 personnes) :** 1 ananas, 20 g de beurre, 2 cuillères à soupe de cassonade, 20 g de sucre en poudre, 4 blancs d'œufs, 4 cuillères à café de pralin, 4 grappes de groseilles.

Préparation

Épluchez l'ananas, coupez-le en cubes. Faites fondre le beurre dans une sauteuse et placez-y les morceaux d'ananas et la cassonade. Laissez cuire à feu doux pendant 10 minutes environ en remuant régulièrement.

Une fois refroidi, mixez. Disposez dans des ramequins et réservez au frais.

Montez les blancs en neige en versant le sucre dès qu'ils commencent à prendre. Versez-les dans des empreintes. Passez une spatule pour les égaliser sur la surface et passez-les 30 secondes au micro-ondes.

Démoulez les blancs et posez-les sur les coulis d'ananas. Saupoudrez de pralin, décorez d'une grappe de groseilles et servez.

RÉSULTATS DES JEUX

Keno Tirages du **MERCREDI 20 AVRIL 2011**

Tirage de 13h45

6 8 10 17 23 25 27 31 32 34
36 38 39 43 45 48 61 64 65 68

Jackpot
Montant : 20 000 €
* 3.32.78.57 *

Multiplicateur : x 2
5 187 084

Résultats et Informations : fdj.fr

Tirage de 21h00

2 11 12 13 19 22 24 26 27 28
44 45 48 51 53 54 55 57 69 70

Jackpot
Montant : 30 000 €
* 6.11.04.62 *

Multiplicateur : x 2
2 049 312

Montant du Jackpot du jeudi 21 avril à 13h45 : 40 000 €

Les résultats ci-dessus sont communiqués à titre indicatif. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant la date du tirage.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

LOTTO MERCREDI 20 AVRIL 2011

15 17 18 33 41 9

Nombres de grilles gagnantes	Gains
5 BONS NUMEROS + Chance gagnant	Aucun gagnant.
5 BONS NUMEROS	Aucun gagnant.
4 BONS NUMEROS	313
3 BONS NUMEROS	16 820
2 BONS NUMEROS	269 304
Chance gagnant	384 883 grilles à 2 € remboursées.

Jackpot 2 049 312 166 723 jeux gagnants à ce tirage

A gagner, samedi 23 avril 2011 : **3 000 000 €***

Votre Chance est gagnant lors d'un tirage :
Si vous avez aussi les 5 bons numéros, vous accédez au jackpot. Sinon vous gagnez, en plus de vos autres gains éventuels, votre Mise à moins le montant que vous avez joué pour ce tirage (LOTTO). Si vous avez joué plusieurs fois, vous gagnez proportionnellement la somme fixée sur le 1^{er} tirage gagnant. Le gain Mise est obtenu une seule fois, quelque soit le nombre de grilles jouées.

Résultats et Informations : fdj.fr

61 113

Les résultats ci-dessus sont communiqués à titre indicatif. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant la date du tirage.

TOUS LES FILMS EN SAÔNE-ET-LOIRE Jeudi 21 avril

Les sorties de la semaine sont signalées par un * qui suit le nom du film.

LES NOUVEAUTÉS

ET SOUDAIN, TOUT LE MONDE ME MANQUE

De Jennifer Devoldère. Avec Mélanie Laurent, Michel Blanc (1h38)
COMEDIE DRAMATIQUE. - La famille, c'est compliqué... Surtout quand Eli, le père, bientôt 60 ans, attend un enfant de sa nouvelle femme. À l'annonce de la nouvelle, ses deux grandes filles, Dom, qui cherche à adopter, et Justine, qui passe d'un petit ami à un autre sans trop d'état d'âme, sont ébranlées. Pour se rapprocher de Justine avec qui il n'a jamais pu s'entendre, Eli a la bonne idée de se lier d'amitié avec tous ses ex... A son insu. Mais lorsque Justine

tombe de nouveau amoureuse et qu'Eli s'apprête à tout gâcher, la famille est sur le point d'imploser...

LA FILLE DU PUISATIER

De Daniel Auteuil. Avec Kad Merad, Daniel Auteuil, Astrid Bergès-Frisbey (1h47)
DRAME. - En coupant à travers champs pour aller porter le déjeuner à son père, Patricia rencontre Jacques. Elle a dix-huit ans, il en a vingt-six. Elle est jolie, avec des manières fines de demoiselle ; il est pilote de chasse et beau garçon. Un peu de clair de lune fera le reste à leur seconde rencontre. Il n'y aura pas de troisième rendez-vous : Jacques est envoyé au front. Patricia attendra un enfant de cette rencontre. Les riches parents du

garçon crieront au chantage, Patricia et son père, le puisatier, auront seuls la joie d'accueillir l'enfant...

LA CROISIÈRE

De Pascale Pouzadoux. Avec Charlotte de Turckheim, Marilou Berry, Line Renaud (1h40)
COMEDIE. - La Méditerranée n'est pas forcément un long fleuve tranquille : c'est ce que quatre femmes vont découvrir en embarquant pour une croisière de rêve sur le MSC Fantasia. Entre pétages de plomb, fous rires, délires, remises en question, cours de Tango, et rencontres mystiques, cette grande traversée va leur révéler de nouveaux horizons, pleins de surprises, d'amour et surtout d'amitié...

LE PROGRAMME DES SÉANCES

AUTUN - ARLETTY

08 02 42 50 52
> Rio
14h30
> Le marchand de sable
14h30
> Les femmes du 6e étage
20h30
> Titeuf, le film
14h30
> True grit
17h
> Winnie l'ourson
17h
> Le mulot menteur
17h
> Les yeux de sa mère
20h30
> Sucker Punch
20h30

BOURBON-LANCY - RIO BORVO

03 85 89 25 19
> Pas de séance ce jeudi

CHALON - NEF

03 02 50 42 65
> Titeuf, le film (3D)
14h 16h 20h
> Titeuf, le film (2D)
18h
> Et soudain, tout le monde me manque*
14h 16h 18h 20h15
> Rio
14h 16h 18h 20h15
> Source code*
14h 16h 18h 20h15
> Mon père est femme de ménage
14h 16h 18h 20h15

CHALON - VOX

08 92 68 01 21
> Scream 4 (int -12 ans)
14h 16h10 20h
> La croisière*
14h 16h 20h
> Le chaperon rouge*
14h 16h 20h
> Winx Club
14h
> Numéro 4
16h 20h
> Sucker Punch
14h
> Le flingueur
16h 20h

CHALON - AXEL

03 85 93 33 12
> La fille du puisatier*
14h 16h10 20h
> Rio (3D)
14h 16h
> Moi, la finance et le développement durable (doc)
20h
> Tous les soleils
20h
> Winnie l'ourson
14h
> Je n'ai rien oublié
16h
> Les femmes du 6e étage
16h

> Rango

14h 20h

CHAROLLES - TIVOLI

03 85 24 24 14
> Je n'ai rien oublié
20h45
> Titeuf le film
15h

CHAUFFAILLES - ACTION PALACE

03 85 84 61 32
> Rio
16h
> Sucker Punch
18h
> Les yeux de sa mère
20h30

CLUNY - LES ARTS

03 85 59 00 80
> La permission de minuit
20h
> Pollen
15h

DIGOIN - MAJESTIC

09 92 68 09 76
> Winnie l'ourson
15h
> La croisière*
18h30
> Rango
16h30
> Route Irish (Vost)
20h30

GUEUGNON - DANTON

03 85 84 45 63
> Pas de séance ce jeudi

LA CLAYETTE - ODYSSEE

03 85 28 25 93
> Black swan
20h30
> Gnoémo et Juliette
15h

LE CREUSOT - MORVAN

03 85 55 05 20
> Rio
14h30 (2D) 18h30 (3D)
> Scream 4 (int -12 ans)
21h
> La proie
21h
> Titeuf, le film (3D)
14h30
> Fix me (VO)
18h30 21h
> La fille du puisatier*
14h30 21h
> La croisière*
14h30 18h30 21h

LOUHANS - EDEN

08 92 68 20 12
> Source Code*
14h 19h
> Le chaperon rouge*
16h30 19h
> Rio
16h30 (3D)
> Titeuf, le film
14h (2D)
> Scream 4 (int -12 ans)
14h 21h30

> Hell driver (3D)

21h30

> L'agence

19h
> Ma part du gâteau
16h30 21h30

MÂCON - MARIVAUX

03 85 38 24 13
> Scream 4 (int -12 ans)
17h 20h45
> Rio
14h
> Titeuf, le film
14h

> Et soudain, tout le monde me manque*

17h 20h45
> La fille du puisatier*
14h
> Bas fonds (L'Emboîné)
18h30 21h

MÂCON - CORDELIERS

03 85 38 24 13
> Winnie l'ourson
14h
> La proie
20h45
> Numéro 4
17h
> La croisière*
14h 17h 20h45
> Source code*
14h 17h 20h45

MARCIGNY - VOX

03 85 25 01 92
> La ligne droite
20h30

MONTCEAU - PLESSIS

03 85 57 02 15
> Rio
14h (3D) 16h (2D)
> Scream 4 (int -12 ans)
14h
> Titeuf, le film (3D)
14h 16h

> Arrietty, le petit monde des charardeur (VO)

18h30 21h
> La fille du puisatier*
16h05 18h10 20h45
> La croisière*
18h10 20h45

PARAY - EMPIRE

03 85 81 12 11
> Rio
18h
> Titeuf, le film
14h30
> Chez Gino
20h30
> Rango
18h
> Sucker Punch
14h30
> Scream 4 (int -12 ans)
20h30

TOURNUS - PALETTE

08 92 89 28 92 (code 7151)
> Bonobos
14h30
> Route Irish (Vost)
20h30

AVEC PSYCHOLOGIES MAGAZINE

Numéro d'avril en vente 4 €

Retrouvez Psychologies Magazine sur www.psychologies.com

PSYCHOLOGIES
MAGAZINE
WWW.PSYCHOLOGIES.COM

SOCIÉTÉ. Notre perception de l'activité humaine sur l'environnement évolue.

L'écologie gagne du terrain

Après des années de déni, la prise de conscience de l'impact de nos modes de vie sur l'environnement a été soudaine. Regards d'experts sur un vrai changement de fond.

Nous commençons à changer nos habitudes. Mais comment est-ce arrivé ? Pourquoi, après des années de tergiversations scientifiques, d'hésitations politiques et de scepticisme citoyen, l'écologie est-elle soudain entrée dans notre quotidien ?

Au départ, « il y a ce qui est dit et ce que l'on avait envie de croire : que ça ne va pas si mal que ça, que le réchauffement climatique n'est pas si grave, explique Jean-Marc Jancovici, chercheur, ingénieur en climatologie. Nous avons tous envie de croire que tout finirait par s'arranger tout seul, sans efforts. Ce n'est pas le cas, bien sûr. »

La canicule de 2003, l'ouragan Katrina en 2005, tempête Xynthia en février 2010, la marée noire du golfe du Mexique l'année dernière, Fukushima, ... Ces événements ont donné une réalité des dégradations de



Une image volontairement choquante de l'association France nature environnement pour alerter des dégâts causés par la concentration des élevages de porcs et de volailles. Photo DR

l'environnement et l'ont ancré dans notre quotidien, amorçant l'indispensable réveil. Nous commençons donc à entrevoir les conséquences de notre insouciance vis-à-vis de la nature.

Aveuglés par la croissance

Tout notre fonctionnement biologique et psychologique nous pousse à nous développer. « Avec cette idée d'un humain "maître et

possesseur de la nature" entamée au XVII^e siècle avec Descartes, l'humain ne s'est plus pensé comme un élément de la nature », explique le psychanalyste et sociologue Marc-Alain Descamps, directeur de l'Institut de psychologie transpersonnelle. Les catastrophes naturelles viennent nous rappeler la toute-puissance d'une nature que nous croyions avoir dominée.

Le fatalisme a longtemps

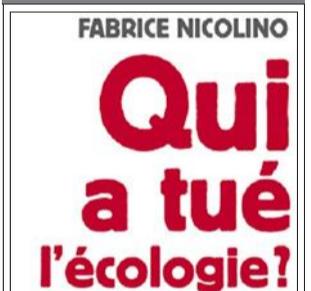
habité nos consciences. Et il a été renforcé par la peur atavique du changement. Car paradoxalement, si l'espèce humaine tend à se développer, elle est aussi accrochée à ses habitudes. Jean-Marc Henriot, psychanalyste, souligne la résistance constitutionnelle des humains au changement. Résistance telle que seule « une menace vitale peut la faire basculer ».

CHRISTILLA PELLE-DOUEL

DÉFINITION

L'écologie est une science qui étudie les relations des êtres vivants avec leur environnement. Le mot a été créé dès 1866 par le biologiste allemand Ernst Haeckel. Mais la discipline n'a pris de l'importance qu'au cours des années 1930. L'écologie s'est alors développée en intégrant les connaissances de la biologie et d'autres sciences (géologie, climatologie, économie, etc.). Depuis la fin des années 1960, les préoccupations écologiques ont été le moteur de mouvements associatifs, idéologiques et politiques. (Définition du Petit Larousse)

En librairie



Un pamphlet contre l'écologie douce, c'est-à-dire molle et sirupeuse, inaugurée par le Grenelle de l'environnement. Aux éditions « Les liens qui libèrent ». Prix : 20,50 €

« VIVE LE BIO, MOINS CHER QUE L'ALIMENTATION ORDINAIRE ! »

Marie-Monique Robin, auteure d'un documentaire et d'un livre : *Notre poison quotidien* qui dénonce l'impact de l'industrie chimique sur notre alimentation, affirme que le bio est moins cher et imagine un monde sans pesticides :

Pourquoi, après le Monde selon Monsanto, être partie en guerre contre l'agriculture industrielle et ses effets sur l'alimentation et par contre-coup la santé ?

Après mon enquête sur Monsanto, trois questions n'ont cessé de me tarauder : est-ce que le comportement de Monsanto (qui a caché la toxicité de ses produits pendant des décennies) constitue une exception dans l'histoire industrielle ? Comment sont réglés les 100 000 molécules chimiques qui ont envahi notre environnement depuis la fin de la seconde guerre mondiale ? Y a-t-il un lien entre l'exposition à ces produits chimi-

ques et « l'épidémie de maladies chroniques évitables », évoquée par l'OMS ? Pour le film, je me suis attachée exclusivement aux produits chimiques qui entrent en contact avec nos aliments, comme les pesticides, additifs et plastiques alimentaires, mais dans le livre j'élargis à toutes les substances qui contaminent notre environnement.

À force, les gens se disent qu'est-ce qui me reste, qu'est-ce qu'on peut manger ? Vous leur répondez quoi ?

Je dis « Encouragez l'agriculture biologique ! ». Et puis, je suis allée à Genève filmer Olivier De Schutter (rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation, ndlr), qui a fait un rapport aux Nations unies sur l'agro-écologie. Je veux faire un film et un livre d'ici deux ans sur le thème « peut-on nourrir le monde sans pesticides ? ». Je veux voir si c'est via-

ble du point de vue agronomique et économique. À la fin de mon livre, je cite un rapport du Parlement européen, qui dit que si on supprime les pesticides on gagne 26 milliards d'euros par an en Europe. D'ailleurs si on calculait le coût réel de l'agriculture chimique en tenant compte de tout, des coûts sanitaires, de la progression des affections de longue durée, on se rendrait compte que le bio est beaucoup moins cher que l'agriculture chimique.

Est-ce qu'il y a urgence ?

L'espérance de vie commence à baisser aux États-Unis, et ça va suivre chez nous. En plus, les personnes âgées d'aujourd'hui sont nées avant l'exposition massive aux produits chimiques, dans les années 60. Plus on est exposés jeunes - y compris in utero - plus c'est grave.

« Notre poison quotidien », 480p., la Découverte/Arte éditions, 22 euros.

SUR LE WEB

L'Ademe est un établissement public créé pour répondre aux questions environnementales. www.ademe.fr

EN KIOSQUE



RICHARD BOURRELLY. Les conseils d'un Beaunois qui gagne à être connu.



Richard Bourrelly connaît actuellement un gros succès avec sa bible de l'efficacité. Photo DR

Auteur de la *Bible de l'efficacité professionnelle*, Richard Bourrelly est un Beaunois au parcours riche qui connaît actuellement le succès. Il dit de lui qu'il n'est pas gros. Non, ses formes ont de la personnalité ! Voilà résumé en une phrase, Richard Bourrelly, un p'tit gars du quartier Roupnel, à Beaune. Un mélange d'auto dérision et de sens de la formule qu'il enrichit désormais devant les plus grands manitous de ce monde. Buenos Aires, Moscou, Barcelone : les capitales défilent. Il les engloutit vitesse grand V comme les beignets de crevette pour lesquels il se ferait damner. Que de chemin parcouru donc pour ce Filéas Fogg des temps modernes dont certains se souviennent encore l'avoir vu évoluer en joueur de foot patenté dans la cour d'école des Peupliers avec pour unique ballon un caillou ou une balle de tennis usagée. Son genou gauche en porte au passage toujours les stigmas,

Cœur de lion, parole d'expert

la faute à une tige de fil barbelé plus longue que prévue un après-midi de printemps. Le jour d'après, il était rugbyman, avec cette fois-ci, en gui-

“ Trouver les méthodes simples, les astuces, les outils qui vont pouvoir aider ceux qui en ont le plus besoin.”

se de cuir, le bonnet en laine ultra-piquant d'un camarade de classe pas franchement malheureux de le voir ainsi détruit par tant de hargne. Roi de la débrouille et de la poly-

valence, il a fait de l'argumentation – de la tchatte diront certains – sa quatrième langue après l'espagnol et l'anglais.

« C'est passionnant de décoriquer ce qui fait que certains individus sont plus efficaces que d'autres et de trouver les méthodes simples, les astuces, les outils qui vont pouvoir aider ceux qui en ont le plus besoin », explique-t-il.

Aujourd'hui ponte de la négociation, le quasi quadra assure et porte haut les couleurs beaunoises dont il est si fier. Ce n'est pas un hasard si le minot ado parcourait la France pour défendre la mère patrie et le blason handballistique d'une SEB triomphante. Son caractère entier fait ainsi de lui un personnage incontournable. Parfumé au charisme, il adore gérer. Tenir les rênes,

c'est son dada. Sa première maîtresse d'école, le rappelait à l'envi : « On pouvait tenir une discussion de grande personne avec lui. Il avait quatre

“ Une jeune maman m'a dit que grâce à ce livre, elle avait pu avoir plus de temps pour s'occuper de sa petite fille. Ça m'a touché.”

ans. On aurait dit qu'il avait une stature de chef d'État ! »

Alors, après un cursus brillant et un excellent passage à l'ESCP de Paris, où il lui arrive désormais de donner des cours, « pour rendre servi-

ce », puis à la Sorbonne, il décide naturellement de son destin. Quoi de mieux que de monter sa propre boîte à 23 printemps... et finalement de construire son propre avenir. Plus percutant dans les amphithéâtres que sur un court de tennis ou la « stop volée » n'a pourtant plus aucun secret pour lui, il enchaîne les succès et les livres. Le dernier bébé de ce futur jeune marié – la cérémonie se déroulera à la salle du Bastion de Beaune, évidemment ! – s'arrache comme des petits pains.

Sortie en novembre dernier, *La bible de l'efficacité professionnelle* apparaît comme un outil essentiel.

« C'est le seul livre qui englobe tous les axes de l'efficacité au travail » et ne laisse personne indifférent. Comme d'ailleurs ce Beaunois au parcours riche et ce n'est pas Danielle, sa truculente maman, qui dira le contraire.

JÉRÔME ROBLLOT

Le livre est présenté et en vente sur le site : www.bourrelly.org

C'EST MON AVIS

[SUR LEJSL.COM](http://www.lejsl.com)

Nicolas Sarkozy relance le thème du pouvoir d'achat

JEANCRIS : L'augmentation de pouvoir d'achat, c'est quand on peut acheter plus, donc aujourd'hui avec les hausses du carburant, gaz, électricité, et même avec 2 % sur le smic, il y a baisse du pouvoir d'achat. Pour acheter autant, il faut prendre du bas de gamme ou de l'import, comme du gigot néo-zélandais à 7,5 euros au lieu du Français à 15 Euros. Et tant pis pour nos éleveurs, car bientôt en charollais on achètera par obligation du bœuf argentin ou bolivien.

Djihad : Nicolas Sarkozy sortait victorieux il y a 4 ans de cela des élections présidentielles. Félicitations ! Mais maintenant, après 4 années d'hypocrisie de sarcasme et de promesse en tout genre que Monsieur le Président n'a pas tenu, il est bien nécessaire de se racheter une conduite et de reconquérir le cœur des Français. Nous sommes naïfs oui, mais à petite dose je pense. Et j'ose espérer que les prochaines élections opéreront un grand remaniement de ce pays longtemps malmené par des Chirac et des Mitterrand en tout genre.

Prolétaire71 : Depuis 5 ans qu'il fait des cadeaux aux riches, il fait son petit numéro clownesque d'incapable, menteur [...] Comment le monde politique peut-il être descendu aussi bas ?

Centrale de Tchernobyl : un très cher héritage

Fopaoublier : Depuis quand elle fuit exactement ? Quoiqu'on s'en fout, on nous a dit que la France est super protégée par ses frontières dotées de super pouvoirs anti-nucléaire. Et puis cela crée des emplois, encore du boulot 25 ans après. Et pis tiens, il y en a encore des nouveaux d'emplois, au Japon : kamikazes, sacrifiés. Mais chut, nucléaire : secteur porteur. Jusqu'à ce qu'il nous emporte tous. Démago ? De moins en moins en tout cas.

LA PHRASE DU JOUR

« La gauche ne peut pas se permettre d'enterrer ses propres affaires politico-financières quand elle les reproche, à juste titre, à la droite. Sinon elle perdrait toute crédibilité, toute aptitude à vouloir diriger la République. »

Arnaud Montebourg, hier, à l'issue de son audition par la commission d'enquête interne du Parti socialiste sur la fédération des Bouches-du-Rhône

L'IMAGE DU JOUR par Christophe Roulliaud



Vol d'entraînement. Hier matin, un hélicoptère de la gendarmerie a survolé un certain temps Chalon, la périphérie ainsi que la Côte Chalonnaise (Mellecey sur notre photo). Il effectuait des vols stationnaires mais aussi des cercles ce qui a intrigué plus d'une personne. Il ne s'agissait pas de rechercher une personne disparue ou de pourchasser quelqu'un mais tout bonnement d'un vol d'entraînement. « Ces vols permettent de repérer les lieux et leur configuration en vue d'interventions ultérieures », a précisé le chef d'escadron Corpot.

LES NOUVELLES DU WEB

Suivis à la trace par Apple

Apple a inclus dans la dernière version de son système d'exploitation pour iPhone et iPad une fonction permettant de garder sur un dossier non protégé la trace des mouvements de ses utilisateurs, selon une étude présentée mercredi par des chercheurs britanniques. Alasdair Allan et Peter Warden ont publié mercredi sur le site d'informations spécialisées O'Reilly Radar une étude montrant que « votre iPhone, comme votre iPad 3G, enregistre réguliè-

èrement l'emplacement de votre appareil sur un dossier caché. Depuis l'arrivée du système iOS 4 (à l'été 2010, ndlr), votre appareil stocke une longue liste de marqueurs d'endroits et d'heures ». « Nous ne sommes pas sûrs de la raison pour laquelle Apple rassemble ces données, mais c'est de toute évidence intentionnel, car la base de données réapparaît après une opération de sauvegarde, et même après changement d'appareil », ajoutent les deux auteurs.

« Ce qui rend l'affaire encore pire, c'est que le dossier est non crypté et non protégé, et apparaît sur toute machine avec laquelle il y a eu synchronisation » du téléphone ou de la tablette, ont ajouté les deux chercheurs. « La raison pour laquelle ces données sont stockées, et ce qu'Apple entend en faire – ou non – sont des questions importantes méritant d'être explorées », ont ajouté MM. Warden et Allan, indiquant n'avoir pas reçu de réponse du groupe informatique à leurs questions.

LA LETTRE

Devoir de mémoire

Le TGV n'est pas né d'un coup de baguette magique en septembre 1981. Sa gestation commença en décembre 1969 au moment où la SNCF présenta le projet au Ministère des Transports. Son acte de naissance porte la date du 6 mars 1974, Georges Pompidou, Président de la République (1969-1974) ayant décidé de construire la ligne du train à grande vitesse Paris - Lyon (...). Dans cette région qui fut dès 1838 un berceau du transport ferroviaire français (usines Schneider) et où furent réalisées près de 6 000 locomotives et moult matériels, il arrête l'édification de la première gare spécifique, suite, en particulier, aux sollicitations d'André Jarrot, président de la communauté Le Creusot - Montceau et d'Henri Lacagne, député-maire du Creusot. La réalisation de la ligne est effective sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981). Le 26 février 1981, la rame TGV série n° 16 y établit le record du monde de vitesse sur rail : 380,4 km/h. La mise en service commercial des TGV reliant Paris à Lyon (...) date d'octobre 1983. Ce moyen de transport écologique, confortable, très rapide a considérablement multiplié et modifié les contacts humains (...). Hommage à tous les décideurs, concepteurs, réalisateurs et agents d'exploitation des matériels et infrastructures TGV Sud Est, l'une des réussites techniques et humaines aux résonances nationale et mondiale dont la France doit être fière.

ANDRÉ TRIBOULIN,
LE BREUIL

VIDÉO

Le quotidien
de vos images
et vos images
au quotidien



Délocalisation lucrative de l'agriculture

« Planète à vendre », c'est l'histoire « d'un western moderne », selon Alexis Marant, le réalisateur de ce documentaire coproduit par Arte et Capa.

videos.arte.tv



Marée noire dans le golfe du Mexique : 1 an

Il y a tout juste un an explosait une plate forme pétrolière au large des côtes de la Louisiane, provoquant la plus grosse marée noire de l'histoire des États-Unis.

www.ina.fr

LES
GENS**SCHWARZENEGGER
À LA TÊTE L'EUROPE**

Arnold Schwarzenegger, déjà passé avec succès des films d'actions hollywoodiens au siège de gouverneur de Californie, aurait des vues sur la présidence de l'Union européenne, selon des médias américains.

**BELLANGER DE RETOUR
AUX MANETTES**

Le Crédit Agricole a annoncé, hier, le rachat de 30 % de Skyrock à son actionnaire majoritaire, le fonds d'investissement Axa Private Equity, qui détient 70 % du capital de la radio, volant au secours de son président fondateur Pierre Bellanger.

**SHEEN EN CONTENTIEUX
AVEC LA WARNER**

Les avocats de Charlie Sheen ont réclamé à la justice un procès public dans le contentieux qui oppose l'acteur à la Warner depuis son renvoi de la série *Mon oncle Charlie*. L'acteur de 45 ans réclame 100 millions de dollars aux studios Warner.

ROYAUTÉ. Cela fait 59 ans, que le fils aîné de la reine Elisabeth II porte le titre « d'héritier présomptif ».

Le record du prince Charles

Jamais dans l'histoire de la monarchie britannique, aucun membre de la famille royale n'aura porté aussi longtemps que le prince Charles le titre « d'héritier présomptif » de la couronne.

Le fils aîné de la reine Elisabeth II, âgé aujourd'hui de 62 ans, avait 3 ans quand il est devenu premier dans l'ordre de succession au trône, une place qu'il occupait très exactement hier depuis 59 ans, deux mois et quatorze jours, selon les services du palais de Buckingham.

La reine est en effet mon-



Le prince Charles, ici en compagnie de son fils cadet, le prince Harry. Photo AFP

tée sur le trône le 6 février 1952. Charles a ainsi battu le record de son arrière-arrière grand-père, le roi Edouard VII. Ce dernier avait été désigné « héritier présomptif » dès sa naissance le 9 novembre 1841, sa mère, la reine Victoria, étant déjà sur le trône. Il lui avait succédé à sa mort, le 22 janvier 1901, soit 59 ans, deux mois et treize jours plus tard.

L'héritier présomptif est toujours le fils (ou la fille aînée en l'absence d'héritier mâle) du souverain ou de la souveraine. Les droits du premier dans l'ordre de suc-

cession au trône ne peuvent être altérés par la naissance d'aucun de ses frères ou sœurs. En dépit de ces règles strictes, beaucoup de Britanniques aimeraient que William, le fils aîné de Charles, sous le feu des projecteurs à l'approche de son mariage avec Kate Middleton, grille la politesse à son père et monte sur le trône à sa place.

Un sondage publié la semaine dernière montrait ainsi qu'un tiers des sujets de sa gracieuse majesté aimeraient que la reine abdique d'ici deux ans pour laisser la place à son petit-fils.



LA VIE EST DÉJÀ BIEN ASSEZ COMPLIQUÉE...

SI FACILE* . SI FIAT.

Punto My Life

10 000 €^{(1)*}

AIR CONDITIONNÉ
BLUE&ME™ AVEC BLUETOOTH®
NAVIGATION TOMTOM®



* POUR TOUS
ET SANS AUCUNE CONDITION.

(1) Somme restant à payer pour l'achat d'une Fiat Punto MyLife 1.2 69 ch Start/Stop™ 3 p neuve déduction faite de 2999 € d'Offre Fiat. Tarif VN conseillé au 01/04/2011, offre non cumulable, réservée aux particuliers, valable jusqu'au 31/05/2011 dans le réseau Fiat participant. Consommation mixte (l/100 km - Dir. 2004/3/CE) et émissions de CO₂ (g/km) : 5,2 et 123.

www.fiat.fr

